UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le quartier Ngagara face à la crise d'octobre 1993 : Evolution socio- économique (1993 - 2000)

Niyungeko, Alexandre

2004
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1354

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE

LE QUARTIER NGAGARA FACE A LA CRISE D'OCTOBRE 1993 : EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE (1993-2000)

Par
Alexandre NIYUNGEKO

Sous la Direction de :
Mr Pascal NIYONIZIGIYE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en HISTOIRE – Option : E & R

BUJUMBURA, Février 2004

DEDICACE

A mes chers parents,

A mes frères et sœurs,

A mes oncles et tantes,

A mes cousins et cousines,

A mes neveux et nièces,

A tous mes amis,

Nous dédions ce mémoire.

AVANT-PROPOS

L'aboutissement de ce travail nous donne l'heureuse occasion de nous acquitter d'une noble dette de reconnaissance envers certaines personnes dont le concours a été décisif dans sa réalisation.

Nous pensons à nos éducateurs du primaire, du secondaire et surtout de l'Université. Ainsi, nos sentiments de reconnaissance s'adressent directement à tous les professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, spécialement ceux du département d'Histoire pour la formation tant scientifique qu'humaine que nous avons acquise auprès d'eux.

Un privilège de reconnaissance est réservé au Professeur Pascal NIYONIZIGIYE qui, en dépit de ses multiples occupations, a voulu guider nos premiers de chercheur.
Ses conseils judicieux, sa rigueur scientifique, son encouragement, nous ont été d'une utilité sans faille.

Enfin, une indicible gratitude revient à nos parents qui nous ont montré le chemin de l'école. Notre reconnaissance revient également à la famille NTIRUBUZA Simon pour son soutien inoubliable mais aussi à nos chers amis et connaissances, à nos collègues de la RTNB qui, par leur assistance régulière, nous ont permis de mener à bon port nos recherches.

A tous et à chacun, nous disons sincèrement merci.

Alexandre NIYUNGEKO

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACA	: Au Cœur de l'Afrique
ADRA	: Adventist Development Relief Agency
AENA	: Assistance aux Enfants Non Accompagnés
ASB	: Association des Scouts du Burundi
ASR	: Association des Scouts du Rwanda
BJ	: Bloc Jumelé
Bn Inter	: Bataillon d'Intervention
BNDE	: Banque Nationale de Développement Economique
BSR	: Bureau Spécial de Recherche
CNDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie
COTEBU	: Complexe Textile du Burundi
CRS	: Catholic Relief Services
DCA	: Défense Contre Avion
E.P.	: Ecole Primaire
FDD	: Forces de Défense de la Démocratie
FLSH	: Faculté des Lettres et Sciences Humaines
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Population
FPUD	: Fondation pour l'Unité, la Paix et la Démocratie
FPR	: Front Patriotique Rwandais
FRODEBU	: Front pour la Démocratie au Burundi
FSEA	: Faculté des Sciences Economiques et Administratives
GEDEBU	: Génération Démocratique au Burundi
IGAA	: Ishirahamwe ryo Guteza Imbere Abakenyezi n'Abana
ISTAU	: Institut Supérieur des Techniciens de l'Aménagement et de l'Urbanisme
JRR	: Jeunesse Révolutionnaire RWAGASORE
MIOB	: Mission d'Interposition et d'Observation au Burundi
MIPROBU	: Mission pour la Protection des Institutions au Burundi
MRRDR	: Ministère à la Réinsertion et à la Réinstallation des Déplacés et des Rapatriés
MSF	: Médecins Sans Frontières
OCA	: Office des Cités Indigènes
OCEC	: Office des Centres Extra Coutumiers
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
ONL	: Office National de Logement
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PC	: Point de Commandement
PJP	: Police Judiciaire des Parquets
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement

PSI	: Population Santé Information
PSP	: Police de Sécurité Publique
R.B	: République du Burundi
RN	: Route Nationale
RTNB	: Radio Télévision Nationale du Burundi
SASB	: Solidarité pour Aider les Sinistrés Burundais
SIDA	: Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
SIP	: Société Immobilière Publique
SMO	: Service Militaire Obligatoire
SODECO	: Société de Dépulpage et de Commercialisation
UB	: Université du Burundi
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UPP	: Unité de Planification de la Population
UPRONA	: Union pour le Progrès National
W.F.P.	: World Food Program
W.V.I.	: World Vision International.

INTRODUCTION GENERALE

1. PROBLEMATIQUE

La crise qui a secoué le Burundi depuis octobre 1993 trouve ses origines dans divers domaines politique, économique et social. Toutefois, bien qu'elle ait frappé tout le pays, toutes les régions ne l'ont pas ressentie de la même façon. Ainsi, le quartier Ngagara, s'il n'a pas été la « première cible » de cette crise, du moins, il en a connu ses conséquences ou ses répercussions.
Nous sommes convaincus que ces dernières constituent un grand impact sur la vie du quartier en général.

En effet, la vie quotidienne a été affectée par un sentiment d'insécurité permanente nourrie par la peur des différentes composantes (hutu et tutsi) que la présence de l'une provoque chez l'autre. C'est à ce moment qu'on constate la venue massive des « pourchassés » des quartiers et régions à majorité hutu et le départ des hutu habitant le quartier Ngagara. Ainsi commencent les pillages et destructions même s'ils n'ont pas eu une grande allure par rapport à ceux qu'ont connu les quartiers Kamenge et Cibitoke, périphériques au quartier Ngagara. Les tutsi de ces quartiers affluent vers Ngagara ; et la conséquence fut ressentie immédiatement dans le domaine de l'éducation. Les « expulsés » s'installent dans les locaux hébergeant les écoles primaires. Sans doute étaient-elles obligées de fermer.
La jeunesse laissée à elle-même s'érigeant en une force d'autodéfense - parfois même d'offensive - s'est rendue coupable de tous les maux ; crimes, viol, etc.
La hausse des prix des produits de première nécessité a été un autre fait qui a marqué cette période.

C'est pourquoi, à l'égard de toutes ces constatations personnelles, nous avons été amené à nous poser certaines questions auxquelles nous tenterons de répondre :

- Comment la crise d'octobre 1993 a-t-elle affecté le quartier Ngagara depuis cette date jusqu'en 2000 ?
- Quel a été l'impact de l'installation des déplacés dans le quartier ?
- Quel a été le rôle de la jeunesse de ce quartier dans cette crise ?
- Quelle a été la part des différents intervenants pour tenter de résoudre les effets de la crise sur le quartier ?

Hypothèses de travail

- L'origine de la crise d'octobre 1993 serait politico-ethnique.
- L'installation des déplacés dans le quartier Ngagara aurait affecté les infrastructures d'accueil.
- La hausse des prix des produits locaux serait liée à la baisse de la production locale pendant la crise et l'embargo décrété contre le pays depuis 1996.

2. MOTIVATION DU SUJET

Aujourd'hui, hormis l'insécurité, même les moyens dont nous disposons ne pourraient nous permettre de mener notre étude sur tout le territoire national. Raison qui nous a poussé à limiter notre étude sur le quartier Ngagara situé en Mairie de Bujumbura.

En plus, c'était la première fois que nous avons assisté à une crise où les gens qui ont cohabité durant des décennies – paisiblement, des innocents, des vieillards, des femmes et des enfants se sont vus subitement attaqués. Nous voulons voir à quel point Ngagara, un quartier parmi les plus anciens de la ville (1950), a souffert de la crise en cernant les impacts que cette dernière a provoqués sur tous les points de vue.

Enfin, le choix du quartier Ngagara a été dicté par notre connaissance plus ou moins parfaite de l'endroit. Et nous avons opté pour un sujet d'étude ainsi intitulé « LE QUARTIER NGAGARA FACE A LA CRISE D'OCTOBRE 1993 : EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE (1993-2000).

3. DELIMITATION DU SUJET

Notre travail commence avec octobre 1993, sa borne inférieure s'explique par le début de la crise par le putsch manqué dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993. La limite supérieure est 2000, année du choix de notre sujet d'étude.

4. METHODOLOGIE ET ARTICULATION DU SUJET

Les travaux se sont essentiellement faits sur terrain ; un questionnaire d'enquête que nous avons élaboré a permis de recueillir certaines informations. Nous avons également utilisé des ouvrages généraux et/ou spécialisés, des mémoires et thèses, des articles de journaux ainsi que des documents disponibles auprès des institutions comme le SETEMU, SIP, Mairie, Zone, Urbanisme et bien d'autres.

Tout cela a été complété par des entretiens que nous avons menés avec le chef de zone et autres agents du bureau de la zone Ngagara ainsi que la population du quartier.

Nous avons mené notre réflexion en trois temps. Dans un premier chapitre, nous présentons d'une façon générale notre zone d'étude ; le cadre physique, son historique ainsi que ses habitants. Au second chapitre, nous analysons la crise d'octobre 1993, ses différentes causes, son déroulement ainsi que ses manifestations dans le quartier Ngagara.
Le troisième et dernier chapitre nous conduit au constat des différentes tentatives pour résoudre les effets de la crise dans le quartier Ngagara.
En effet, rappelant différents acteurs, nous montrons quelle a été l'œuvre de chacun dans cette tâche.

CHAP. I : PRESENTATION GENERALE DU QUARTIER NGAGARA

A. LE CADRE PHYSIQUE

1. Localisation

Le quartier Ngagara fait partie de l'ensemble des quartiers qui sont situés au Nord de la rivière Ntahangwa. Il est limité au Nord par le quartier Cibitoke et une partie de Kamenge à l'Est par le quartier Kamenge, au sud par le quartier Kigobe et à l'Ouest par le quartier industriel.

Disposant en outre de grandes voies qui débouchent sur ce quartier, Ngagara occupe ainsi une situation de carrefour. L'avenue de l'OUA mène au quartier industriel, le Boulevard du peuple Murundi relie le centre-ville au quartier, le Boulevard du 28 Novembre, voie de contournement joue le même rôle que le précédent ; enfin le Boulevard du 3 septembre le sépare du quartier industriel.

Mais aussi, le quartier est au carrefour des voies régionales, par le Boulevard du 3 septembre menant à Muzinda et des voies Nationales par le Boulevard MWAMBUTSA qui rejoint la RN1 et l'Avenue de l'OUA connectée à la route de Cibitoke et d'Uvira parvient à la plaine occidentale Nord et l'Est de la République Démocratique du Congo.

Une telle situation confère à ce quartier des avantages et facilités indéniables par rapport aux autres quartiers situés à la périphérie du centre.

2. Le site

Le site de Ngagara est délimité au Sud par la rivière Ntahangwa et au Nord par le ruisseau de Nyabagere. La carte topographique montre que le quartier s'inscrit entre la courbe de niveau de 800 m et celle de 840 m sur une distance de 1,75 km avec une dénivellation de 40 m.

La pente est marquée par une ondulation assez large de l'Ouest à l'Est, mais plus prononcée au Sud où elle se combine avec la terrasse fluviatile de Ntahangwa. Cette pente qui est douce permet de faciliter l'aménagement du quartier.

Eu égard à sa pente, le site de Ngagara offre des facilités d'aménagement, situation certes contraire à celle à des quartiers Rohero et Gikungu qui demandent de travaux onéreux.

B. LA CROISSANCE DU QUARTIER

1. Les origines

L'installation des Allemands sur la terrasse lacustre de Tanganyika marque sans doute le point de départ de la croissance de la ville de Bujumbura créée en 1897, elle a connu des transformations profondes au cours de l'histoire. Elle va s'étendre au cours des décennies par la croissance continuelle des quartiers. C'est dans ce contexte que se mit en place le quartier Ngagara du début des années 1950.

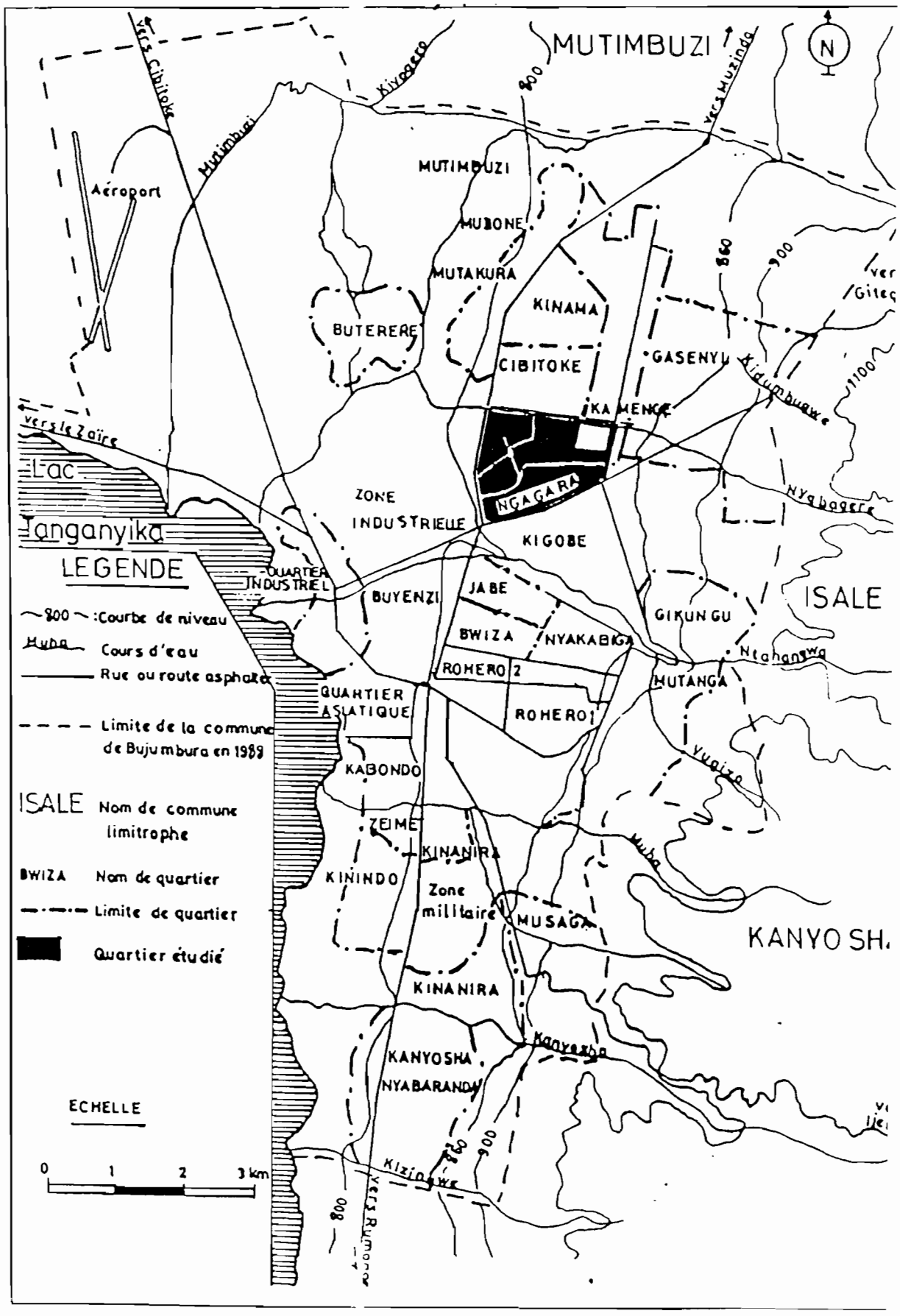


Figure n° 1 : SITUATION DU QUARTIER NGAGARA.
Source : BIDOU et alii, Géographie du Burundi, Paris, Hatier, 1991, p 232

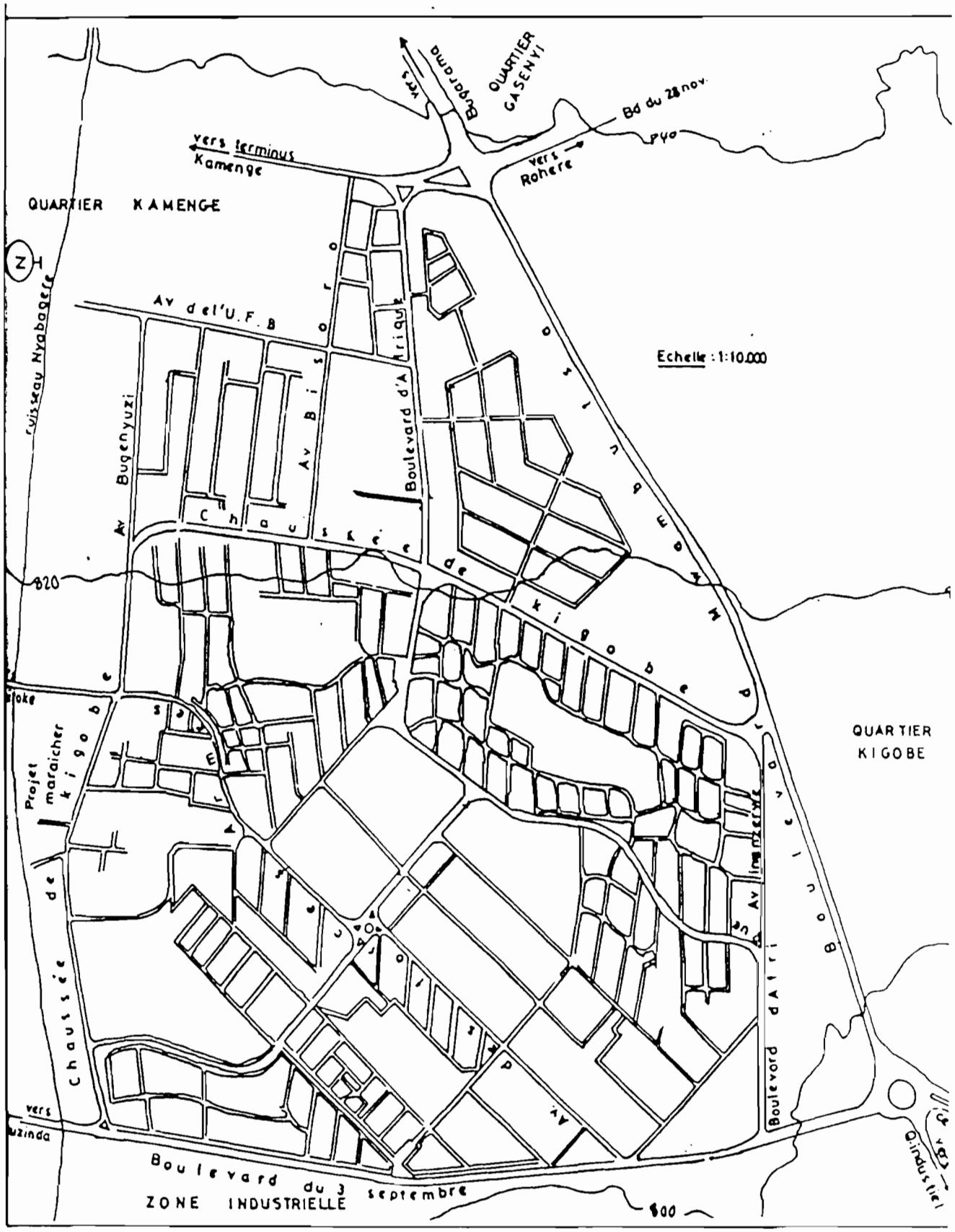


Figure n° 2 : LOCALISATION DU QUARTIER NGAGARA.
Source : Tirée de la carte d'équipement de la ville de Bujumbura 1984 complétée en 1988.

a) La création de l'O.C.A.

Créé par le décret de 30 mars 1952, l'Office des Cités Africaines (O.C.A.)[1] était chargé d'élaborer les plans des constructions de Ngagara. Ceci s'inscrivait dans un vaste programme de construction des maisons des travailleurs dans les principales cités du Congo-Belge et du Rwanda-Urundi.

Par l'Ordonnance n° 68 du 22 décembre 1941, il y a eu la création de l'Office des Centres extra-coutimiers (O.C.E.C.). Ce dernier devenait dès 1952 le conseiller technique de ce service (OCA) puisqu'il devait étudier spécialement et exclusivement les problèmes de logement. Donc, l'objectif de la création de l'OCA était de fournir aux employés africains un logement en dur et hygiénique.

> *« Sur un terrain de 382 ha octroyé à l'OCA sur le site de Ngagara, ce dernier aménagera 152 ha fin 1955 comptant 2094 logements »*[2]

Le rapport du conseil d'administration de l'OCA précise le contexte de la création de cet organe :

> *« En application du décret du 7 juin 1949, le conseil supérieur des cités indigènes, organe consultatif, fut chargé de promouvoir, de surveiller et de coordonner les activités des divers offices autonomes créés à Léopoldville, Stanleyville, Costermanville et Usumbura. Mais l'ampleur et la complexité des problèmes techniques, et financiers dépassant les possibilités de chaque office. Un nouveau organisme fut créé afin d'assurer une meilleure coordination des activités. Cet organisme est l'Office des Cités Africaines et fut institué par le décret du 30 Mars 1952 et organisé par l'arrêt Royal du 14 Avril 1952 »*[3]

b. La mission de l'OCA

L'OCA avait le droit d'assurer, sur les terrains mis à disposition, l'aménagement des cités indigènes, d'y installer le plus rapidement possible des habitations et autres bâtiments.

A cette fin, il peut vendre, louer ou destiner à un autre usage les constructions érigées à ses frais ou consentir aux habitants, aux conditions d'un règlement approuvé par le conseil d'administration , des prêts hypothécaires ou d'autres bâtiments à usage résidentiel.

[1] L'O.C.A. est souvent appelé O.C.A.F. par déformation terminologique du premier sigle.
[2] Direction nationale des archives, Rapport de l'administration belge sur le Rwanda-Urundi de 1949-1958.
[3] Rapport du conseil d'administration de l'OCA concernant l'exercice 1955 p. 1.

Il pouvait en outre assurer, à la demande des autorités, l'exécution des travaux publics et la gestion des services publics dans toute l'étendue des dites agglomérations indigènes et dans leur extension.

b. Les ressources de l'OCA

Elles sont constituées d'abord par le produit de la vente ou de la location des constructions lui appartenant et de la vente des matériaux de construction. Ensuite, il bénéficie d'une dotation initiale par le Congo-Belge et éventuellement par le Rwanda-Urundi. Enfin, il y a les emprunts contractés moyennant l'autorisation préalable du ministère des colonies qui en approuve les modalités, mais aussi les subsides.

L'Office exerça son activité dans l'agglomération indigène de Bujumbura et plus précisément dans la construction de Ngagara appelée encore cité-jardin qui couvrait les sous-quartiers de I à V.

2. Les étapes de la croissance spatiale

La croissance du quartier Ngagara s'inscrit en plusieurs étapes. Toutefois, on peut en retenir deux beaucoup plus importantes. La première fut la formation et le densification de l'ancien quartier de Ngagara tandis que la seconde est celle de l'extension du quartier au-delà des limites de l'OCA.

a) Le quartier de 1952 – 1958

L'occupation de l'espace du quartier de Ngagara a été réalisée pendant la période allant de 1952 à 1958 sous l'œuvre de l'OCA. Avec une superficie de 152 ha[1] aménagés, l'espace fut subdivisé en 5 sous-ensembles (quartiers) s'organisant dans le sens des aiguilles d'une montre autour d'un espace central appelé quartier central, réservé à l'équipement général du quartier. La construction des logements a été réalisée simultanément dans les sous-ensembles ; seul le rythme de progression dans l'occupation du terrain a été différent. C'est pourquoi d'ailleurs on trouve par exemple encore d'espaces libres dans le quartier 2 ou sous-ensembles 2.

Au départ, chaque « petit quartier » disposait de ses propres équipements, notamment les écoles. L'organisation concentrique du quartier avait pour but de faciliter à tous les habitants du quartier l'accès aux équipements communautaires.
L'occupation du quartier ne faisait pas intervenir le niveau de vie. Le seul et unique critère était la taille du ménage.

[1] Rapport du conseil d'administration de l'OCA concernant l'exercice 1955, p. 37

Les familles qui avaient beaucoup d'enfants occupaient les BJ4, celles qui avaient peu d'enfants les BJ3 jusqu'aux familles sans enfants qui logeaient dans les BJ1.

En dehors des bâtiments en étages, les constructions sont en horizontal et composées dans leur totalité de blocs jumelés (BJ) et en série. Il s'agit en fait des maisons accolées les unes aux autres par groupe de 4 mais on peut trouver aussi, par endroit, comme au quartier 5 des groupes de 6 ou de 2 dans les cas de BJ1.

Quant aux pistes qui assurent la circulation au sein du quartier, leur aménagement reflète les moyens de circulation des habitants de ce quartier. Ce sont des voies piétonnières recouvertes de graviers compactés. Seules les voies principales permettent la circulation automobile.

A la fin de 1958, l'OCA disposait de 5 types de constructions :[1]

- Un appartement pour célibataires de 20 m^2 ;
- Une maison BJ1 pour un ménage sans enfant ou avec un petit enfant. Elle avait 28 m2 et une chambre à coucher ;
- Une maison BJ2 : deux chambres à coucher avec une superficie de 49 à 57 m^2.
- Une maison BJ4 : elle avait 4 chambres à coucher avec 65 m^2 de superficie.

Au total, l'OCA construisit 216 appartements, 204 BJ.1, 4376 BJ2, 510 BJ3 et 1634 B4 de 1953 à 1958.

b) Le quartier de 1959 à 1979

Dès 1959, l'OCA cesse son programme de construction suite au mouvement des Indépendances car il travaillait pour le gouvernement belge. Toutefois, le travail de gestion restera jusqu'en 1971. A partir de cette date, commence la liquidation de l'OCA étant donné que l'Etat du Burundi ne parvenait plus à entretenir ces maisons qui devenaient de plus en plus vétustes. Les logements furent mis en vente par l'intermédiaire de la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE).

La création de l'Office National de Logement (ONL) en 1974 permit la construction de nouveaux logement sociaux, les limites de l'ancien quartier Ngagara vont être de plus en plus dépassées.

Signalons en outre que jusqu'en 1969, les quartiers nouvellement créés avaient tous des noms « européens ».

(1) KARABAYOMBA, A. et NIBIZI., Restructuration et Rénovation de Ngagara, mémoire, ISTAU, 1988, pp30-31.

C'était le cas pour Belge I ou A, Belge B, Fonds d'avance, Faubourgs et « O.C.A.F ». Depuis cette date, le gouverneur de Bujumbura changea les noms de ces quartiers dans le souci de donner à ces derniers des appellations burundaises.

Ainsi, une décision du 6/5/1969[1] changea les dénominations comme suit :

- Zone A : Mubwiza
- Le centre urbain : Rohero
- Fonds d'avance : Nyakabiga
- Faubourgs : Kinama
- O.C.A.F : Ngagara

Notre Zone d'étude portera donc successivement les noms de « Cité – jardin », « O.C.A.F » et aujourd'hui quartier Ngagara.

c) Le quartier de 1980 – 2000

A partir de 1980, la croissance du quartier Ngagara a été très rapide avec la mise en place des quartiers 6 et 7 ; le premier d'abord d'une superficie de 21,125 ha et le second ayant 26,64 ha de superficie.

La mise en place de ces quartiers s'est effectuée en deux phases ; le quartier 6 extension avec la construction de 236 logements plus 12 magasins et le quartier extension bis avec 114 logements plus 4 magasins[2]. La construction de ces bâtiments revient à la Société Immobilière Publique (SIP) en 3 ans 6 mois.

Ainsi, la naissance des quartiers 6 et 7 est venue combler l'espace inoccupé qui existait entre l'ancien quartier Ngagara et le quartier Kamenge. D'une superficie de 152 ha en 1958, le quartier Ngagara a atteint 199, 765 ha aujourd'hui. La densification se poursuit dans l'ancien quartier sur des parcelles réservées aux espaces verts ou aux équipements publics. C'est dans ce cadre qu'il est en train d'être mis en place un nouveau quartier, le quartier 8.

(1) KAVUMBAGU, J.C, Evolution démographique d'une zone urbaine d'après les registres paroissiaux. Cas NGAGARA (1956 – 1990). Bujumbura U.B. FLSH 1993 p. 18.
(2) Informations recueillis à la SIP

Ce dernier vient combler une partie de l'espace entre l'ancien quartier Ngagara et le quartier Cibitoke. Signalons toutefois que ce nouveau quartier ne sera pas traité dans notre travail. En effet, le quartier 8 est très récent, toujours en construction, n'hébergeant pour le moment que très peu de ménages.

3. Le plan du quartier Ngagara

A la différence des quartiers périphériques de la ville ayant des plans réguliers, l'OCA avait doté du quartier Ngagara un plan complexe.

a) L'ancien quartier

Il s'agit d'un ensemble composé de 5 sous-quartiers organisés autour d'une place centrale. Au sein de chaque sous-ensemble, le concepteur du plan a laissé une place réservée aux équipements publics, à la vie sociale et à un espace vert.

En outre, chaque sous-ensemble (quartier) dispose de ses rues et de ses avenues qui limitent les îlots, des différences apparaissent quant à leur longueur et à leur orientation comme le montre la figure ci-après.

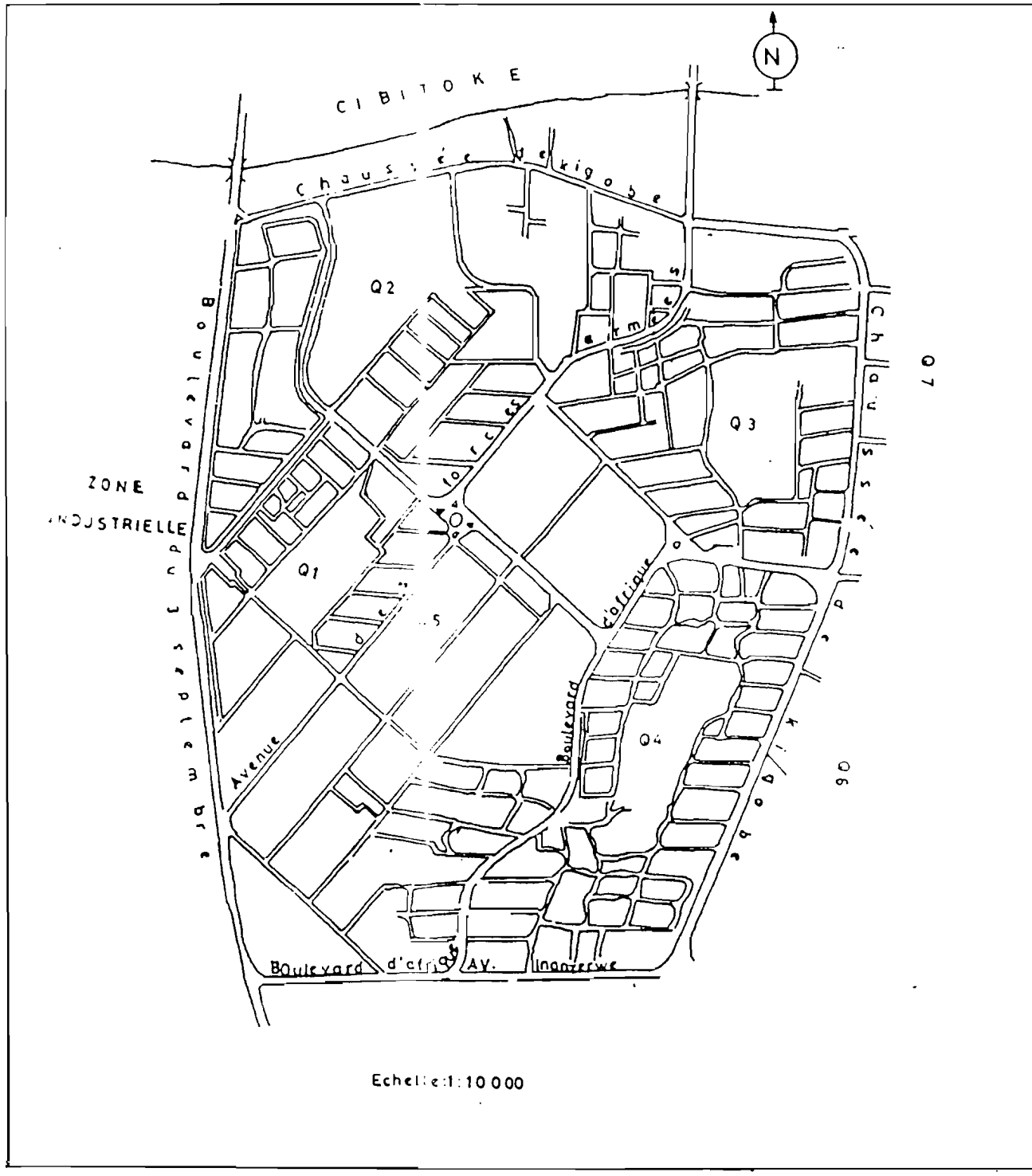


Figure n° 3 : PLAN ET ORIENTATION DES ILOTS DANS L'OCA
Source : Plan parcellaire de la ville de Bujumbura, 1984

Certains îlots sont entrecoupés de rues et d'allées qui les rendent plus petits que d'autres. Ailleurs, comme dans le sous-quartier 5, on trouve des îlots plus vastes mais celui-ci représente un cas particulier. L'orientation générale des îlots est d'Ouest en Est. A l'exception de quelques îlots de ces sous-quartier, leur orientation obéit à un objectif précis : la protection contre les rayons solaires puissants.

L'autre fait marquant de la complexité du quartier est attesté par les différentes dimensions des voies de circulation et de toute orientation. En dehors des voies bitumées et de la chaussée de Kigobe qui sont bien entendus postérieures à la mise en place du quartier, les autres voies sont étroites notamment celles qui desservent les sous-quartiers.

En réalité, il était prévu que les habitants circuleraient à l'intérieur de leur quartier avec des moyens simplifiés : circulation piédestre ou à vélo.

b) Les nouveaux quartiers

Avec la création de l'ONL depuis 1974, le quartier déborde en dehors du périmètre OCA. Un nouveau type d'aménagement apparaît dans l'organisation de l'espace. C'est la mise en place des sous-quartiers 6 et 7.

Le sous-quartier 6 présente une forme triangulaire avec un plan complexe. Certaines routes serpentent entre les îlots, d'autres se recoupent à angle droit. En outre, certaines avenues sont orientées d'Est en Ouest alors que d'autres sont Nord-Sud. Les avenues communiquent seulement avec le boulevard d'Afrique et la Chaussée Kigobe.

Par contre, le sous-quartier 7 a une forme rectangulaire délimitée en 3 îlots par 4 avenues orientées d'Est en Ouest. Deux avenues internes communiquent entre elles à travers 3 rues qui assurent la circulation interne aux îlots car ces derniers sont larges.

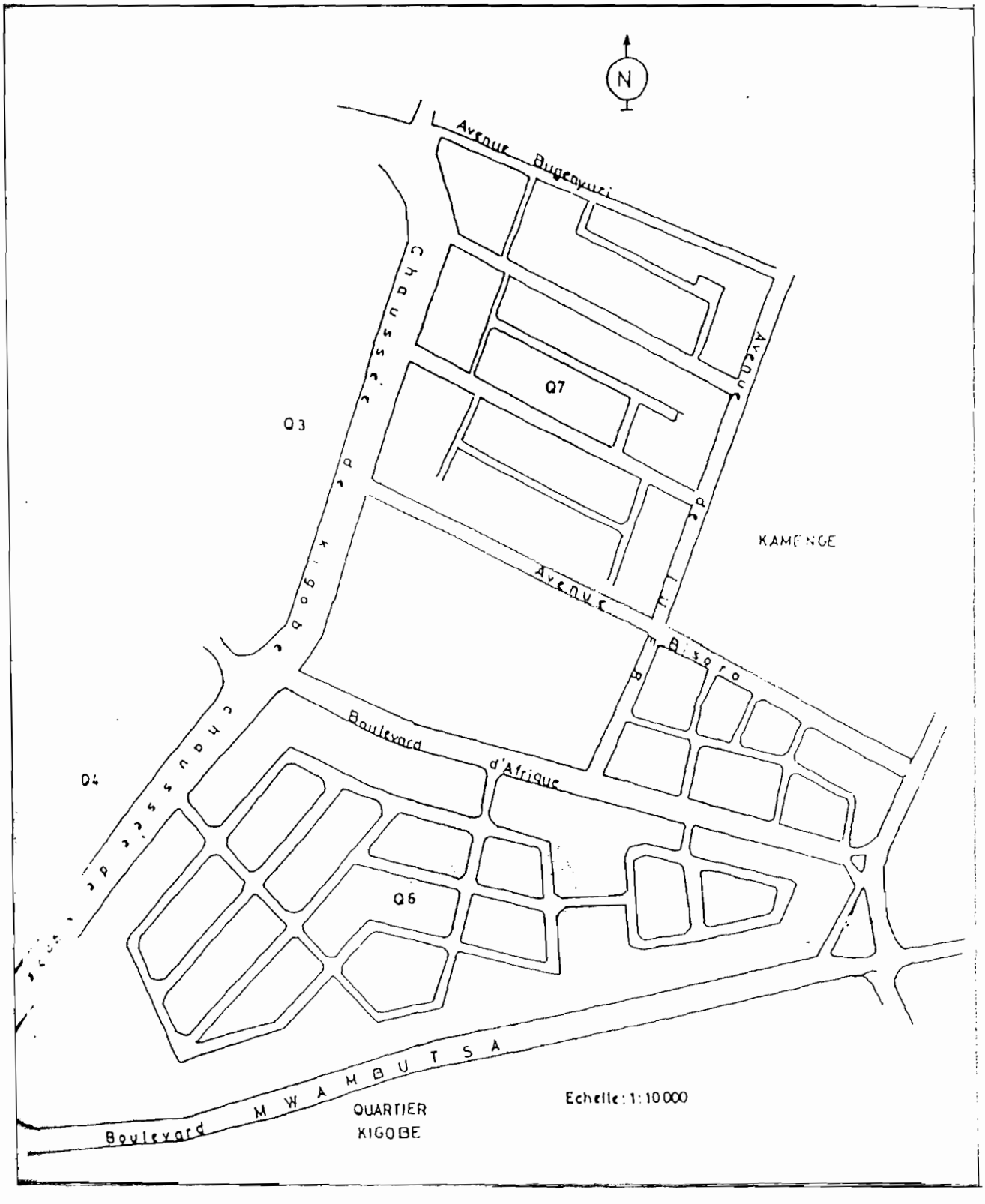


Figure n° 4 : PLAN DES NOUVEAUX QUARTIERS.
Source : Carte des équipements de la ville de Bujumbura, éditée en 1984.

Ce sous-quartier est limité à l'Est par l'avenue de l'UFB et à l'Ouest par la Chaussée de Kigobe.
Quant à l'appendice de ce dernier, son plan est en damier mais dont la rigueur géométrique n'est pas accentuée. Une voie orientée d'Est en Ouest la traverse en son sein, à laquelle 3 rues sont perpendiculaires comme le montre la figure ci-haut. Les logements se situent dans un espace aéré.

C. LA POPULATION

1. Effectif

Selon les données obtenues auprès du Bureau du FNUAP au Burundi, l'effectif total de la population pour tout le quartier Ngagara était de 16 184 habitants en 1993 alors qu'il est de 20 434 habitants en 2000.[1] Le nombre des nationaux avoisinerait les 80 % alors que celui des étrangers serait aux environs de 20 %. A ce propos, KAVUMBAGU Jean Claude émet quelques éclaircissements :

> *« A ce jour, le quartier Ngagara, d'après notre découpage, comporterait au total entre 14 et 28 % des étrangers. Cependant un problème reste posé. Combien de Zaïrois et de Rwandais se trouvent-ils à Ngagara ? Cette question est difficile à répondre d'autant plus que dans cette zone, il n'y a pas que des Rwandais et des Zaïrois qui y séjournent comme réfugiés. En outre, au moment où nous sommes, tous les Rwandais et les Zaïrois qui vivent dans cette zone ne sont pas des réfugiés. »*[2]

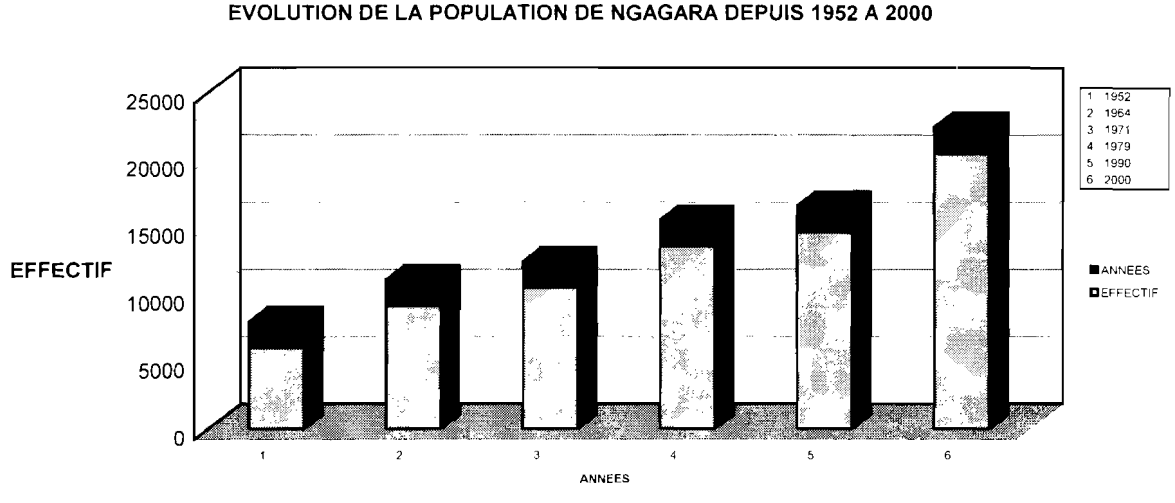
(1) FNUAP, Population burundaise de 1993 à 2003 : estimation projet BDI/99/04. Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de population.

(2) KAVUMBAGU, J.C. Evolution démographique d'une zone urbaine d'après les registres paroissiaux : Cas de NGAGARA (1956 – 1990), Bujumbura, U.B, FLSH, 1993, p. 67.

Tableau n°1 : Evolution de la population de Ngagara de 1952 à 2000.

Années	1952 (a)	1964 (b)	1971 (c)	1979 (d)	1990 (e)	2000 (f)
Effectifs	6000	9100	10447	13520	14578	20434

Sources : a) Direction Générale des Archives : Rapport de l'administration belge sur le Rwanda-Urundi 1949-1958.
b) SIRVEN, P. La sous-urbanisation et les villes du Rwanda-Urundi.
c) Enquête démographique de 1971.
d) Recensement général de la population, 1979.
e) Recensement général de la population et d'habitation 1990.
f) FNUAP, population burundaise de 1993 à 2003 : estimation projet Bdi/99/04. Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de la population.



EVOLUTION DE LA POPULATION DE NGAGARA.
Source : FNUAP, Op. Cit.

Ce graphique nous montre que la population n'a cessé d'augmenter depuis la création du quartier jusqu'en 2000. Cette population a plus que triplé dans une période de 48 ans.

Cette augmentation est en partie due à la croissance spatiale du quartier que plusieurs raisons d'immigration expliquent comme on va le voir dans les lignes qui suivent. Cette croissance a eu pour conséquence le dépassement de la capacité d'accueil des logements de l'ancien quartier, ce qui a poussé les ménages à rénover les anciens logements en opérant des agrandissements sans en aviser le cadastre. Cela entraîne le destruction et l'obstruction des égouts (surtout au sous-quartiers 3 et 5 actuellement) et l'empiétement sur les pistes publiques.

2. Structure de la population

a) Structure par âge et par sexe

Le recensement de 1990 nous montre que la population de 0-20 ans dans le quartier Ngagara est de 38 à 42 % contre 50 à 67 % des adultes. Quant aux plus âgés (65 ans et plus), ils représentent à peu près 2,5 %.

En outre, l'analyse de la pyramide des âges décèle un cas inhabituel en milieu urbain des pays du Tiers Monde : la majorité est constituée d'adultes. Nous remarquons aussi une faible proportion de la population de moins de 5 ans comme le montre le pyramide des âges de la population de NGAGARA. Ceci est dû probablement aux effets de l'exode rural et aux mouvements inter quartiers comme on va le voir.

En plus de l'allure particulière de la pyramide des âges qui donne une concentration de la population dans les tranches d'âge de 10 à 30 ans, nous constatons une nette différence dans la distribution des sexes. Mis à part la tranche d'âge de 15-19 ans et les plus de 60 ans où les femmes sont supérieures aux hommes, le reste des tranches d'âge tourne à leur défaveur. Toutefois, la situation semble avoir changé en 1999 et 2000 pour les tranches d'âge de 5 à 19 ans et les plus de 55 ans où les femmes remportent sur les hommes en effectif. Mine de rien, les hommes sont restés de loin supérieurs en nombre par rapport aux femmes comme le prouve le tableau de population par âge et par sexe dans le quartier Ngagara en 1999 et 2000 (voir p.37).

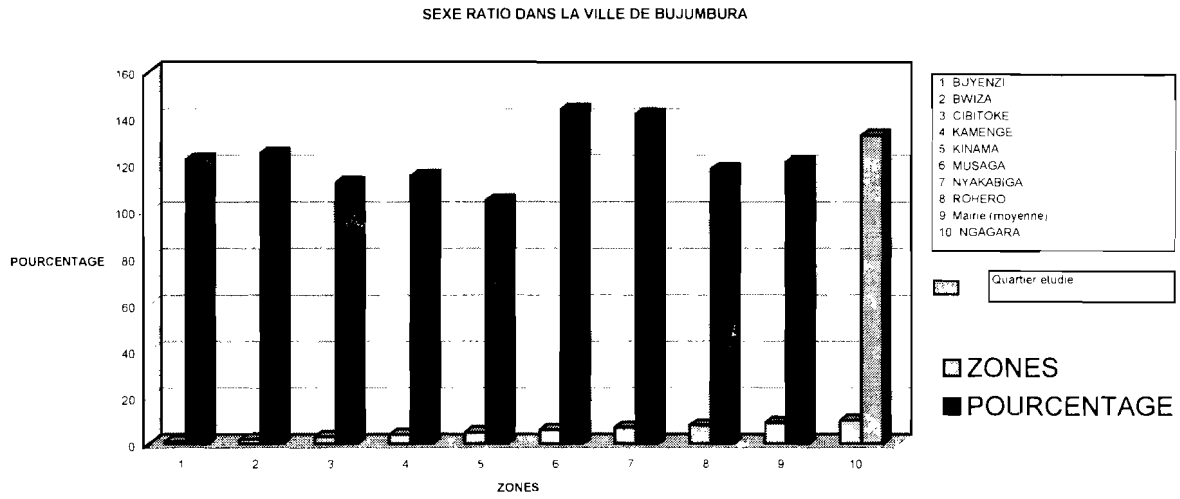
En fait l'exode rural touche plus les hommes que les femmes. Ce sont les hommes qui quittent la campagne vers les villes à la quête du travail. En plus, la coutume burundaise voulait que la fille reste toujours à la maison, s'occupant des travaux familiaux, chose qui n'est pas encore disparue définitivement aujourd'hui.

La comparaison des taux de masculinité des différents quartiers de la Mairie classe NGAGARA parmi les premiers.

Tableau n°2 : Taux de masculinité [1] par quartier dans la Mairie de Bujumbura

Lieu de résidence	Total	Effectif		
		Masculin	Féminin	Taux de masculinité
BUYENZI	27.133	14.934	12.199	122,4
BWIZA	26.132	14.525	11.607	125,1
CIBITOKE	34.715	18.370	16.345	112,4
KAMENGE	41.054	21.971	19.083	115,1
KINAMA	24.976	12.771	12.205	104,6
MUSAGA	29.018	17.106	11.912	143,6
NYAKABIGA	15.711	9.208	6.503	141,6
ROHERO	22.123	11.981	10.142	118,1
MAIRIE	235.440	129.178	166.262	121,1
NGAGARA	14.578	8.312	6.266	132,6

Le quartier NGAGARA occupe la 3ème place avec 132,6 % après MUSAGA avec 143,6 % et NYAKABIGA qui a 141,6 %. Ce phénomène serait lié en partie au fait que NGAGARA accueille beaucoup de jeunes fonctionnaires masculins, les filles préférant vivre dans les résidences collectives ou dans les familles. Très peu donc ont recours à la location individuelle comme le font les garçons.



[1] Calculé à partir des données du recensement de 1990.

b) Structure par nationalité

Le quartier Ngagara, comme toute la ville de Bujumbura était à son origine peuplé à majorité par d'étrangers. BAECK croit que les Congolais étaient nombreux étant donné que le climat leur était favorable. Voici, ce qu'il écrit : *« La topographie ainsi que le climat d'Usumbura est peu accueillant pour le Rwanda et l'Urundi, habitants de hautes terres. La présence d'une majorité de Congolais à Usumbura s'explique d'un côté par leur supériorité au travail manuel, de l'autre côté par leur degré d'instruction plus élevé jusqu'à présent »*[1]

Néanmoins, cette situation des années 1950 a beaucoup changé actuellement. Par ailleurs, depuis 1959, la population étrangère qui séjourne dans notre zone est dominée par les Rwandais. Suivant les données disponibles, la répartition par nationalité s'est faite dans ces proportions.

Tableau n°3 :Population par nationalité à Ngagara selon les périodes

Nationalité / Année	Burundaise	Rwandaise	Congolaise
1971 (a)	54 %	40 %	5 %
1978 (b)	41 %	51 %	8 %
1990 (c)	78 %	18,7 %	2,7 %

Source : a) Enquête démographique de 1971
c) Enquête socio-économique de la FSEA de 1978
d) Recensement général de la population de 1990

La répartition de la population par nationalité a toujours varié dans le temps. Cette variation de Rwandais et de Congolais était dictée par la situation qui prévalait dans leur pays. La proportion de Rwandais est passée de 40 à 51 % en 1971 et 1978, suite aux tensions de 1973 après les événements de 1972 au Burundi. Quant aux congolais, leur effectif a augmenté passant des 5 à 8 % dans cette même période à cause des conditions économiques catastrophiques que connaissait leur pays. La variation négative des Burundais à la même époque est due au fait que ces derniers ne s'installaient pas à Bujumbura au moment où la population étrangère continuait à augmenter. Cette situation s'est inversée depuis les années 1980. L'absence de la population européenne dans le quartier est liée à l'histoire même de sa création. Il s'agit d'un quartier réservé aux africains évolués, auxiliaires de l'administration coloniale belge.

[1] BAECK, L. Etude socio-économique des centres extra-coutumiers d'Usumbura, Bruxelles, Académie Royale des Sciences Coloniales, 1957, p.8.

Si nous considérons la situation en 1990, les Rwandais et plus encore les Congolais ont sensiblement diminué. Depuis cette date, les Rwandais ont commencé à regagner leur pays petit à petit. C'étaient surtout des jeunes encore solides qui partaient pour rejoindre les rangs de la rébellion de l'époque, les « INKOTANYI ». Un grand nombre va quitter le Burundi après la victoire militaire qui a été précédée par le génocide de 1994. Pour ce qui est des congolais, la plupart avaient progressivement regagné leur pays. Mais, les hostilités toujours présentes au Congo ont fait qu'il y ait de nouveaux réfugiés en l'occurrence les Banyamulenge, qui à certains endroits sont dans des conditions intenables.

En bref, la crise socio-politique qui persiste dans notre pays, la reconstruction au Rwanda et les changements politiques en République Démocratique du Congo ont fait que les Rwandais et les Congolais regagnent leur pays. Mais quelques uns ont préféré rester au Burundi car étant déjà bien installés alors que d'autres arrivent (ceux du Congo) suite aux troubles actuelles que connaît leur pays.

c. La population active et population non active

Selon Max DERRUAU, *« est considéré comme active, toute personne qui exerce une profession même si elle est en chômage »*[1]

Cette définition écarte certaines catégories de la population comme les infirmes, les jeunes (de moins de 20 ans), les vieux (de plus de 65 ans), les étudiants et les élèves, etc. Mais, la question des jeunes prête à confusion car beaucoup d'enfants exercent des travaux rémunérés. Aussi, certains vieux font des métiers rémunérateurs comme le commerce.

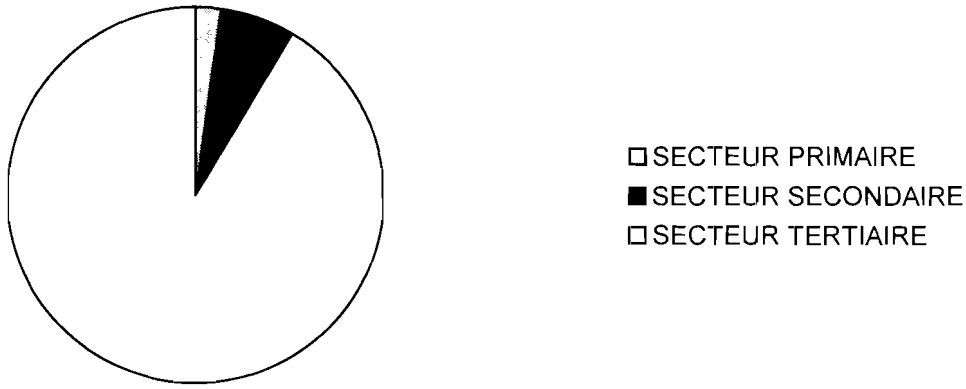
Pour mieux évaluer la population active, nous nous sommes situés dans les tranches d'âge de 20 à 64 ans. Elle représente 32,8 % de la population totale. Le taux d'activité qui est le rapport de la population active occupée et de la population théoriquement active est de 72,8 %. Mais le pourcentage de la population en âge de travailler et qui est occupée reste faible soit 21 % de la population totale. Cela montre que la population occupée a une lourde charge envers les inactifs et les non occupés.

Concernant les branches d'activité, la répartition de la population active concentre le gros de l'effectif dans le secteur tertiaire. Contrairement au milieu rural où presque la totalité de la population vivant en dehors des centres se déclare agriculteur, le quartier Ngagara enregistre une faible part de personnes actives dans le secteur primaire.

La figure suivante attribue à ce secteur 2,2 % de la population active. Cela prouve que le secteur primaire n'a pas de place suffisante dans le quartier.

[1] DERRUAU, M., Nouveau précis de géographie humaine, 2ème édition, Paris, Armand Colin, 1971, p. 65.

SECTEURS D'ACTIVITES DANS LE QUARTIER NGAGARA

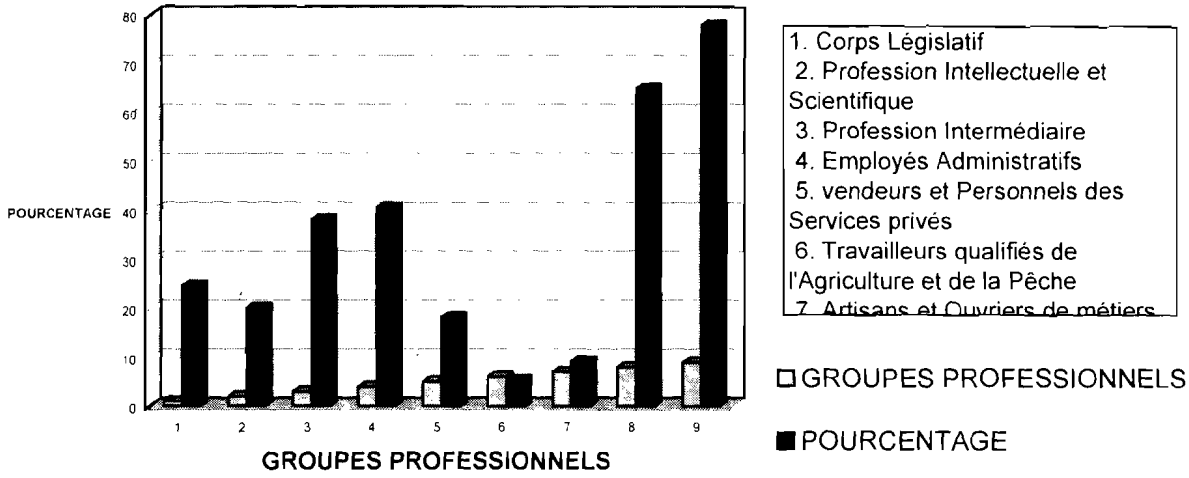


Source : Recensement général de la population 1990.

Les secteurs secondaire et tertiaires sont dans les proportions respectives de 6,4 % et 91,4 %. Cela prouve que le territoire s'accapare de la presque totalité des actifs. En effet, la plupart des personnes travaillent dans les secteurs de l'administration, dans l'enseignement et dans la santé, etc.

Le recensement de 1990 fait ressortir que les manœuvres et les ouvriers non qualifiés dans la population active sont prépondérant comme l'atteste la figure suivante :

LES GROUPES PROFESSIONNELS DANS LE QUARTIER NGAGARA



Le groupe professionnel de manœuvres et ouvriers qualifiés prend la première place. Selon le recensement de 1990, les personnes ayant un niveau d'instruction du primaire et ceux ne disposant pas de ce niveau sont nombreuses. Cette importance de manœuvres et d'ouvriers est sans doute dû au nombre élevé de travailleurs de maisons. A ceux-là, on ajoute les petits détaillants des boutiques, très nombreuses dans le quartier. Il s'agit là des métiers non qualifiés, classés toutefois dans le secteur tertiaire informel. Cependant, dans la classification classique, les travailleurs des maisons ne sont pas considérés comme des actifs. Pourtant, ils sont considérés comme tel dans les « pays en voie de développement ».

3. Les densités de la population

a) Densité prévue par l'OCA

Selon les estimations des concepteurs de la cité, Ngagara devait abriter une population d'environ 6000 habitants sur une superficie de 382 hectares[1].
La densité prévue devait atteindre environ 16 habitants par hectare. En réalité, la superficie occupée s'élevait à 118 hectares[2], ce qui fait une densité de 50,8 habitants par hectare.

[1] OCA, op. cit. p. 37
[2] Superficie calculée à partir du plan parcellaire au 1/10.000

b) les densités par sous-quartier en 1990

Les densités des sous-quartiers de l'OCA ont sensiblement augmenté. Cela est le résultat de l'immigration dans le périmètre de l'OCA ainsi que du croît naturel. Même si de nouvelles constructions sont apparues à l'intérieur des sous-quartiers, il n'empêche que des logements initialement prévus ont vu augmenter soit de nombre de pièces, soit de nombres de personnes provoquant ainsi une surpopulation de logements. Le tableau suivant nous montre les densités des différents sous-quartiers.

Tableau n°4 : Répartition de la densité par sous-quartiers

Sous-quartiers	Surface en ha (a)	Population (b)	Densité hab. /ha	Nombre de logements	Pers par logement
1	22,3	753	33,80	120	6,3
2	24,0	1515	63,00	257	5,8
3	19,3	2423	125,50	442	5,5
4	24,3	2896	118,20	472	6,0
5	28,0	4003	143,00	604	6,6
6	28,0	2929	90,60	483	6,0
7	24,3	912	37,20	132	7,0

Source : a) Superficie calculée à partir de la carte du plan parcellaire au 1/10.000
b) Résultats définitifs du recensement de 1990
c) Résultats provisoires du recensement de 1990.

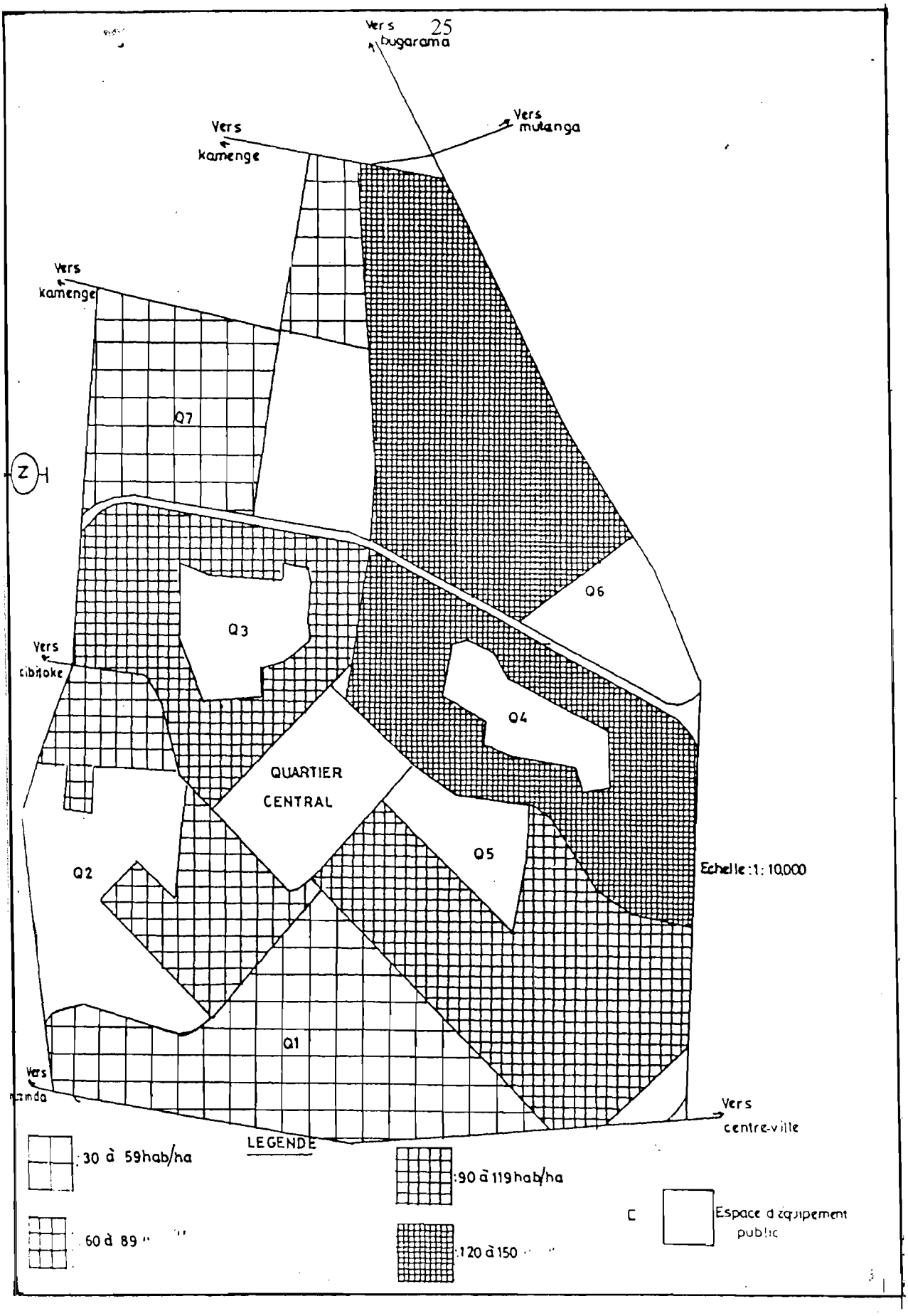


Figure n° 5 : DENSITE DE LA POPULATION DE NGAGARA
Source : Résultats définitif du recensement de 1990

Les nouveaux sous-quartiers présentent une image différente quant à l'aménagement de l'espace et aux types de logement. Cependant à part le sous-quartier 7, le sous-quartier 6 apparaît croître sa densité comme le montre la carte des densités du quartier Ngagara.
Nous avons voulu connaître la place du quartier Ngagara de par sa densité en comparaison avec celle des autres quartiers de la ville de Bujumbura.
La tableau suivant nous aide à le situer dans sa véritable position.

Tableau n°5 : Densité de la population de Bujumbura suivant les quartiers

Quartier	Habitants/ha
Buyenzi	200
Bwiza	178
Cibitoke	24
Kamenge	37
Kinama	67
Musaga	20
Ngagara	34
Nyakabiga	1327
Rohero	27
Toute la ville (moyennes)	

Source : Recensement général de la population et de l'habitation. Résultats provisoires de la ville de Bujumbura, Novembre 1990, p.36.

En effet, la précarité des conditions de vie se répercute sur le logement. Ngagara, quartier de la classe moyenne par excellence vient beaucoup derrière les quartiers dits « populaires » (Buyenzi et Nyakabiga). Ces derniers connaissent un nombre très élevé de personnes au sein d'un même « rupangu ». Donc, nous sommes en face d'une population nombreuse vivant sur un espace réduit. Une situation contraire à celle du quartier Rohero où en plus de l'espacement des logements plus ou moins marqué, il y a aussi de grands espaces hébergeant soit des bâtiments publics, soit des infrastructures des services privés.

Le nombre de personnes par ménages très élevé a aussi retenu notre attention sur notre zone d'étude comparée aux autres quartiers de la capitale. Cela est illustré dans le tableau suivant.

Tableau n°6 : La taille moyenne d'un ménage suivant les quartiers

Quartiers	Personnes/ménages
Buyenzi	5,5
Bwiza	4,6
Cibitoke	4,6
Kamenge	4,4
Kinama	4,5
Musaga	4,1
Ngagara	6,0
Nyakabiga	4,4
Rohero	5,3
Toute la ville (moyennes)	4,7

Source : Recensement général de la population et de l'habitation. Résultats provisoires de la ville de Bujumbura, Novembre 1990, p.36.

Nous constatons que le nombre de personnes par ménage est le plus élevé à Ngagara que partout ailleurs dans les autres quartiers. Le recensement de 1990 présente un ménage ordinaire comme étant :

> *« Un ensemble de personnes quels que soient leurs liens qui les unissent, font provision en commun des denrées alimentaires et autres nécessités de la vie courante »*[1]

Donc, partant de cette définition, même les jeunes fonctionnaires vivant ensemble forment des ménages. Et il n'y a pratiquement pas à Ngagara, une seule personne qui occupe un logement, situation qui est fréquente dans les autres quartiers comme Buyenzi, Bwiza, Nyakabiga et autres. En fait, ces quartiers disposent de petits logements ayant parfois une seule chambrette prête à accueillir une seule personne. Donc, nous sommes devant une situation où un ménage compte un seul individu. Par conséquent, le nombre de personnes par ménage dans ces quartiers sera inférieur à celui du quartier Ngagara qui atteint à certains endroits comme au sous-quartier 7,7 personnes par logement.

[1] Recensement générale de la population et de l'habitation. Résultats provisoires, Gitega, Novembre 1990, p.5

4. Les mouvements de la population

a) Les mouvements géographiques

La part des mouvements migratoires des populations apparaît comme essentielle dans le quartier Ngagara. En effet, cette région passe pour un carrefour de différentes populations qui séjournent dans la Mairie de Bujumbura : fonctionnaires, étrangers et les nouveaux venus de l'intérieur du pays trouvent souvent Ngagara comme une étape privilégiée dans leur accès à la ville.

1° De l'intérieur du pays : l'exode rural et l'installation des cadres

Les flux migratoires en provenance de l'intérieur du pays se composent d'hommes et de femmes âgés de 15 à 40 ans. Ils quittent généralement leurs travaux des champs et s'en vont à Bujumbura dans le souci d'améliorer leurs conditions de vie. A leur arrivée, ils séjournent chez leurs parentés avant de se faire embaucher dans l'Administration ou chez les privés.

Les raisons de l'exode rural sont de trois ordres : la révolte contre l'exploitation traditionnelle, la recherche de l'argent et le goût de l'aventure. Ainsi, rien qu'à voir ces motifs de départ, on se rend compte que finalement partent des bras solides capables de produire. Aussi, remarque-t-on que ce mouvement concerne des jeunes sans qualification aucune.

En ville, ils sont alors obligés de s'engager comme domestiques ou bonnes d'enfants. Ce qui se vérifie à Ngagara où ce phénomène n'est pas étranger. En effet, on observe beaucoup de gens qui sont venus dans le quartier pour exercer des métiers que nous avons évoqué ci-haut. Cependant, ces gens non qualifiés ne sont pas les seuls à affluer vers cette partie de la vielle.
Il y a aussi des cadres supérieurs et moyens qui s'y installent, constituant une minorité de migrants.

Le terme « cadre » que nous utilisons dans ce travail est pris dans sa définition élargie. Tout d'abord, ce terme couvre les personnes qui ont fait quelques années d'études secondaires. Ceci nous amène à les classer en trois catégories à savoir les cadres inférieurs, moyens et supérieurs, c'est à dire respectivement ceux qui ont fait l'enseignement technique, deux ans à l'Université et ceux qui ont quatre à six ans dans la même institution. Par ailleurs, nous appelons « cadres » des gens qui n'ont aucune qualification, qui n'ont terminé ni leurs études universitaires ni secondaires mais qui occupent des fonctions dans l'administration.

Cette catégorie de population est importante à Ngagara. Les statistiques montrent que la plupart ne sont pas originaires de Ngagara. Néanmoins, ils vivent dans ce quartier depuis longtemps et la majorité d'entre eux occupent leurs propres maisons.

Le recensement de 1990 fournit des données relatives aux populations venues d'ailleurs installées à Ngagara.

Tableau n°7 : Répartition des habitants de Ngagara selon leur province d'origine et leur sexe.

Province d'origine	Hommes	Femmes	Total
Bubanza	79	74	153
Bujumbura Rural	297	168	465
Bujumbura Mairie	4705	3873	8578
Bururi	386	264	650
Cankuzo	56	87	143
Cibitoke	47	35	82
Gitega	552	270	822
Karuzi	31	30	61
Kayanza	213	92	305
Kirundo	64	48	112
Makamba	46	28	74
Muramvya	765	328	1093
Muyinga	47	40	87
Ngozi	184	139	323
Rutana	60	46	106
Ruyigi	72	51	123
Etrangers	708	693	1401

Source : Recensement général de la population et de l'habitation. Résultats définitifs, Gitega, Avril 1992, Tome II, Vol. XVI.

Nous constatons que Ngagara était habité essentiellement par une population originaire de la Mairie de Bujumbura. En fait, il est peuplé par une population née sur place et dans les quartiers périphériques. Toutefois, les provinces les plus peuplées qui sont frappées par l'exode rural envoient aussi des populations en direction de la ville et de Ngagara en particulier. Ainsi, les provinces fournissant beaucoup d'occupants, selon l'ordre décroissant sont Muramvya, Gitega, Bururi, Bujumbura Rural, Ngozi et Kayanza. Le mouvement migratoire touche en général plus les hommes que les femmes. Néanmoins, la province Cankuzo fait exception. En effet, cette province hébergeait beaucoup de population de nationalité rwandaise.

Et suite à l'exiguïté d'une part et à la stérilité de l'autre des terres leur octroyées, les populations féminines rwandaises sous-employées préféraient affluer vers la ville et s'installer définitivement dans les différents quartiers comme Ngagara. Ici, elles pouvaient s'engager dans les travaux que nous avons eu l'occasion de souligner plus haut.

2° De l'extérieur du pays : les réfugiés rwandais et congolais

Il s'agit ici des ressortissants des Etats voisins qui ont quitté leurs pays pour s'installer au Burundi. Pour ces derniers, nous parlerons plutôt des réfugiés car ils ont fui des conflits socio-politiques. Ainsi, à Ngagara, les réfugiés issus de ces deux pays voisins dont le Rwanda et le Congo sont les plus représentatifs.

Néanmoins, nous n'avons pas pu avoir des chiffres exacts des réfugiés rwandais dans notre zone d'étude. Aucun service ne s'est intéressé à déterminer les réfugiés quartier par quartier. Nous avons donc été contraint de nous servir des effectifs de toute la Mairie de Bujumbura. Au premier septembre 1965, les réfugiés rwandais au Burundi arrivaient par deux accès principaux [1]

- La traversée de la Kanyaru
- Une voie routière vers Bujumbura

L'origine de ces départs est les conflits politiques et sociaux survenus dans ce pays de 1959 à 1973.

Selon Justin MURARA, « *on pouvait compter 300 réfugiés au Burundi au début des années 1960 et comme pour toute minorité migrante, cette population a tendance à s'agglomérer et à se regrouper. Chose qui aurait sans doute contribué à identifier les composantes étrangères quartier par quartier si les services habilités auraient été compétents* » [2]

Au début de 1960, bon nombre de congolais ont quitté leur pays vers le Burundi. Les raisons de leur déplacement sont également des troubles socio-politiques survenus à la veille et au lendemain de l'Indépendance du Congo. Les réfugiés de ce pays provenaient des groupes ethniques des Bashi, des Barundi, des Bakongo, des Barega, des Bafurero ainsi que des Babembe.

Selon le rapport de réfugiés[1], le Burundi a accueilli à peu près 20.000 réfugiés congolais dont 4000 qui se sont installés à Bujumbura. Cinq ans plus tard, en 1965, ce pays a procédé au rapatriement volontaire des réfugiés. Plus ou moins 2000 personnes ont regagné leur patrie.

[1] Rapport sur la situation au 1er sept. 1965 des réfugiés rwandais au Burundi : prévisions pour l'année 1966

[2] MURARA, J., La population étrangère au Burundi : un fait social et économique, Bujumbura, UB, FLSH, 1982, p. 46

[1] Rapport sur la situation au premier septembre 1965 des réfugiés rwandais au Burundi : prévisions pour l'année 1966

A la fin de 1966, environ 5000 réfugiés étaient rentrés à l'exception des Bafurero et des Babembe qui avaient directement participé à la rébellion. En 1978, le gouvernement du Burundi a pris des mesures visant à chasser les congolais résidant au Burundi. Une bonne partie de ces derniers sont partis mais nul ne sait exactement l'effectif de ces départs. Une telle situation paraît déroutante pour un chercheur car il n'y a aucune précision. Toutefois, force est de constater que ces migrations massives ont contribué au gonflement de la population. En effet, nous enregistrons de fortes concentrations démographiques autour des années 1960.
Ce qui s'expliquerait par le fait que ce sont les hommes valides qui prennent fuite, donc à même de procréer.
Tout ce que l'on peut dire à ce propos, c'est que ces mouvements se trouvent dans un circuit de migrations internationales à une époque où les instabilités politiques battent leur plein un peu partout en Afrique.

On voit bien que la ville de Bujumbura en général, Ngagara en particulier s'est peuplé en un laps de temps. En effet, dès sa création en 1952-1953, Ngagara n'a cessé d'être une cible privilégiée des fonctionnaires, des sans emplois et des étrangers. Les raisons de ces déplacements sont les différents conflits socio-politiques, la fuite du milieu paysan dans le souci d'obtenir un travail moins exigeant et plus rentable en ville. Dans le même ordre d'idées, les jeunes veulent recouvrer une partie de leur autonomie vis-à-vis des adultes de la campagne. Une autre raison non moins importante est le souci des cadres de s'installer en ville pour bénéficier d'éventuels privilèges. Tels sont en bref les facteurs de la croissance urbaine.
Toutefois, la crise d'octobre 1993 est un autre indice qui participe à l'évolution rapide de la démographie de Bujumbura et qui accentue son pouvoir d'attraction. En effet, des milliers de personnes y ont trouvé refuge après les massacres des populations innocentes qui se sont opérées dans le pays. Les rescapés sont venus s'installer chez leurs parentés – pour ceux qui en avaient – et d'autres ont été accueillis dans (des camps des déplacés) où la vie n'était certainement pas facile comme on va le voir aux chapitres suivants.

b) Les mouvements démographiques

1° La natalité

La natalité, phénomène démographique, se traduit par des événements : les naissances. Généralement, on ne peut compter que les naissances vivantes, concept dont la définition varie selon les pays, ce qui ne va pas sans poser de problèmes de comparativité comme le précise François Xavier NKURUNZIZA[1].

[1] NKURUNZIZA, F.X. : Cours de démographie. Syllabus de deuxième licence, UB, FLSH, Département de Géographie, 200, p. 28.

La natalité influence donc positivement la croissance démographique plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante.

En démographie, généralement, le taux ne se définit pas par rapport à la population (initiale) mais par rapport au nombre d'années vécues par la population considérée.

Ainsi, le taux de natalité se définit comme étant : *« le nombre moyen de naissance (s) par année vécue par une population donnée »*[2]. Donc, c'est le nombre d'enfants qui naissent en une année pour mille habitants.

Nous avons voulu observer comment le taux de natalité a évolué de 1993 à 2000. Toutefois, nous avons pris deux références à l'intérieur de cette période : 1994, une année après le début de la crise d'octobre 1993 (limite inférieure de notre travail) et 1999, une année avant la limite supérieure de notre étude. Ensuite, nous avons pris la période qui a précédé le début de la crise, l'année 1992 pour vérifier s'il y a eu un changement quelconque du taux de natalité.
Les tableaux suivants nous aideront à calculer différents taux qui nous seront utiles.

Tableau n°8 : Population de Ngagara par sexe de 1990-2000

Années	Hommes	Femmes	Total
1990	8312	6266	14578
1991	8598	6481	15079
1992	8894	6704	15598
1993	9225	6959	16184
1994	9516	7173	16689
1995	9833	7427	17260
1996	10181	7675	17856
1997	10513	79 50	18463
1998	10900	8200	19100
1999	11268	8494	19762
2000	11628	8806	20434

Source : FNUAP, population burundaise de 1990 à 2003, estimation projet Bdi/099/04. Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de population.

[2] Ibidem, p.30

Tableau n°9 : Nombre de naissances et de décès pendant l'année qui a précédé la crise

Mois	Naissances			Décès			Excédents		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Oct. 1992	12	15	27	5	2	7	7	13	20
Novembre	16	13	29	5	3	8	11	10	21
Décembre	14	11	25	4	3	7	10	8	18
Janv.1993	9	13	22	3	1	4	6	12	18
Février	16	16	32	2	1	3	14	15	29
Mars	8	18	26	5	2	7	3	16	19
Avril	6	17	23	6	0	6	0	17	17
Mai	19	14	33	6	3	9	13	11	24
Juin	16	15	31	6	4	10	10	11	21
Juillet	22	13	35	6	2	8	16	11	27
Août	19	11	30	3	3	6	16	8	24
Septembre	19	11	30	9	1	10	10	10	20
Octobre	11	10	21	2	3	5	9	7	16
Total	187	177	364	62	28	90	125	149	274

Source : Bureau d'état-civil de la Mairie de Bujumbura.

Tableau n°10 :Nombre de naissances et de décès pendant l'année qui a suivi le début de la crise

Mois	Naissances			Décès			Excédents		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Janv.1994	11	15	26	5	2	7	6	13	19
Février	14	22	36	7	3	10	7	19	26
Mars	25	15	40	5	2	7	20	13	33
Avril	17	19	36	4	3	7	13	16	29
Mai	20	21	41	13	3	16	7	18	25
Juin	27	26	53	11	10	21	16	16	32
Juillet	19	29	48	13	3	16	6	26	32
Août	18	16	34	4	2	6	14	14	28
Septembre	18	19	37	6	2	8	12	17	29
Octobre	16	20	36	6	3	9	10	17	27
Novembre	18	13	31	6	1	7	12	12	24
Décembre	16	21	37	6	4	10	10	17	27
Total	219	236	455	86	38	124	133	198	331

Source : Bureau d'état-civil de la Mairie de Bujumbura.

Tableau n°11 : Nombre de naissances et de décès enregistrés pendant l'année 1999

Mois	Naissances			Décès			Excédents		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Janvier	15	15	30	-	-	-	15	15	30
Février	11	17	28	5	1	6	6	16	22
Mars	16	10	26	4	2	6	12	8	20
Avril	16	21	37	7	2	9	9	19	28
Mai	27	19	46	3	2	5	24	17	41
Juin	31	20	51	5	5	10	26	15	41
Juillet	22	19	41	1	2	3	21	17	38
Août	17	11	28	6	1	7	11	10	21
Septembre	11	18	29	5	1	6	6	17	23
Octobre	21	19	40	3	2	5	18	17	35
Novembre	16	10	26	3	4	7	13	6	19
Décembre	30	16	46	3	5	8	27	11	38
Total	233	195	428	45	27	72	188	179	367

Source : Bureau d'état-civil de la Mairie de Bujumbura.

Tableau n°12 : Nombre de naissances et de décès enregistrés pendant l'année 2000

Mois	Naissances			Décès			Excédents		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Janvier	23	23	46	4	3	7	19	20	39
Février	21	20	41	7	4	11	14	16	30
Mars	18	31	49	1	2	3	17	29	46
Avril	18	22	40	3	2	5	15	20	357
Mai	23	22	45	4	1	5	19	21	40
Juin	15	16	31	4	0	4	11	16	27
Juillet	17	16	33	1	2	3	16	14	30
Août	21	17	38	2	2	4	19	15	34
Septembre	19	21	40	1	0	1	18	21	39
Octobre	12	22	34	4	1	5	8	21	29
Novembre	21	26	47	9	1	10	12	25	37
Décembre	14	25	39	2	1	3	12	24	36
Total	222	261	483	42	19	61	180	240	420

Source : Bureau d'état-civil de la Mairie de Bujumbura.

Les différents taux de natalité pour l'année qui a précédé le début de la crise, pour celle qui l'a suivie, pour 1999 et pour l'année 2000 sont respectivement de 22,6 ‰, 27,2 ‰, 21,6 ‰, et 23,6 ‰,
On remarque que le taux est monté l'année qui a suivi le début de la crise passant de 22,6‰, à 27,2‰, . Ceci est peut-être dû au fait que le quartier Ngagara ait reçu beaucoup de déplacés. Ces derniers étant constitués pour la plupart des femmes, donc des mères encore capables de faire des enfants. Néanmoins, bien que le taux de natalité ait monté en 1994, il est resté inférieur à la moyenne nationale qui est de 44,2 ‰.
Cela serait dû à la limitation de naissances observée plus en ville qu'à la campagne mais aussi à la forte proportion de jeunes dans le quartier. Ici, par jeunes, il faudra considérer les enfants et les jeunes adultes non encore mariés qui sont plus nombreux dans le quartier.

2° La mortalité

La mortalité est un phénomène démographique se traduisant par les décès. Contrairement à la natalité, la mortalité influence négativement la croissance démographique. Une épidémie qui se déclare dans une certaine contrée entraînant des décès considérables contribue à une réduction importante de la population si bien sûr le vide n'est pas compensé par de nombreuses naissances.

En effet, le taux brut de mortalité est égal au nombre moyen de décès par année vécue durant la période d'observation par les individus constituant la population sous observation[1]. En fait, c'est le nombre de décès pour mille habitants en une année. Après le dépouillement des données de l'Etat-Civil, nous avons trouvé que les différents taux sont de 5,5‰, 5,2‰, 3,5‰ et 2,9‰ respectivement pour l'année qui a précédé le début de la crise, celle qui l'a suivie, pour 1999 et pour l'année 2000.

> *«La ville est un milieu où on naît plus et où on meurt moins à cause de l'installation d'une bonne infrastructure sanitaire et des équipements de protection pré et post-natale le plus complet et denses (sic) qu'en milieu rural. Il s'en suit de ce fait une baisse de mortalité et une hausse du taux d'excédent naturel qui n'est rien d'autres que le résultat direct de l'importance du taux de natalité et de la faiblesse du taux de mortalité»* [2].

[1] NKURUNZIZA, F.X., Cours de démographie. Syllabus de deuxième Licence, UB, FLSH, département de Géographie, 2000, 35 p.
[2] NIYONDIKO, D., NYAKABIGA : Etude géographique d'un quartier populaire récent de Bujumbura, Bujumbura, UB, FLSH, 1983, p.85

Ces différents taux de mortalité du quartier Ngagara pour ces différentes périodes sont largement inférieurs à la moyenne nationale qui est de 15,6‰. Le niveau moyen du quartier reste l'une des explications.

Par ailleurs, les différentiels de mortalité selon le sexe ont attiré notre attention. Pour tous les tableaux, le nombre de décès des filles reste inférieur à celui des garçons pour la période étudiée.
Pourtant, *«... rien ne prouve que la mortalité des filles diminue parce que l'on trouve de nouveaux remèdes aux maladies qui ont un effet particulièrement négatif sur les enfants de sexe féminin (en fait, la plupart des maladies de l'enfance frappent le plus gravement les enfants de sexe masculin lorsque les sujets des deux sexes bénéficient d'un traitement égal en matière de nutrition et de soins) »*[1].
Les différentiels de mortalité selon le sexe peuvent s'expliquer de trois façons.
D'abord, les hommes souffrent d'un désavantage biologique durant le premier mois de la vie. Beaucoup d'études ont révélé que la mortalité infantile touche plus de garçons que de filles qui ont moins d'un mois[2].
Ensuite, ils sont plus exposés aux risques de morts subites et violentes dus à des événements allant de la guerre aux accidents d'automobile. Mais aussi, ce sont les hommes qui dans la plupart des cas adoptent des comportements malsains tels que la consommation du tabac et même de la drogue, le manque d'exercice, la consommation de l'alcool et un mode de vie extrêmement exposé au stress.
Enfin, il y a le fait que tous les décès ne soient pas enregistrés au bureau d'Etat-Civil de la Mairie de Bujumbura.
En effet, la déclaration de décès d'une personne au bureau d'Etat-Civil permet à ses parents ou ses enfants – s'il en avait, l'obtention du certificat de décès. Ce certificat leur permet de bénéficier de différentes indemnités accordées par différents services à leurs employés.
Donc, si le (la) défunt (e) n'était employé (e) « nulle part », les parentés peuvent ne pas le faire enregistrer dans le registre de décès par négligence. Or, il se peut que dans la plupart des cas, les parentés d'une employée morte ne bénéficient pas des indemnités, les mêmes pour un employé mort. Ce qui fait que les décès des femmes non enregistrées sont supérieurs à ceux des hommes et font croire que les hommes meurent beaucoup plus que les femmes.

Les conséquences immédiates de l'élargissement de l'écart entre la mortalité masculine et la mortalité féminine est la constitution d'un fort excédent de femmes notamment aux âges les plus avancées comme le montre le tableau suivant.

[1] Nations Unies, Effets de l'évolution de la mortalité et des différentiels de mortalité, p. 258
[2] Ibidem, p. 261

Tableau n°13 : Population de Ngagara par âge et par sexe en 1999 et 2000

	1999			2000		
Groupe d'âge	M	F	Total	M	F	Total
0-4	4619	1866	6485	4767	1935	6701
5-9	693	880	1573	715	912	1627
10-14	670	875	1545	619	907	1599
15-19	716	1156	1872	739	1198	1937
20-24	1173	864	2037	1210	896	2106
25-29	1063	875	1938	1097	907	2004
30-34	892	702	1594	920	728	1648
35-39	554	371	925	572	385	956
40-44	348	297	645	359	308	667
45-49	222	189	411	229	196	425
50-54	140	137	277	144	142	286
55-59	72	75	147	74	78	152
60-64	43	66	109	44	68	112
65-69	21	40	61	22	41	63
70-74	17	52	69	18	54	71
75-79	12	27	39	12	28	40
80 et plus	13	22	35	13	33	36
Total	11268	8494	19762	11628	8806	20434

Source : FNUAP, op. cit.

A partir de la tranche d'âge 55-59, le nombre de femmes devient plus élevé que celui des hommes. Ceci s'explique par le fait que, en plus des différentes causes qui sont à la base de la mortalité précoce pour les garçons (comme on l'a vu plus haut), les femmes vivent de plus en plus longtemps que les hommes. Donc, dans un couple, la plupart des cas, c'est le mari qui meurt le premier. Ce qui fait que pour les âges les plus avancés, il y a beaucoup de veuves qui influent sur le déséquilibre entre le nombre d'hommes et celui des femmes.

3° Le croît naturel

Le croît naturel, bilan natalité-mortalité, n'est exact que si l'on connaît la valeur des données recueillies. Or, dans les pays du Tiers Monde en général et dans notre pays en particulier, il est rare de trouver des données précises car les services d'Etat-Civil ne sont que d'une époque récente et les registres d'actes de naissance et de décès mal tenus.

Des irrégularités dans la tenue de ces registres sont constatées. Ainsi par exemple lors de notre dépouillement des registres de décès au bureau d'état-civil de la mairie de

Bujumbura, nous avons constaté que du 24 décembre 1998 au 19 février 1999, il n'y a pas eu d'enregistrement de décès. Une question donc se pose : durant cette période, n'y a-t-il eu aucun décès ? Ou bien ils n'ont pas pu être déclarés. Dans tous les cas, cela pousse à prendre avec réserve les données fournies par ces services.

Ainsi, en 2000, le taux d'accroissement naturel est de 23,6 ‰ – 2,9 ‰ = 20,7 ‰. Ce taux reste inférieur à celui du pays qui est de 26 ‰. Il nous permet de projeter la population de ce quartier en deux ou trois décennies. En dehors de toute perturbation et avec un taux constat de 20,7 ‰, la population du quartier sera de 28893 en l'an 2020.

Avec un tel rythme de croissance de la population du quartier, la dégradation de ce dernier ira en s'aggravant d'année en année. Même à l'heure actuelle, le problème de logement se pose suite à l'étroitesse des maisons de l'ancien quartier alors qu'elles constituent l'essentiel des logements du quartier. Cela va entraîner la surpopulation et la dégradation de ces logements notamment la disparition des égouts et des aménagements qui avaient été effectués comme on l'a vu plus haut. L'environnement du quartier s'en trouvera donc de plus en plus menacer.

En plus de la pollution, la très forte promiscuité, situation qui l'est déjà ; entraînera la dégradation générale du quartier. Aujourd'hui déjà, les espaces verts qui constituent un paysage naturel dans le quartier, s'en trouvent affectés.

Par ailleurs, l'essentiel de la population du quartier sera constitué à majorité par des jeunes. Cela a une grande incidence sur la situation du quartier, c'est à dire que la population à nourrir, à enseigner, à soigner qui demande beaucoup de moyens sera très nombreuse. En plus, beaucoup de jeunes seront sur le marché du travail, ce qui demande la multiplication des emplois, l'amélioration du cadre de vie grâce aux infrastructures et services publics.

Toutefois, la seule construction des logements ne suffit pas, ce qui va être difficile d'ailleurs dans l'avenir. Un quartier constitue un cadre de vie où tous les habitants trouvent les facilités nécessaires mises en place par une politique d'aménagement se souciant de ce cadre de vie.

CHAPITRE II : LA CRISE D'OCTOBRE 1993, UNE CRISE MULTIFORME

A. ANALYSE GLOBALE DE LA CRISE

1. Les causes de la crise

L'origine de la crise burundaise n'est pas à chercher dans le présent. Elle s'inscrit dans un long processus allant de la colonisation passant par la difficile accession à l'Indépendance, aux politiques ethnistes et régionalistes des première et deuxième républiques pour aboutir à une conception erronée de la démocratie ; une démocratie prématurée et imposée de l'Occident. La conséquence de tout cela a été l'état dans lequel est plongé le pays depuis octobre 1993.

a) Une littérature coloniale outrée sur le Burundi

L'héritage colonial eut son effet dans la cristallisation ethnique au Burundi. En effet, les idées raciales en vogue à la fin du XIXème S. ont servi de référence à la littérature coloniale. Déjà sous la domination allemande, le gouverneur VON RICHENBERG suggéra une exploitation de division entre les Batutsi et les Bahutu[1]. La littérature coloniale appliquant donc au Burundi une hypothèse ethno-historique d'après Emile MWOROHA[2].

Les tutsi sont présentés comme des nobles, des êtres supérieurs, nés pour commander alors que les hutu sont ramenés à des « serfs », des races bantoues inférieures aux « féodaux nilohamitiques », par conséquent des esclaves au service des seigneurs.
Ces affirmations ont entraîné des gens dans des idées faisant référence à la féodalité du Moyen-Age.
Pourtant, il s'agit de deux sociétés différentes. Dans la société féodale, il s'établissait de haut en bas, des liens réciproques d'assistance et de fidélité. La féodalité était donc un système de domination dans lequel un maître appelé « seigneur » disposait d'un monopole exclusif des moyens lui permettant de s'approprier des bénéfices de travail des hommes qu'il domine[3].
Partant de cette définition, il résulte que la société burundaise ne peut nullement être qualifiée de féodale car aucune catégorie ne dominait une autre tel que nous le voyons plus haut.

[1] RYCKMANS, P. : Une page d'histoire coloniale. L'occupation allemande dans l'Urundi, mémoire présente à la séance du 16 Février 1953, Institut Royal Colonial Belge, p. 18
[2] MWOROHA,E.. : (Sous la direction), Histoire du Burundi. Des origines au XIX^{e} S. Paris, Hatier, 1987, p. 22
[3] RUTEMBESA, F., : « Le recours au M.A. ou les infortunés d'une lecture naïve de l'histoire du Burundi » In ACA, Tome LXII n° 3-4, Les Presses Lavigerie, 1994, p. 368.

A ce sujet, J.P. CHRETIEN précise que : *« Sans pouvoir entrer ici dans les détails que l'on sache qu'il n'y avait dans l'ancien Burundi ni châteaux forts, ni castes de guerriers spécialisés, ni serfs, mais que les enclos des rois et des chefs étaient fréquentés par des courtisans tutsi et hutu, que certains, que certains lignage hutu avaient plus d'influence auprès du roi que certains lignages tutsi »*[1].

Suivant le principe de « diviser pour régner », les mêmes auteurs (coloniaux) ont exacerbé des divisions par des descriptions physiques et morales. Ainsi, HANS MEYER caractérise les Batutsi par la grande taille et les traits fins.

> *« Je n'ai pas trouvé un seul adulte dont la taille soit inférieure à 1,77 m mesure au mètre ruban, rares sont ceux qui ont moins de 1,80 m, la plupart mesure entre 1,80 m et 1,90 m, beaucoup (environ 10 %) entre 1,90 m et 1,95 m, peu entre 1,95 m et 2 m et quelques individus isolés dépassent 2 m »*[2].

Quant aux Bahutu, ils seraient caractérisés par une silhouette trapue qui oscille entre 1,26 m et 1,70 m et notamment par leurs jambes plus courtes, leur stature ramassé et musculeuses qui, il est vrai, paraît souvent malingre par suite de sous-alimentation et leur crâne authentiquement nègre [3]. Ils auraient une couleur café au lait sombre avec des reflets violets, tandis que les tutsi sont le plus souvent de couleur chocolats ou couleur de cuivre comme certains tribus d'Indiens. Quant à RYCKMANS, il affirme que les tutsi sont des nilotiques et non bantous et les rapproche des Massaï, des Ethiopiens et des anciens Egyptiens. Ainsi, tel profil de chef rappelle-t-il de façon troublante certes celui de la momie de RAMSES II.

A côté de ces caractéristiques, les jugements moraux ont été utilisés pour accentuer les différences. Les tutsi sont représentés comme intelligents et méfiants, les hutu inconstants, gourmands et menteurs. Les twa à leur tour sont présentés comme de petite taille pouvant atteindre 1,60 m et se caractérisant par leur humilité. Comme nous pouvons le remarquer, le discours colonial sur les races et les haines opposait bantous et hamites. C'est un discours de division dans un premier temps et de révolution dans un deuxième temps.

Alors que la réorganisation administrative des années 1926 – 1933 mettait au premier plan les fils des chefs ganwa et tutsi, la deuxième moitié des années 1950 vit le retournement des tendances. Le favoritisme ganwa et tutsi fut battu en brèche et ce fut un revirement en faveur des hutus sous la bénédiction du Gouverneur générale du Rwanda-Urundi, J.P. HARROY.

(1) CHRETIEN, J.P., Burundi, l'histoire retrouvée, 25 ans de métier d'historien en Afrique, Paris, CNRS/Karthala, 1993, pp 42728.
(2) MEYER, H., Les Barundi, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, 1984, p. 14
(3) RYCKMANS, P., Dominer pour servir, Bruxelles, Librairie, Albert Devit, 1931, pp. 25-26.

Ainsi, à la fin des années 1950, le conflit hutu-tutsi était latent, toutefois, il reste une affaire d'élites, la masse paysanne ne sera contaminée qu'avec la venue des partis politiques.

La prise du pouvoir par le PARMEHUTU en 1959 au Rwanda et les massacres des tutsi va servir de mauvais exemple à certains politiciens hutu au Burundi et crée une situation de peur pour les tutsi.
D'un côté, l'argument de la majorité pour accéder au pouvoir gagne de plus en plus l'élite hutu.. De l'autre, par mécanisme de défense cherche à conquérir le pouvoir à s'y maintenir en vue d'éviter ce qui est arrivé au Rwanda.

b) Les causes socio-politiques

Depuis 1961, le Burundi est en proie à des crises qui se sont échelonnées dans le temps avec les « événements » de 1965, 1972, 1988, 1991 pour enfin déboucher sur ceux d'octobre 1993 qui continuent à peser de leur poids sur le peuple burundais. Nous pensons que ces différents événements d'avant la crise d'octobre 1993 ont eu une part dans cette dernière parce qu'ils ont été mal gérés. Un regard respectif de ces différentes périodes nous permettra sans doute de comprendre cette situation.

1° Les périodes de la monarchie et de la première République

D'abord, le 13 octobre 1961 est assassiné le Premier Ministre et fils du roi MWAMBUTSA BANGIRICENGE, le Prince Louis RWAGASORE. Ce meurtre créa un vide politique et attira les querelles de succession entre leaders burundais. Les questions que soulève son remplacement inaugurèrent une période de pression politique, de globalisation ethnisante et de violences d'abord verbales ensuite physiques.

En effet, la succession du Prince Louis RWAGASORE par André MUHIRWA a suscité des remous dans les milieux intellectuels et au sein de la population. Paul MIREREKANO qui était le bras droit du disparu revendiquait la direction du parti sans succès. Ses partisans crurent que le poste lui est refusé parce qu'il est tout simplement hutu. Depuis 1961 jusqu'en 1965, aucune loi ne pouvait être votée, les membres de l'Assemblée Nationale étant divisés par des antagonismes ethniques.
Ce fut alors un climat de peur et de suspicion qui entretint une série de crises successives.

La première crise socio-politique à caractère ethnique qui a attiré la communauté tant nationale qu'internationale a été celle de 1965. D'abord, en janvier, c'est l'assassinat du Premier Ministre hutu, Pierre NGENDANDUMWE.
En octobre de la même année (1965) il suit un coup d'état organisé par un hutu, le capitaine Antoine SERUKWAVU, alors secrétaire d'Etat de l'armée.

Au même moment des paysans tutsi des communes de Bukeye, Busangana et Bugarama et d'autres sont massacrés par des bandes hutu organisées. Des centaines des personnes périssent dans ces attaques.

Après la maîtrise de la situation à Bujumbura par les loyalistes et la neutralisation des mutins, les autorités entreprirent la répression : plusieurs personnalités hutu seront fusillées. Le mois d'octobre 1965 marque si pas une « cassure » des élites hutu et tutsi du moins le début de la désagrégation entre ces dernières. J.P. CHRETIEN pense de sa part que *« ... octobre marqua une rupture décisive au sein des élites : du côté tutsi, la hantise du génocide à la rwandaise se cristallisa, du côté hutu, les perspectives de participation au pouvoir semblaient brisées*[1].

Les hutus qui ont préparé et exécuté le coup d'octobre 1965 étaient inspirés par le modèle rwandais. Ils voulaient accéder au pouvoir après avoir éliminé les tutsi. Au Rwanda, la révolution de 1959 est menée par une élite hutu en passe de « s'affranchir du joug » de l'aristocratie tutsi qui gouverne le pays. Ouverte en 1957 par « le Manifeste de Bahutu », la révolution oppose le « peuple hutu » au tutsi présentés comme des seigneurs et même comme des étrangers sinon comme des colonialistes. Les massacres de 1959 puis de 1961 et 1964 font des milliers de victimes au sein de la population tutsi, provoquent de dizaines de milliers d'exilés à l'extérieur essentiellement au Burundi. Ainsi,

> *« l'impact psychologique de cette révolution au Burundi a été énorme : elle y fut présenté en modèle pour le seul pays où sa propagande pouvait s'appliquer, son voisin du Sud ».*[2]

Donc, l'anti-modèle rwandais a fait rêver les politiciens hutus qui ont voulu l'appliquer au Burundi. D'autre côté, les tutsi, spectateurs de l'arrivée de plus de 50.000 réfugiés ont frémi de crainte et de peur.

Depuis 1965 le pays fera face à cette culture politique de peur et de méfiance. Les tutsi craignant les hutus essaient d'accéder au pouvoir et d'y rester. Il s'installe un système allant de l'autodéfense au monopole du pouvoir. Les hutus quant à eux ne cesseront à chercher à briser « ce monopole » du pouvoir par tous les moyens y compris la violence. Ainsi, la violence entraînant la violence, le pays vivra dans une situation politique incertaine.

P. RUBERINTWARI constate qu'à cette époque *« les tutsis ont développé « le spectre de la menace hutu », stipulant que les hutus du Burundi veulent faire comme ont fait leurs frères du Rwanda, c'est-à-dire une révolution à la rwandaise consistant*

[1] CHRETIEN, J.P., Le défi de l'ethnisme au Rwanda et au Burundi : 1990-1996, Paris, Karthala, 1997, p. 152

[2] Ibidem, p.158

à tuer ou chasser du Burundi tous les tutsi. Ceux-ci ont alors constitué une armée qui leur est dévouée pour les protéger. [1]

La première République (1966-1976) issue d'un coup d'état renversant la monarchie ne parvint pas à mettre un terme aux violences. Plutôt, cette période fut marquée par l'ethnisme et le régionalisme qui entretiennent un malaise socio-politique. Ce malaise qui se développa davantage débouche sur 1972, l'année la plus tragique avant celle de 1993.

Fin avril 1972, un mouvement hutu qui se traduisit entre autres par des massacres de tutsi du Sud-Ouest emporte plusieurs vies humaines. Par après, la répression massive qui s'en est suivie dura près de deux mois. Les envahisseurs hutus avaient organisé un coup d'état sanglant. Il était dirigé non seulement contre les tenants du pouvoir ou les centres administratifs stratégiques mais tout autant contre les femmes, les enfants, les vieillards et les malades.
Tous étaient égorgés uniquement en raison de leur appartenance ethnique, tutsi. G. SEBUDANDI et P.O. RICHARD précisent que : *« le coup de force n'est pas un simple désir de changement de l'équipe au pouvoir, mais bien une volonté d'exterminer les représentants et les supporters de ce pouvoir au sein de l'ethnie »*[2].
On pourrait dire que là où la crise de 1965 a cristallisé une conscience tutsi, celle de 1972 a été un événement fondateur d'une mémoire hutu dans le Burundi actuel.

Donc, la fin de la monarchie a connu le début de la violence ethnique, violence que la première République n'arriva pas non plus à endiguer plutôt contribua-t-elle à l'attiser par l'exclusion.
Toutefois, cette dernière n'a pas seulement frappé les membres de l'ethnie hutu mais aussi beaucoup de tutsi en furent victimes. Le coup d'Etat manqué de 1969 coûta la vie à beaucoup de hutu alors que l'année 1971 a été dure pour certains tutsi surtout avec le fameux procès NTUNGUMBURANYE et consorts. Aussi, la répression de 1972 a sans doute emporté plusieurs vies au sein de la population hutu comme d'ailleurs il y a eu des tutsi qui en ont été victimes bien qu'ils soient très peu.
C'était surtout de cas de règlement de compte. On peut dire que la répression, loin de résoudre le problème, elle l'a compliqué davantage par l'excès et la globalisation.

[1] RUBERINTWARI, P., « Difficile modernisation du Tiers-Monde : le cas de l'échec de la démocratisation au Burundi » in Au cœur de l'Afrique, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1994, p. 411.
[2] SEBUDANDI, G. et RICHARD, P.O. : Le drame burundais. Hantise du pouvoir ou tentation suicidaire, Paris, Karthala, 1996, p .183

2° La période de la deuxième République

Le début de la deuxième République suscita de grands espoirs. Le projet du régime dirigé par le Colonel Jean-Baptiste BAGAZA consistait à sortir de l'impasse ethnique par l'accélération du développement socio-économique.
La réalité de la catastrophe de 1972 enfin reconnue, il était attendu que les pseudo-ethnies hutu et tutsi devaient se diluer grâce à la modernisation de l'économie, à un développement rural systématique et à des mœurs sociales significatives comme la suppression de la taxe personnelle ou l'abolition du contrat de l'Ubugererwa.

Néanmoins, le changement des mentalités attendu de cette modernisation ne se produisit pas bien qu'une nouvelle génération mieux formée que celle des années 1960 avait émergé. L'échec de ce régime est généralement associé au conflit qui l'opposait à l'Eglise. Bien qu'elle soit loin d'atteindre la gravité de certains conflits de même ordre que ce soit au Tchad, en Ethiopie ou en Ouganda, cette tension politico-religieuse était effectivement sérieuse.

En effet, deux reproches étaient adressées à l'Eglise Catholique burundaise par les autorités du pays : celui de vouloir prolonger ses privilèges de l'époque coloniale et celui de cautionner indirectement les attaques venues de l'étranger contre le maintien de discrimination entre les hutu et les tutsi.

Entre temps, depuis 1980, un parti de libération du peuple hutu (Palipehutu) inspiré ouvertement par le modèle du PARMEHUTU, parti de révolution rwandaise, avait entrepris de réunir les opposants sur une ligne dure.
Précisément le conflit avec l'Eglise donnait au PALIPEHUTU une merveilleuse occasion d'associer la réprobation internationale contre cette « persécution » et la défense des droits de l'homme. Sous cet angle, la revendication du pouvoir par le peuple hutu, victime d'un « apartheid ethnique » de la part de la minorité tutsi était plus que légitime.

Depuis 1985, le conflit qui oppose le pouvoir à l'Eglise prend une autre tournure. Des arrestations sont opérées au sein des hommes de l'Eglise et des chrétiens devant l'indignation de la communauté tant nationale qu'internationale. Donc un fossé s'est creusé entre les détenteurs du pouvoir enrichis et la classe moyenne qui pataugeait dans la misère. La police de sécurité nationale était même en place pour dénoncer un quelconque qui s'aventurait à critiquer le pouvoir. Par ailleurs, le régionalisme que la deuxième République s'était jurée de combattre était devenu le fer de lance de l'administration. Là-dessus, CHRETIEN est plus explicite :

> *« ...l'isolement du pouvoir par rapport à la société civile tenait aussi à d'autres facteurs qui se sont exprimés à cette occasion ; le mécontentement de la classe moyenne urbaine, appauvrie par l'ajustement structurel, devant la*

montée d'un affairisme de l'Etat (...) et le durcissement d'exclusives ethniques et régionalistes dans l'accès aux postes de responsabilités, au moment où l'ouverture relative du régime avait permis la multiplication des diplômes extérieurs au serial tutsi du Sud »[1]

Malgré la vigilance de la police et de la documentation, malgré la peur qui régnait dans la population à propos d'une quelconque action contre le pouvoir, BAGAZA fut destitué par un coup d'Etat militaire. Ce dernier eut lieu alors que BAGAZA était au Canada et porta au pouvoir le Major Pierre BUYOYA.

3° La troisième République

Après avoir résolu le problème avec l'Eglise, le pouvoir se proclama disposé à gérer les problèmes par le dialogue et la concertation. La tâche ne sera pas facile puisque avant même une année, le pouvoir faisait face aux événements de Ntega et Marangara.

On peut dire que le Palipehutu n'avait pas apprécié le changement du pouvoir au Burundi. Il avait espéré un soutien international pour déposer ce régime qui foulait aux pieds les droits de la personne humaine. Or, ce régime était déposé et celui qui le remplaçait bénéficia d'une reconnaissance de presque toute la communauté internationale. Donc le palipehutu devait chercher une stratégie pour garder le soutien et la compassion internationale. C'est alors qu'il y eut le fameux projet d'extermination des hutus.

Un tract paru au mois de mai 1988 disait : *« Le projet d'extermination des hutus ne fait l'ombre d'aucun doute. BUYOYA veut mettre le pays à feu et à sang »*[2]. Les militants du Palipehutu diffusent le mot d'ordre aux populations hutus de Ntega et Marangara.

« Devancez les tutsis, faites votre travail ». En adoptant cette stratégie, le Palipehutu savait les conséquences qui allaient s'en suivre. Il savait très bien que l'armée allait intervenir et c'est cette intervention qui va être exploitée auprès de la communauté internationale pour montrer que « la situation au Burundi n'a pas changé ». En d'autres termes, le projet d'extermination des hutus qui devait circuler quelques jours auparavant se trouvait donc prouvé.

[1] CHRETIEN, J.P. : Burundi l'histoire retrouvée, 25 ans de métiers d'histoire en Afrique, Paris, Karthala, 1993, p. 489.

[2] CHRETIEN, J.P., GUICHAOUA, A. et LE JEUNE, G., La crise d'août 1988 au Burundi, Paris, Karthala, 1989, p. 49.

Pour CHRETIEN,

> *« La surprise des autorités devant l'explosion d'août 1988 révèle à posteriori à quel point elles furent piégées, dans leur gestion du « dialogue et de la réconciliation », par une stratégie de provocation bien rodée au cours de l'année 1988 et jusqu'aux lendemains des événements : dénonciation d'une répression imminente et appels à la mobilisation hutu ; en cas de mise en garde par les autorités, interprétation de celles-ci comme une preuve de la menace en cas de recherche de la concertation, présentation de celle-ci comme un recul du pouvoir et appel à une mobilisation renforcée ; enfin dénonciation immédiate de tout incident auprès des médias internationaux à priori sensibilisés au thème de la répression tutsi »*[1].

Ainsi, une semaine après le début des massacres des tutsis par les hutus, l'armée entreprit une répression. Cette dernière fit plusieurs victimes, ce qui donna raison en quelque sorte à cette logique de la provocation structurelle.

Après le rétablissement, le pouvoir engagea une campagne de réconciliation. Ceux qui ont participé dans les massacres furent amnistiés. On construisit même des maisons à tous ceux qui ont eu les leurs brûlées pendant les événements.

Le pouvoir dirigé par le Major BUYOYA a consisté en une ouverture à la fois politique et socio-culturelle dans trois directions : la reconnaissance d'un problème ethnique spécifique destiné à être résolu par le dialogue et le respect mutuel, un partage systématique du pouvoir à tous les niveaux entre hutu et tutsi, enfin un appel pour la reconstruction de la société civile.

La politique d'Unité Nationale fut mise en place et sa charte adoptée massivement par le peuple burundais en février 1991. Pourtant, au mois novembre de la même année, interviennent les attaques du FNL-Palipehutu simultanément contre la brigade de Kayanza, certaines localités de la province Cibitoke et la ville de Bujumbura. Les combats qui ont duré 5 jours ont emporté plusieurs vies humaines.

Après les événements de novembre 1991, le pouvoir continue les réformes déjà entamées. La constitution de 1992, adopte le pluralisme démocratique, chose qui a soulevé pas mal de polémique au sein de la population.
On dirait même que le multipartisme n'avait pas bonne presse dans l'opinion du début des années 1990.

[1] CHRETIEN, J.P, GUICHAOUA, A. et LE JEUNE, G., La crise d'août 1988 au Burundi, Paris, Karthala, 1989. p. 46

Pour Athanase KAMUDEGE : *« Les populations avaient de quoi s'inquiéter car l'expérience des violences des années 1960 avait laissé des empreintes solides dans la mémoire des gens. En fait la population burundaise avait longtemps émis des doutes et des réserves face au multipartisme. Pour ce nouveau système politique, les avis n'étaient pas partagés du fait que les uns pensaient que la démocratie allait ressouder le tissu social tandis que pour d'autres, elle était venue pour recouvrer l'identité de l'ethnie majoritaire »*[1].

Dans tous les cas, beaucoup d'écrits illustrent également le paradoxe de ce retour au multipartisme. Il apparaît à l'époque comme une concession d'un régime sous pression de la communauté internationale. On se souviendra à ce sujet de la conférence de La Baule.
Aussi, le pluralisme politique n'est-il nécessairement pas non plus la priorité des militants de la démocratisation. Le souhait du FRODEBU avant les échéances électorales était la constitution d'un gouvernement de transition dans le but de promouvoir la compétition électorale. Cette proposition fut rejetée par le Président Pierre BUYOYA. On se rappellera aussi que certains leaders de l'UPRONA disaient ne pas convaincus de la nécessité du multipartisme voire des bénéfices que le Burundi pouvait vraiment en tirer.
De toute façon, le multipartisme fut réinstauré hâtivement sans que les burundais y furent préalablement préparés. Ainsi, pluralisme politique devient-il synonyme de majorité ethnique.

Aussitôt que le multipartisme ait été agréé, les partis politiques devraient agir dans le strict respect du cadre juridique et des documents officiels qu'ils avaient présentés pour leur agrément. Ces documents illustrent la contribution qu'ils apporteront au développement politique et économique du pays une fois au pouvoir.

Les campagnes électorales présidentielle et législative ont transformé la société en une « juxtaposition d'ethnies ». Les partis en compétition ont contribué à la balkanisation des esprits et cultivé consciemment et inconsciemment le réflexe grégaire. Intoxiqués, ils ont intoxiqué les foules par des discours de mobilisation en violation flagrante de la charte de l'Unité Nationale et de la constitution. En outre, plusieurs principes démocratiques n'ont pas été respectés pendant cette campagne.

Les élections de juin 1993 portent à la tête de l'Etat, le candidat du FRODEBU Melchior NDADAYE. Cette élection complétée par le succès du FRODEBU aux législatives (80 % des sièges à pourvoir) est perçue de tous côtés comme une revanche hutu.
Mais le nouveau Président affirme sa volonté d'éradiquer la « maladie ethnique ». Toutefois, à tous les niveaux de responsabilités le FRODEBU s'emploie à détruire « l'Etat Mporona » » traité de tous les maux.

[1] KAMUDEGE, A., Etude comparative des partis politiques de 1959 et ceux de 1993, Bujumbura, U.B., FLSH, p.75

D'abord, la composition du Gouvernement et du parlement ne répond plus à la logique paritaire initiée par BUYOYA. Ensuite, les licenciements massifs des cadres et agents opérés dans différentes administrations étaient de nature à fragiliser le nouveau régime.
Enfin, la mauvaise gestion des nouveaux et les perturbations de la société secouée par les promesses électorales, irréalistes étaient imputables au FRODEBU en général et au nouveau président de la République en particulier.

On peut dire que les pouvoirs qui se sont succédé n'ont pas cherché à résoudre le problème ethnique à temps.
Là où la première République avait installé un pouvoir basé sur le régionalisme et l'ethnisme, la deuxième préféra fermer les yeux devant l'existence du problème ethnique et opta pour le développement économique. Quant à la troisième République, se rendant compte de la nécessité du dialogue, il était déjà tard et par surcroît elle instaura une démocratie hâtive, par conséquent mal comprise par la population. Le régime issu des élections de juin 1993, appliquant la revanche à leurs adversaires politiques de l'« ethnie tutsi » contribua à creuser davantage le fossé entre les deux composantes de la société burundaise en ajoutant le drame au drame.

c) Les causes immédiates

Depuis l'investiture du président NDADAYE le 10 juillet 1993, d'aucuns prévoyaient des problèmes politiques imminents. Des signes précurseurs de la crise sont apparus dans le pays ; ils peuvent se résumer en quelques points :

- L'incohérence de l'institution aggravée par les querelles entre les députés de l'UPRONA et le groupe parlementaire FRODEBU ;
- Un gouvernement où l'opposition n'est pas suffisamment représentée ;
- Une chasse à l'homme dans l'administration et les services de l'Etat qui reléguaient au dernier plan les critères de compétence et d'expérience ;
- Un climat de peur entretenu par le problème de terres ;
- Le lynchage de simples gens qualifiés à dessein de sorciers.

Ces signes avant coureurs ont entretenu un climat tendu sur tout le territoire du pays et contribue à rendre vulnérables les institutions politiques de l'époque.

C'est dans ce contexte qu'est intervenu le putsch manqué de la nuit du 20 au 21 octobre 1993. Les auteurs et les mobiles réels de cette tentative de coup d'Etat ne sont pas encore élucidés, la justice continuant ses investigations.

Toutefois, le rapport de la commission d'enquête internationale fait état d'une situation inquiétante qui a caractérise ce climat tendu pendant les trois mois de la présidence de Monsieur Melchior NDADAYE. D'après cette commission :
« *... les méfaits des médias incendiaires, la remise en question de certains intérêts économiques étroitement liés à l'élite de l'opposition ; les tentatives de restructuration des différents corps de sécurité et les exclusions des familles tutsi et hutu de l'opposition de leurs territoires suite au rapatriement des réfugiés hutu de 1972* »[1] seraient à la base du coup d'Etat du 21 octobre 1993.

2. La crise d'octobre 1993

a) Déclenchement de la crise

Tout commence avec un putsch militaire dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993. En effet, une mutinerie s'est déclenchée dans l'armée et a encerclé le palais royal. La garde du corps du Président parvient à faire quitter la famille présidentielle du palais dans un blindé qui les conduit au deuxième bataillon commando. Mais là aussi les mutins forcent les barrières du camp, récupèrent le Président pour l'emmener au premier bataillon des parachutistes. C'est dans de même camp où le Président NDADAYE sera assassiné au matin du 21 octobre 1993. On retiendra aussi que plusieurs personnalités du pays sont eux aussi assassinées au cours de la nuit.

b) Les massacres des populations innocentes

Dès jeudi 21, les ponts sont coupés, les arbres abattus pour barrer les routes, des cordes et des bidons d'essence sont distribués par les autorité du parti FRODEBU à des bandes de jeunes militants armés de machettes. Ces derniers commencent à arrêter des gens et à les regrouper, les mains liées, dans des locaux commerciaux ou administratifs. Les victimes sont pour la plupart des tutsi, mais aussi des hutus militants de l'opposition (surtout de l'UPRONA).

Des scènes macabres s'observent ici et là.

- A Kibimba, près d'une centaine d'élèves et professeurs tutsis sont soigneusement sélectionnés, isolés et brûlés vifs dans une ancienne boutique au préalable cadenassée et aspergée d'essence.
- Des médecins et infirmiers sont massacrés par leurs patients par exemple à Mutaho ou à Ntita.

[1] Commission d'enquête internationale des Nations-Unies au Burundi, Rapport final. New York, 1996, p. 32

- Des maris hutus tuent leurs femmes tutsi pour donner l'exemple de la détermination.
- Des enseignants et d'autres fonctionnaires sont regroupés dans des bâtiments communaux et massacrés, à Butezi par exemple.
- Des professeurs organisent eux-mêmes les tueries des collègues et des élèves de leur établissement, comme à Giheta ou à Rusengo.

La liste de ces massacres n'est pas exhaustive comme d'ailleurs l'ampleur des dégâts matériels reste impressionnante.
En tout cas, les actions ignobles menées ici et là font preuve d'un travail minutieusement organisé d'avance. Si non, on comprendrait mal comment les paysans se soient procurés par exemple de l'essence, denrée somme toute rare et en temps aussi record.
Mais aussi, partout dans les zones frappées par ces massacres, ce sont des machettes neuves qui ont été utilisées. Ce qui laisse à penser qu'elles avaient été justement achetées à cette fin. Dans tous les cas, J.P. CHRETIEN lui ne mâche pas ses mots pour qualifier ce qui s'est passé sur les collines du pays aux mois d'octobre-novembre 1993.

> *« Il s'agit effectivement d'un autre versant de la tragédie, lié au putsch, mais animé de sa logique propre, même si les chancelleries, préoccupées de normaliser la situation au plus vite, des médias négligents ou partisans et même des associations humanitaires intoxiquées par les partis pris politico-ethniques se bouchent les yeux, les oreilles et le nez devant le véritable génocide qui a frappé le Burundi durant plus d'une semaine »*[1].

Il ne maque non plus d'en qualifier l'ampleur du point de vue géographique. Tout simplement, tout le pays est atteint, dans des proportions certes différentes :

> *« Ces pogromes touchent des provinces entières (Karuzi, Kirundo, Bujumbura Rural). Des communes comme Rango, Ruhororo ou Mwumba (au Nord), comme Gishubi et Mbuye (au centre) sont pratiquement « purifiées » de tout élément tutsi »*[2].

La plupart des coupables ont aussitôt fui au Rwanda ou en Tanzanie. Les rescapés, à peu près 250.000, végètent dans des centres où ils ont pu être mis à l'abri par les forces de l'ordre. Ils ne seront pas en sécurité pour longtemps parce qu'ils sont toujours les cibles d'attaques de bandes d'assaillants qui sèment régulièrement la terreur dans le pays depuis 1994 jusqu'aujourd'hui. C'est dans ce contexte que le quartier Ngagara, zone de notre étude a accueilli un grand nombre de rescapés.

[1] CHRETIEN J.P., Le défi de l'ethnisme au Rwanda et au Burundi : 1990-1996, Karthala, 1997, pp. 170-171
[2] Ibidem, p. 172

B. LES MANIFESTATIONS DE LA CRISE DANS LE QUARTIER

1. Ngagara, zone d'accueil des déplacés

Aussitôt après le début de la crise, des milliers de personnes se sont mises sur les routes à la recherche des meilleures conditions de sécurité. Signalons que ces déplacés venaient de perdre pour la plupart les leurs lynchés par leurs voisins. Ainsi, ceux qui avaient échappé à ce carnage devaient prendre le chemin de « l'exil ». A ce moment, alors que 90 % du pays était en ébullition, seule la capitale offrait encore des garanties de sécurité.

Cependant, avec l'apparition des bandes criminelles dans certains quartiers, la ville perdra progressivement cette qualité. De ce fait, les effectifs des déplacés vont se gonfler considérablement.
Ngagara qui avait reçu beaucoup de sinistrés provenant essentiellement de Bujumbura Rural, va accueillir d'autres venant surtout des quartiers comme Kamenge, Kinama et Cibitoke en Mairie de Bujumbura.

Malgré cette insécurité à ses portes, ce quartier est resté relativement calme. Cela pourrait d'ailleurs expliquer les effectifs élevés des déplacés par rapport au reste des autres quartiers de la Mairie. Les habitants du quartier Ngagara se rendront compte de l'ampleur de la situation (la crise) en voyant arriver des gens démunis de tout, certains blessés, d'autres affamés car ils venaient de passer des jours entiers en se cachant pour essayer d'échapper à leurs bourreaux.

a) Les déplacés provenant de l'intérieur du pays

La province de Bujumbura se taillait la part du lion pour l'effectif des déplacés à Ngagara. En effet, ils représentent 25 % du total. Ce taux élevé s'explique par la proximité de la province par rapport au quartier. Alors que cette dernière est devenue le fief des bandes terroristes depuis 1994, ceux qui étaient menacés se sont dirigés au quartier Ngagara qui offrait des conditions de sécurité plus ou moins viables mais aussi qui est proche pour fuyards.

Donc, concernant les déplacés reçus à Ngagara, 9 provinces étaient représentées comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°14 : Effectifs des sinistrés en provenance de l'intérieur du pays

Origine / Site	Bubanza	Bujumbura Rural	Cibitoke	Gitega	Karuzi	Kayanza	Muramvya	Ngozi	Ruyigi
Q3	28	96	19	18	16	24	12	6	-
Q4	116	195	65	46	32	37	45	23	17
Total	144	291	84	64	48	61	57	29	17

Source : Recensement des déplacés réalisés en Avril 1996 par les chefs des quartiers 3 et 4.

Ainsi, ces personnes ont connu une vie dure avant d'atteindre Bujumbura. Elles ont passé des jours et des jours cachées dans les brousses (si elles n'étaient pas brûlées) ou errant pour trouver où se cacher. Il aura fallu des mois pour certains pour arriver enfin à Bujumbura dans les sites comme ceux de Ngagara. Ici, l'autorité administrative de la zone a accueilli et installés dans trois infrastructures scolaires à savoir : l'école primaire du quartier 3, celle du quartier 4 ainsi que celle du quartier 5. Cependant quelques uns ont été accueillis dans des familles de leurs parentés.

b) Les déplacés des quartiers périphériques

Au moment où les provinces s'enflammaient, la Mairie de Bujumbura était restée relativement calme, du moins tout au début de la crise. Elle a basculé dans l'insécurité totale depuis les mois de janvier et février 1994. La situation s'est empirée davantage avec la multiplication des journées baptisées « ville morte » mais aussi et surtout avec l'apparition de plusieurs milices notamment dans les quartiers Nord de la capitale (Kamenge et Kinama). Cette situation contraignait évidemment à la fuite.

C'est au cours de cette période que va s'opérer une véritable balkanisation ethnique des quartiers.

« ... et la situation devient aujourd'hui difficile avec les zones ethniquement réservées comme Nyakabiga, Musaga, Ngagara, Jabe, Kamenge et Kinama. Les quatres premières étant devenues contre tout entendement des « Tutsiland » alors qu'on parle de « Hutuland » pour ces derniers quartiers »[1].

Cela allait de pair avec le déplacement massif des populations, chacun se dirigeant vers le camp où il pouvait se sentir sécurisé.

Par ailleurs, au lieu d'apaiser les esprits de ces sinistrés, les politiciens burundais vont accentuer l'exploitation systématique et malencontreuse des traits et facteurs ethniques différentiels. Ces hommes, ambitieux pour la plupart, trouvaient dans la division ethnique une arme pour briquer ou garder tel ou tel poste dans le gouvernement. Cela était de nature à créer de vives tensions au sein des composantes de la population.

[1] SHABANI, M., « Danger de la balkanisation des zones » in Le Renouveau n° 4325 du 18 mars 1994, p. 3.

c) Evolution des effectifs des déplacés

En mai 1994, les deux sites du quartier Ngagara (Q3 et Q4) rassemblaient 4131 sur un total de 6431 déplacés. Parmi ceux qui provenaient des quartiers périphériques, Kamenge et Kinama avaient fourni un grand nombre.

Tableau n°15 : Effectif des sinistrés en provenance des quartiers de la Mairie

Provenance / Effectif	Cibitoke	Kanyosha	Kinama	Kamenge	Mutakura	Nyakabiga	Total
Q3	30	23	82	261	20	136	436

Source : PAM, Rapport d'enquête surs les sinistrés se trouvant en Mairie de Bujumbura, Bujumbura, 1995, p.12

D'emblée, il faut noter que les sources montrant les effectifs des déplacés n'indiquent pas les mêmes chiffres. Cela est lié notamment à de fausses déclarations : tantôt on ajoute d'autres personnes à charge, tantôt on s'inscrit sur différentes listes sous plusieurs noms. Cette pratique aurait existé dans les sites de Ngagara, ce qui constitue une entrave pour la connaissance des effectifs exacts.

Cependant, un bureau des Nations-Unies pour la coordination des affaires humanitaires créé pour s'occuper des sinistrés a essayé de dresser les chiffres suivants :

Tableau n°16 : Les sinistrés qui ont séjournées dans le quartier de 1993 à 1998.

Site / Date	Q.3.	Q.4.	Q.5.	Total
Octobre-Nov. 1993	1069	1200	2740	5009
Novembre 1994	670	970	980	2620
Avril 1995	492	1098	840	2430
Août 1996	430	830	-	1260
Avril 1997	386	722	-	1108
Avril 1998	301	460	-	761
Total :	3348	5280	4560	13188

Source : PNUD, Office for the coordination of Humanitarian affairs, Bujumbura, Bujumbura 1995, p.5.

On remarque que l'effectif des déplacés ayant séjourné au quartier Ngagara s'élève à 13188. Toutefois, tout le monde n'est pas resté au quartier pendant la même période. Ainsi par exemple depuis 1996, bon nombre de réfugiés rwandais ont préféré

retourner chez eux. Raison d'ailleurs qui a poussé les autorités administratives à fermer le site du quartier 5 qui était en grande partie occupé par les rwandais.
Et les quelques burundais qui étaient dans ce site se sont vus transférés soit au site du quartier 3 soit à celui du quartier 4. Il en est de même de quelques familles provenant de l'intérieur du pays. En effet, bien qu'elles ne pouvaient regagner leurs habitations et leurs champs parce qu'ayant été détruits pour la plupart ou encore inaccessibles pour d'autres, elles ont opté à s'installer dans les sites proches de leurs propriétés.

Mais aussi, il arrive qu'il y ait de nouveaux arrivants dans les sites suite à la dégradation de la sécurité dans le pays. Raison pour laquelle on trouve que les chiffres ont varié même dans les périodes très proches. Le tableau ci-dessus est évocateur.

Tableau n°17 : Effectif des déplacés de mars à juillet 1995

Site / Source	Q.3.	Q.4.	Q.5.
FPNUD (20/4/95)	366	952	-
PAM (7/3/95)	520	900	-
CED-CARITAS (1/3/1995)	520	900	-
MRRD (Juin 19995)	492	1098	840
UPP et APF (Avril 1995)	645	788	857

Source : BURUNDI, MRRDR, Etudes sur les conditions de réinsertion et de réinstallation des dépalcés et des rappatriés, Bujumbura, 1995, p. 23.

Cette diversité s'explique en effet par la dégradation incessante de la sécurité. Ainsi, tandis que certains déplacés commençaient à retourner chez eux sur tout ceux de l'intérieur du pays, les actions des bandes armées rendaient impossible une telle aventure. Par conséquent, beaucoup d'autres déplacés continuaient à affluer vers les sites de Ngagara suite à cette insécurité.

Comme nous l'avons bien souligné plus haut, Ngagara se rendra compte de l'ampleur de la crise en voyant arriver de partout des gens misérables dépouillés de tous leurs biens et qui avaient échappé par miracle aux tueries. Une telle situation a provoqué un climat de peur et de désolation au sein de la population du quartier.
Les conséquences sont sans doute très nombreuses et fâcheuses mais nous y reviendrons au chapitre suivant. Pour le moment, parlons plutôt des stratégies de sécurité de ces déplacés et de la population de Ngagara en général puisqu'ils étaient devenus la cible privilégiée des bandes armées.

2. L'organisation des structures de sécurité

L'année 1994 aura été marquée par le début de la « rébellion » axée dans les quartiers Nord de la capitale (Kamenge et Kinama). Ces « rebelles » se réclamaient du Front pour la Défense de la Démocratie (FDD) avec comme mouvement politique Conseil National pour la Défense de la Démocratie (CNDD) qui avait comme chef l'ancien ministre de l'Intérieur Léonard NYANGOMA. Donc, ces rebelles qui avaient érigé domicile à Kamenge et Kinama organisaient des opérations des massacres de la population en faisant résistance à l'armée nationale avec des armes à feu. Ces opérations étaient surtout dirigées vers les populations de Ngagara.

> *« Le chef de zone pense pour sa part que l'insécurité observée dans sa circonscription est causée par les maquisards de Kamenge qui tirent sur les habitants du Q7 et Q3 »*[1].

Donc, ces rebelles faisaient des incursions dans le quartier Ngagara où ils tuaient et s'adonnaient au vol et au pillage.
Plusieurs mesures furent entreprises pour mettre hors d'état de nuire cette guérilla urbaine. Pour gagner ce pari, il a fallu l'intervention de tout le monde. En plus de l'armée qui devait accomplir son devoir de protéger la population ; cette dernière a dû elle aussi apporter sa contribution.

a) Le rôle de l'armée

Depuis 1994, la situation sécuritaire dans le quartier Ngagara était dictée par celle qui régnait à Kamenge. Or, dans cette dernière, l'armée nationale était à l'emprise avec les miliciens. Donc, il a fallu pour l'armée nationale mettre des positions militaires sur la frontière Ngagara-Kamenge tout comme il y en avait d'autres à l'intérieur de ces zones. Ces positions étaient régulièrement la cible des attaques de ces miliciens. En réalité, ces attaques n'étaient qu'une simulation qui déroutait les militaires pour qu'ils n'interviennent pas au moment où une partie des miliciens étaient en train de tuer, de voler la population.

L'intervention des forces de l'ordre que ce soit pour secourir la population, que ce soit pour chasser les miliciens de Kamenge-Kinama a connu divers obstacles.
D'abord, il y a la complicité de quelques autorités locales avec les miliciens et même à l'échelon supérieur du pays.

[1] SHABANI, M., « De démentis aux divergences de vue sur la procédure de désarmement » in Le Renouveau n°. 4353 du dimanche 32 – Lundi 24 avril 1994, p. 3.

Ainsi, selon Zéna NIBIRANTIJE :

> *« Les « INTAGOHEKA » (nom que s'attribuaient les rebelles) ont bénéficié d'un grand soutien des autorités du FRODEBU qui dirigeaient en même temps le pays. C'est en l'occurrence le Président NTIBANTUNGANYA »*[1] .

Donc, la complicité des autorités à tous les niveaux avec les miliciens entraînait inévitablement celle de la population. Cette situation rendait évidemment l'intervention militaire difficile que périlleuse.

En effet, plusieurs militaires ont laissé leurs vies dans des guets-apens tendus par les miliciens en connivence avec certains éléments de la population. Dans des cas pareils, il était difficile de différencier la population des miliciens.

Ensuite, il y avait des habitants de Ngagara qui pénétraient dans Kamenge, généralement pour piller. Il s'agit en fait des jeunes communément appelés « sans échec » et quelques déplacés. Les forces de l'ordre devaient veiller à ce qu'ils ne quittent pas le quartier pour s'infiltrer dans Kamenge. C'est pour cela qu'ils devaient organiser des rondes de nuit pour s'atteler à cette tâche, somme toute pas facile.
Les militaires qui occupaient les positions à l'intérieur du quartier Ngagara étaient essentiellement du deuxième bataillon d'intervention (2 Bn Inter) et de la DCA (Camp Kamenge). Ces militaires avaient pour tâche autre que la sécurité des habitants du quartier mais aussi l'entraînement de la population à l'autodéfense civile. Tous les hommes adultes qui le voulaient et encore capables et même des jeunes suivaient régulièrement des entraînements que leur prodiguaient les militaires. Tous les initiés devaient alors aider les militaires pour la sécurité du quartier en participant dans les rondes de nuit organisées depuis 1994.

b) L'organisation de l'autodéfense civile

Les rondes de nuit avaient été mises en place pour faire participer la population à la sauvegarde de leur sécurité. Toute la population était appelée à l'autodéfense contre les bandes terroristes armées.

Tout d'abord, il a fallu faire une correspondance des éléments d'autodéfense et des entités administratives[2].
Ainsi, la zone (que nous appelons quartier dans notre travail) correspond à une division comptant 6000 à 8000 combattants. Deux à trois quartiers (que nous appelons sous-quartiers) forment une brigade qui a 1000 à 3000 combattants.

[1] NIBIRANTIJE, Z., L'armée burundaise et la crise d'octobre 1993 : essai d'analyse, Bujumbura, U.B. FLSH, 2000, p. 77.

[2] Propos recueillis auprès des autorités militaires dans le quartier

Un quartier fait un bataillon qui a 600 à 1000 combattants. Une cellule qui est une subdivision d'un sous-quartier correspond à une compagnie, ayant 200 à 300 combattants. Une sous –cellule forme un peloton, de plus ou moins 50 combattants. Une rue fait une section de 10 combattants et enfin « NYUMBAKUMI (10 maisons ou un étage) fait une équipe de 5 combattants. Donc la ronde de nuit était organisée à partir des 10 maisons passant par tous les échelons jusqu'à l'échelon supérieur.

Ensuite, on a déterminé les ressources humaines pour accomplir ce travail. Outre les militaires de l'actif, il faut songer aux anciens militaires, aux lauréats du Service Militaire Obligatoire, aux policiers, aux anciens policiers, aux jeunes et à la population formés et non formés.

Pour veiller au strict respect des mesures concernant les rondes de nuit, il était mis en place des comités de sécurité. Chaque sous-quartier avait le sien et relevait de celui de la zone. Ce dernier était composé de 31 membres. Outre le chef de « zone » et les chefs des « quartiers », il faut ajouter deux officiers de l'armé et 3 membres pour chaque « quartier ».
Toutefois, l'organe technique s'appelle la cellule de coordination que ce soit au niveau de la zone ou au niveau du « quartier ». Pour le premier cas, la cellule de coordination se compose du chef de zone, de deux officiers encadreurs de l'armée, d'un conseiller chargé du service du personnel et de la logistique, d'un officier municipal conseiller chargé du contrôle de la population, de la discipline et du renseignement en collaboration avec les conseillers en opération, d'un conseiller chargé de la santé et de l'évacuation de la population. Cette structure est la même que celle des quartiers. Il ne faut pas oublier bien sûr un officier encadreur de la zone en service au deuxième bataillon d'intervention étant donné que la conservation des armes et de la formation de la population à l'autodéfense incombent principalement à cette unité.

Ainsi, la cellule de coordination à chaque niveau est chargée tout d'abord de l'instruction. Tout homme jeune ou adulte devait suivre les entraînements à l'autodéfense. Ensuite, elle était bien sûr chargée de prévenir l'insécurité et conduire les opérations en attendant l'arrivée des forces de l'ordre. Enfin, en cas de besoin, elle devait organiser l'évacuation de la population.

Concernant le plan de l'autodéfense, il a fallu d'abord déterminer les secteurs de défense des sous-quartiers. Un secteur de défense est un espace délimité à gauche et à droite par des repères évidents. Ainsi par exemple, le secteur de défense pour le sous-quartier 1 est le suivant : la limite gauche est repérée par la menuiserie au Nord de COTEBU et la limite droite par la route macadamisée vers SODECO. Donc, les positions se trouvant à l'intérieur de ce sous-quartier sont chargées de défendre l'espace compris entre ces deux limites.

L'autodéfense était dirigée par des mesures de coordination arrêtées à cette fin. Tout d'abord dans chaque sous-quartier, il fallait ériger des positions pour défendre les secteurs en tenant compte des positions des forces amies. Il s'agit des militaires, des policiers et des civils dans l'autodéfense. Les secteurs incluant la gare du Nord et l'entrée sud de Kamenge étaient sous la responsabilité du troisième bataillon d'intervention (3e Bn Inter) sis au Camp Kamenge. Le contrôle des ouvriers qui allaient et revenaient de Kamenge et Kuwinterekwa vers le quartier industriel incombait aux policiers de la PSP à Kigobe.
Deux endroits étaient fixés pour la conservation des armes. Il s'agit du 2e Bn Inter pour les sous-quartiers 1, 2, 3, 4, 5, et 7 et de la position militaire. REGIDESO pour le sous-quartier 6.

Ensuite, le quartier Ngagara était subdivisé en deux brigades. La première était composée par les sous-quartiers 1, 2, 4 et 5 et la deuxième par les restants (3, 6 et 7). A la tête de chacune se trouvait un colonel. Le point commandement (PC) pour le colonel de la première brigade était installé au bureau de la zone ou au marché de Ngagara tandis que celui pour le Colonel de la deuxième se trouvait au Lycée Saint Gabriel. Tout habitant du quartier Ngagara devait être détenteur d'une carte de résidence. La police était requise pour sanctionner les irréguliers. Des mesures urgentes ont été mises en œuvre. Il s'agit notamment du contrôle des mouvements de la population dans les sous-quartiers, de l'utilisation des travailleurs domestiques dans la reconnaissance des irréguliers, du contrôle des arrêts bus, de l'interdiction des taxi-vélos et d'autres. Ces mesures devaient être mises en œuvre sans délai. La liaison par quartiers entre tous les intervenants en matière d'autodéfense n'a pas échappé aux organisateurs. Les téléphones des membres de la cellule de coordination de la zone devaient être connues sans oublier bien sûr ceux des chefs des quartiers voisins (Kamenge-Cibitoke-Buterere).

« Il était prévu aussi l'évacuation de la population en cas d'attaque généralisée. Ainsi, la population des sous-quartiers 1et 5 devait être évacuée vers le terrain de la police municipale, celle des sous-quartiers 2 et 3 vers le terrain de CECINGA, celle des sous-quartiers 4 et 6 vers le lycée Saint Albert et enfin celle du sous-quartier 7 vers le lycée Saint Gabriel »[1].
Avant l'arrivée des militaires, en cas d'attaque non généralisée, il fallait renforcer la direction attaquée par des combattants plus aguerris que les autres. Il s'agit des militaires d'actif, des lauréats du SMO, des anciens militaires et autres.

Enfin, le plan de l'autodéfense exigeait une certaine discipline. Ainsi, en cas de refus de participer à l'autodéfense, l'intéressé s'exposait non seulement au retrait du brevet de formation mais aussi de l'arme et du permis de port de l'arme sans oublier le retrait de la carte de résidence pour un certain temps. La police alors pouvait lui infliger une amende puisque n'ayant pas cette carte.

[1] Propos du chef de zone de Ngagara

On devait alors afficher tous les noms des récalcitrants sur les lieux publics de la zone. Aussi, à la zone, l'accès à certains documents à usage administratif comme l'attestation d'identité complète lui était refusé.
Les tirs au quartier vaille que vaille étaient aussi sanctionnés. Celui qui s'en rendait coupable perdait son arme et était interdit de participer à l'autodéfense. Pour ceux qui refusaient d'être formés à l'autodéfense, on retirait leurs cartes de résidence, leurs noms étaient affichés sur les lieux publics et n'avaient pas accès aux documents administratifs utiles.

Pour veiller à cette discipline, il fallait instaurer une permanence hebdomadaire au niveau des chefs de cellule. Ceci avait pour effet de voir si toutes les consignes sont en train d'être suivies et d'être au courant des renseignements sur toute la Mairie en général et sur le quartier Ngagara en particulier. Pour la garde de chaque jour, un rôle de garde était donné au chef de « zone » chaque matin.

Le plan de l'autodéfense prévoyait une orientation pour élaborer les ordres de défense. Cette orientation comporte les points suivants[1] :

- articulation du personnel dans les sous-unités
- fixation des secteurs et missions
- organisation des rondes
- définir les obstacles et les travaux à réaliser
- définir l'ordre de circulation vers les positions donner les consignes d'ouverture de feu et de repli
- la liaison inter quartiers, le mot d'approche et de passe (MAP), la liaison à vue, téléphonique, radio, les signaux sonores, les signaux lumineux
- la limitation des rassemblements.

Il y a aussi une orientation pour le contrôle de la population qui concerne :

- l'identification des personnes
- les points de contrôle (à définir)
- les chemins exigés à emprunter
- le contrôle des cartes d'identité, document de travail, la carte de zone, la carte d'étudiant, etc.
- le décèlement des irréguliers dans le quartier
- la vérification des cahiers de ménage
- le décèlement des tracts et l'opinion dans les travailleurs domestiques
- le contrôle de la circulation des véhicules et la détermination des arrêts de bus.

[1] Informations recueillies auprès des commandants des brigades annoncés plus haut(p.58)

En définitive, on voit donc que toutes ces mesures avaient pour but de faire participer la population à la sauvegarde de leur sécurité. La sécurité sinon la défense qui avait été depuis belle lurette la chasse gardée de l'armée et de la police est devenue une question qui interpelle même les civils depuis la crise d'octobre 1993. Par souci d'autodéfense, les civils se sont impliqués activement dans l'organisation de la défense civile.
En tout cas, au quartier Ngagara, cette dernière a permis de sauver plusieurs vies humaines bien que de lacunes ne peuvent pas manquer dans ce genre d'entreprise.

Au début, l'organisation de la défense était l'initiative de la population qui se sentait menacée par les attaques perpétrées par les bandes terroristes génocidaires. Par après, le pouvoir s'y impliquait activement. Ainsi par exemple, on peut lire dans le journal, Le Renouveau : « L'organisation de la défense civile sera effective ». C'était au cours d'une réunion organisée le vendredi 19 avril 1996.

> *« Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique Monsieur Sylvestre BANZUBAZE soutient cette proposition au cours d'une réunion avec les responsables administratifs et les comités de sécurité en Mairie de Bujumbura pour voir comment mener des actions préventives contre l'avancée de la criminalité »*[1].

C'est de là que découle la fameuse trilogie en matière de sécurité : Forces de l'ordre - Administration - Population. C'est en fait une sorte de collaboration pour éviter qu'il y ait des déstabilisations par des malfaiteurs. Si jamais elle constate une situation anormale, la population informe l'administration qui appelle les forces de l'ordre pour régler « l'affaire ».

3. L'implication et la place de la jeunesse dans la crise

a) Les mobiles liés à cette implication

1° Les signes précurseurs

Avant le déclenchement des événements sanglants du 21 octobre 1993, plusieurs faits visibles pouvaient incriminer la jeunesse. En effet, différentes bandes de délinquants se sont constituées bien avant cette date fatidique.

[1] NIRAGIRA, S. « L'organisation de la définie civile sera effective » in Le Renouveau n° 4810 du Vendredi 19 – Samedi 20 avril 1996, Bujumbura, 1996, p.3

Selon Jean BAYART :

« là où l'Etat ne laisse à la jeunesse que la violence illégitime celle de la délinquance – la guerre lui fournit une violence « légitime »[1].

Ces bandes de « délinquants » se sont rendues coupables de violence sans précédent à la veille même d'octobre 1993. Les opérations de pillage et d'épuration ethnique se sont généralisées avec la crise sur tout le territoire du pays.

Dans le cas qui nous concerne, c'est à dire dans le quartier Ngagara, les jeunes se sont constitués dès 1991 en groupe appelé « Sans échecs ». Avec la crise, ils se sont rangés en défenseur d' « ethnie », ce que Adrien NTABONA appelle « totalitarisme ethnocentriste »[2]. Aussi, à une certaine époque, on a assisté à une opposition à base ethnique surtout de deux mouvements de jeunesse : la JRR, assimilé aux tutsi et la GEDEBU, mouvement de jeunes hutu (non agréé) proches du FRODEBU. Signalons en passant que cette jeunesse avait été victime de la propagande de mai 1993.

2° L'impact des vacances de Noël 1993

A l'approche des vacances de Noël 1993, le gouvernement a pris une décision de fermer les écoles secondaires avec comme objectif de faire participer les élèves à la restauration de la paix.
Néanmoins, ces vacances ou plutôt cette fermeture des écoles a mis ces jeunes dans l'insécurité.
La fermeture des écoles a aggravé l'oisiveté de ces jeunes qui ont commencé à s'impliquer dans les tueries. Avec les massacres de l'intérieur du pays, il y a eu l'encadrement de la jeunesse et l'éveil de la conscience ethnique. Les anciennes bandes dont nous avons eu l'occasion de parler plus haut se mobilisent et s'organisent en défenseurs d'ethnie.

Les élèves rescapés des tueries qu'avaient connu leurs écoles sont venus s'associer aux bandes déjà créées. A ceux-là se sont ajoutés ceux dont les parents, frères et/ou sœurs avaient été tués, leurs biens pillés ou détruits. En effet, à Ngagara, ils ont pu trouver l'assistance d'une parenté qui les héberge ou sont tout simplement dans les sites de déplacés.
Ils ont constitué des « clubs » où ils recevaient des enseignements divers sur les moyens de se protéger contre « l'ennemi ».
Dans les destructions de toutes sortes, dans l'organisation des journées « ville morte » (comme on va le voir plus loin), ces jeunes élèves rescapés et ceux qui avaient perdu les leurs se sont montrés plus virulents par rapport aux « citadins » qui n'ont pas vécu les massacres de l'intérieur du pays.

[1] Considérations de BAYART, J.F. in « croissance » n° 408, Paris, Janvier 1994, p. 14.
[2] NTABONA, A. « Au cœur du drame burundais : le totalitarisme ethno-centriste, ses soubassements et ses conséquences » in Au cœur de l'Afrique. Presse Lavigerie, 3-4/1994, p. 421.

Et même après la reprise des cours, bon nombre d'élèves n'a pas pu regagner l'école.
Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons. D'abord, certaines écoles restaient inaccessibles suite à l'insécurité (cas de Gishubi, Kibimba et autres). Ensuite, beaucoup d'élèves ont dû abandonner les études, cette fois-ci par manque de frais de scolarité. Enfin, il y en a qui n'ont pas regagné l'école parce qu'ils avaient sombré dans la drogue et l'alcoolisme.

De ce qui précède, on pourrait dire que loin d'avoir aidé à la restauration de la paix au Burundi, les vacances de Noël 1993 ont plutôt donné l'occasion de perturber davantage la paix et la sécurité.

b) La jeunesse du quartier face aux visées politiques de l'opposition

1° La réaction à l'avènement de la MIOB

En date du 28 octobre 1993, s'est tenu à Kigali, un sommet dit « régional » consacré à la crise burundaise sous l'égide du Président Rwandais Juvénal HABYARIMANA. Signalons que le Burundi n'était pas représenté officiellement à part que Messieurs Jean MINANI et Fulgence DWIMA BAKANA, respectivement Ministre de la Santé Publique et Ministre de la Justice et Garde des Sceaux en fuite au Rwanda étaient présents au dit sommet en qualité d'observateurs. Au terme de la session, le sommet demanda la mise sur pied d'une force internationale de stabilisation et de restauration de la confiance au Burundi. Une mission conduite par l'ambassadeur Papa Fall cautionne l'avènement de la MIPROBU composée de 180 militaires et 20 civils.

Sous la houlette des partis politiques de l'opposition, le 26 décembre 1993, une marche-manifestation eut lieu pour signifier au gouvernement burundais et à l'opinion internationale leur refus irréversible contre la venue de la MIPROBU. Signalons en passant que le quartier Ngagara abritait beaucoup de militants de l'opposition.
On comprend donc la part de ces habitants à cette marche-manifestation vu le degré de sensibilisation à tous les niveaux. Et s'agissant de cette dernière, les jeunes occupaient une place de choix pour quiconque voulait faire valoir son opinion.

Donc, la MIPROBU ayant été l'objet de controverses sera remplacée par la MIOB.
« Au lieu de 5000 soldats de la MIPROBU au départ puis réduits à 1000, puis 180 soldats et 20 civils, le nombre exact que va ramener Papa Louis Fall est de 47 officiers »[1].

[1] L'étoile n° 004 du 7 au 14 mars 1994 cité par NDAGIJIMANA, S. Essai d'étude les partis politiques au Burundi (1993-1995), Bujumbura, FLSH, 1996, p. 113.

Plusieurs témoignages s'accordent pour dire que diverses réunions étaient organisées par tel ou tel leader de l'opposition à l'endroit des jeunes du quartier NGAGARA. Ces derniers étaient interpellés à se mettre ensemble pour lutter en faveur de la survie des minorités, les tutsis. Mais aussi, y avait-t-il de « ces politiciens » qui utilisaient ces jeunes pour briquer un poste ou le garder dans le gouvernement.

En tout cas, « certains politiciens » ne sont pas étrangers au comportement dégradant de certains jeunes du quartier.

2° Les jeunes dans les opérations « ville-morte »

Une première opération « ville-morte » est organisée à Bujumbura, le 6 janvier 1994. Tous les bureaux, les marchés, les écoles primaires et secondaires sans oublier les auditoires de l'Université du Burundi, sont fermés. Signalons que les journées « ville-morte » découlaient plus particulièrement des psychoses collectives créées soit par certains faits politiques du moment (annonce de l'arrivée de la MIPROBU, la révocation des membres de la Cour Constitutionnelle, etc.), soit par les négociations sur l'institution présidentielle.
Aussi, est-il que cette « déstabilisation » était sous l'instigation de certaines formations politiques de l'opposition du moins si l'on en croit le Renouveau du 11 janvier 1994.

> *«Précisions que cette opération « ville-morte » était organisée par le collectif des partis de l'opposition (pas tous) »*[1].

Le même journal nous donne aussi les objectifs visés par l'opération « ville-morte ».

> *« Les manifestants avaient un double objectif : empêcher le déploiement prévu par la force d'interposition et de la protection de l'OUA et stopper la remise en place de l'institution présidentielle. Mais une certaine opinion estime pour sa part qu'il s'agit au contraire d'une raison de plus motivant la venue de la MIPROBU »*[2].

Au matin du 6 janvier 1994 (3 h00), le quartier Ngagara tout comme d'ailleurs toute la ville de Bujumbura, s'est réveillé coupé des contacts « extérieurs ». Ainsi, toutes les voies menant vers les autres quartiers, le centre-ville et l'intérieur du pays étaient barricadés. Ceci sous l'œuvre des jeunes du quartier renforcés par certains étudiants de l'université du Burundi.

(1) SHABANI. M. Opération « ville-morte ». L'opposition divisée, in Le Renouveau n° 4274 du 11 janvier 1994, p. 2.

(2) Idem.

Carcasses de voitures, grosses pierres, troncs d'arbres. Tout ce qui peut empêcher une voiture de passer trouvait sa place ce matin là. Chaque fois que les gendarmes dégageaient la route, les manifestants entêtés ne tardaient pas de nouveau à barricader.

Bien que l'article du Renouveau du 11 janvier 1994 ait pointé du doigt les véritables organisateurs de l'opération, aucun parti politique ne l'a revendiqué officiellement.
Néanmoins, on remarque que l'opération a bien « marché » là où l'opposition avait beaucoup de militants. Nous croyons donc que certains leaders de l'opposition, en organisant cette opération, ont voulu montrer à leurs adversaires qu'ils sont capables de perturber la société une fois qu'ils ne sont pas associés dans la prise de décision.

On pourrait dire sans risque de se tromper que les jeunes dans leurs actes de sabotage étaient dans la plupart des cas parrainés par les « grands », les politiciens en particulier. Toutefois, il serait injuste d'affirmer que tous les défauts de la jeunesse sont à mettre sur le dos des adultes.

D'abord avant même le début de la crise, il y avait des bandes de délinquants qui se sont formées clandestinement et s'adonnaient au vol, au viol, etc.
Avec la crise, certains hommes politiques ont voulu les utiliser pour assouvir leurs visées politiques.
Ensuite, petit à petit, ces jeunes sont devenus incontrôlables. N'y a-t-il pas des fois même où alors qu'on croyait que ces jeunes « défendaient » tel (de leur ethnie) se retournaient contre ce dernier pour lui voler ou le tuer.
Dans tous les cas, la part de la jeunesse dans la crise socio-politique au Burundi a été évidente, qu'elle soit de gré ou par le biais de la manipulation politicienne. D'après le Renouveau,

> *« Selon les uns et les autres, tous les malheurs qui frappent le pays sont conçus par certains politiciens et exécutés par la jeunesse »* [1]

Nous constatons à ce sujet qu'il n'est néanmoins pas juste de sombrer dans les globalisations. En effet, ce ne sont pas tous les hommes politiques qui ont endoctriné la jeunesse pour la haine ethnique. De plus, ce n'est pas toute la jeunesse qui a participé dans des actes de vol, viol, pillage et autre.

c) L'escalade des crimes commis par les jeunes

La conscientisation ethnique des esprits chez les jeunes du quartier Ngagara a eu de répercutions néfastes certes pour les acteurs et la société.

(1) NDORICIMPA, G.. « La jeunesse victime et élément actif de la crise » in Le Renouveau n° 4731 du Vendredi 1er Samedi 2 Décembre 1995.

Ainsi, ces jeunes qui s'estimaient tout permis ont excellé dans la déstabilisation. Ils se sont par conséquent rendus coupables de plusieurs crimes, les uns plus graves que les autres.

Un habitant de Ngagara, sous-quartier 5 nous raconte ici une scène à laquelle il a assisté dans un bistrot :

> *« Tout a commencé par une dispute entre deux jeunes gens au sein d'un groupe à propos du partage d'un « butin » qu'ils avaient eu. Par après, un de ces jeunes a sorti un long couteau et frappé l'autre en plein cœur qui est tombé raide mort. Il paraît que la dispute n'avait pour origine qu'une somme de 2.000 FBU »*[1].

Donc, bon nombre d'entre eux étaient interpellé par la police et les autres corps de sécurité en train de commettre différents délits comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°18 : Les jeunes du quartier Ngagara emprisonnés entre le 21 octobre 1993 et le 10 juillet 1994

Nature de l'infraction	Nombre de jeunes emprisonnés
Vol non qualifié	142
Atteintes aux mœurs	62
Drogue, alcoolisme, vagabondage	178
Escroquerie	140
Vol qualifié	351
Meurtre	67
Ville-morte	67
Pillages	131
Rébellion	162
Total	1.300

Source : Construit à base des données recueillies au sein de la PSP, PJP et BSR.

Durant donc cette période d'octobre 1993 à juillet 1994, on a enregistré un total de 1.300 jeunes emprisonnés, alors que la période de pré-crise, c'est à dire de 1992 à octobre 1993, il n'y avait eu que 318 appréhendés. On remarque que le nombre d'appréhendés a plus que quadruplé pendant la période de crise. Egalement, l'infraction de vol qualifié se taille la part du lion : 27 % des infractions commises.

[1] Propos recueillis auprès d'un habitant du quartier Ngagara, sous-quartier 5

Viennent ensuite la consommation de drogues, alcoolisme et vagabondage sans oublier aussi la rébellion, le vol non qualifié, l'escroquerie et les pillages qui ont une allure croissante. A propos des cas « ville-morte » et « pillages », un officier municipal du commissariat de Bujumbura nous explique :

> *« Il n'existe pas en soi une infraction de « ville-morte » ou de « pillage ». Beaucoup de jeunes arrêtés pour ces cas étaient enregistrés au départ dans les cas de vol non qualifié. Ce n'est que plus tard avec l'accroissement des jeunes appréhendés pour ces cas, qu'on a fini par être astreint à les enregistrer sous ces mêmes appellations »*[1].

Nombre de ces jeunes purgent leurs peines dans différentes prisons du pays ou ont été relâchés pour quelques uns.

4. La perturbation du réseau scolaire

La crise a causé de plus en plus une perte de l'engouement pour les études chez la plupart des jeunes. Ceux qui n'ont pas carrément abandonné ont continué à fréquenter les classes avec beaucoup de retards et absences très marquées. Sur ce, un directeur d'école s'explique :

> *« Il y a des fois où on n'enregistrait que 10 écoliers sur une quarantaine ou une cinquantaine d'écoliers que devait compter la classe»*[2].

A part la perte de l'engouement, l'insécurité était bien évidemment au centre de cette situation. Ainsi, un parent, s'il n'était pas sûr de l'état sécuritaire en cours de route de l'école, gardait son enfant à la maison préférant qu'il soit absent au lieu de l'exposer. Cet état de choses a provoqué des disfonctionnement au niveau du réseau scolaire.

a) Dans les écoles primaires

Le quartier Ngagara est parmi les quartiers de la capitale qui disposent de beaucoup d'écoles primaires. Ainsi, à part le sous-quartier 6, tous les autres disposent d'au moins une école, le sous-quartier II ayant 3 écoles.
Ce qui fait que les écoles de Ngagara accueillaient en plus des enfants du quartier mais aussi ceux des quartiers périphériques comme Cibitoke, Kamenge et même Kinama. Avec la crise, ces enfants de la « périphérie » ont de moins en moins continué à fréquenter ces écoles surtout avec le fameux phénomène de balkanisation des quartiers. Dans beaucoup d'écoles, le nombre d'écoliers a par conséquent sensiblement diminué.

[1] Propos recueillis auprès du capitaine NZOSABA Jean-Pierre, officier Municipal , PJP (commissariat de Bujumbura)
[2] Propos recueillis auprès du directeur de l'Ecole primaire du sous-quartier 3.

Tableau n°19 : Le nombre d'écoliers aux rentrées scolaires 1993-1994 et 1999-2000

Ecoles	A la rentrée 1993-1994	A la rentrée 1999-2000
E.P. Q 4	1080	500
E.P. Q 5	1213	824
E.P. Q 7	450	650
E.P. Q 2.2	1513	715
E.P. Q 3	1329	721

Source : Etabli à base des données recueillies auprès des directions respectives.

Au regard de ce tableau, on remarque que les effectifs ont sensiblement diminué, la plupart jusqu'à moitié. Néanmoins, il y a une exception, l'école du Q 7 qui a enregistré une augmentation passant de 450 écoliers en 1994 à 650 en 2000, une école qui a reçu un grand nombre d'écoliers qui avaient fui les massacres de l'intérieur du pays. Sinon, la diminution des effectifs s'explique par le départ des écoliers vers les quartiers périphériques comme nous venons de le voir plus haut. Ces enfants ont dû se faire inscrire dans les écoles proches de chez eux.
Egalement, il y a eu beaucoup d'abandon ; des enfants qui n'ont plus regagné le chemin de l'école pour plusieurs raisons comme on va le voir plus loin.

Un autre fait important lié à la crise dans les écoles du quartier NGAGARA : le nombre croissant d'écoliers indigents. Toutes les écoles que nous avons visitées présentent un nombre d'indigents très élevé comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°20 : Nombre d'indigents dans les écoles du quartier de 1994-2000

Année scol. / Ecole	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
E.P. Q.2.2	-	-	201	177	183	146
E.P. Q.3	-	-	-	70	56	31
E.P. Q.4	157	130	150	132	170	160
E.P. Q.5	160	140	142	136	156	158
E.P. Q.7	65	68	67	62	52	58
Total	382	338	560	577	617	553

Source : Etabli à base des données recueillies auprès des directions respectives.

Les directeurs de ces écoles nous ont confié que chaque année scolaire enregistrait d'indigents. Donc, là où on ne dispose pas de données, c'est à cause de la destruction des archives suite à la crise ou tout simplement la mauvaise tenue de ces derniers.
Suivant les données des tableaux 6 et 7, on remarque que 32 % des écoliers pour l'année scolaire 1999-2000 étaient indigents à l'école primaire Q.4.
C'est d'ailleurs l'école qui a enregistré beaucoup d'indigents au cours de cette même année scolaire 1999-2000 dans le quartier Ngagara. Viennent ensuite les écoles primaires Q.5 et Q 2.2, l'école du Q.3 étant l'école qui a connu moins d'indigents à la même période.

D'après les informations recueillies dans différentes directions de ces écoles ; avant la crise, ces dernières n'avaient pas d'indigents non parce qu'ils n'existaient pas, bien qu'ils étaient peu nombreux mais tout simplement qu'ils n'étaient pas portés à la connaissance des autorités des écoles. En effet, ces enfants avaient trouvé quelqu'un pour s'occuper des leurs différents besoins que ce soit une quelconque parenté ou une organisation genre orphelinat.
Avec la crise, les orphelinats ont été débordés au moment où les familles continuaient à s'appauvrir davantage devenant du jour au lendemain incapables de s'occuper d'un enfant en plus des siens.

Concernant les enseignants, les directeurs de toutes les écoles nous ont confié qu'ils disposaient d'enseignants suffisants. Toutefois, juste au début de la crise, on a connu des départs partiels et même définitifs, surtout ceux vivant les quartiers périphérique. Mais, ces départs ont été vite compensés par quelques retours et quelques nouveaux venus.
Toutefois, bien que ce manque d'enseignants dans certaines écoles fut très bref, il a provoqué des disfonctionnements difficiles à gérer par les directeurs concernés. Ainsi, il arrivait des cas où le directeur devait s'occuper d'une classe en plus de son travail habituel.

Un autre effet de la crise : les écoles qui ont hébergé des déplacés ont enregistré beaucoup de matériels volés et/ou détruits.
Ici, les écoles concernées sont celles des sous-quartiers 3, 4 et 5. Partout, les interrupteurs des installations électriques avaient été volés sans oublier les portes des classes et même de latrines. Là où les portes étaient en bois, elles avaient servi de bois de chauffage par les déplacés. Outre les portes, plusieurs documents (livres, papiers d'archives) ont été détruits ou volés. L'école qui a beaucoup souffert de ces destructions est celle du sous-quartier 4. Mais, quelques aménagements ont été déjà réalisés sauf les installations électriques qui ne sont pas encore rétablies.
Donc, même si la reconstruction est presque terminée, les écoles gardent toujours des séquelles de la crise, auxquels s'ajoute la vétusté des bâtiments étant donné que la plupart de ces écoles datent de la période coloniale.

Les taux de réussite ont sensiblement diminué dès le début de la crise et même durant l'année scolaire qui a précédé la crise, une situation observable dans presque toutes les écoles du quartier Ngagara.

Tableau n°21 : Le taux de réussite des dix dernières années scolaires dans certaines écoles du quartier Ngagara.

Année scol. / Ecole	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
E.P.Q.2.2	70,1	73,6	40,6	40,1	38,0	45,0	49,2	54,0	66,0	70,0
E.P.Q.3	69,4	74,0	34,2	69,7	30,7	31,0	54,3	60,0	65,0	73,2
E.P.Q.4	64,0	68,1	50,0	49,6	50,0	54,0	58,2	64,0	70,2	75,0
E.P. Q.5	71,2	69,3	48,3	45,0	53,0	59,6	62,3	68,0	69,0	74,6
E.P.Q.7	68,0	70,6	52,7	50,0	57,0	63,2	66,0	69,7	72,3	76,0

Source : Etabli à base des données recueillies auprès des directions respectives.

Au regard des données du tableau n° 8, on remarque que le taux de réussite a sensiblement chuté depuis l'année scolaire 1992-1993. Cela peut s'expliquer par des raisons purement politiques.
En effet, l'année 1992 a vu la naissance du multipartisme dans le pays. C'était donc le moment pour les partis politiques de gonfler les rangs des adhérents ; les enseignants étaient parmi les plus sollicités étant donné qu'ils étaient jugés capables d'enseigner l'idéologie du parti à la masse. Ainsi, ces enseignants pour la plupart occupés à ces activités politiques n'ont pu suivre suffisamment les écoliers à leur charge.
Egalement, l'année scolaire 1992-1993 a coïncidé avec les campagnes électorales qui sans doute ont à leur tour joué un rôle dans les échecs enregistrés cette année.

Toutefois, la responsabilité n'est seulement pas imputable aux seuls enseignants mais également aux parents et même aux enfants, et cela pour les mêmes raisons que nous venons d'évoquer plus haut.
La majorité des écoliers de la ville sont habitués aux travaux dirigés. Les devoirs à domicile sont effectués sous la supervision et avec l'aide des parents ou des enseignants des « cours du soir ». Or, à cette époque, il paraît que très peu d'enseignants moins encore de parents se souvenaient de vérifier si les enfants avaient bel et bien fait leurs devoirs, du moins si nous en croyons les témoignages de certains parents et enseignants que l'on a pu contacter.

Cette situation a perduré avec le début de la crise, cette fois-ci suite aux effets de cette dernière. Donc, avec l'année scolaire 1993-1994, les taux de réussite ont diminué davantage sauf pour l'école du sous-quartier 3.

Ce n'est qu'avec l'année scolaire 1996-1997 que l'on constate que les taux de réussite commencent à se relever dans toutes les écoles.
Ainsi par exemple, l'école du sous-quartier 2,2 avait enregistré 49,6 % des réussites en 1996-1997, l'année suivante (1997-1998) passant de 54 à 66 % (1998-1999) pour arriver à 70 %, l'année scolaire 1999-2000.

b) Dans les écoles secondaires

Le quartier Ngagara possède beaucoup d'écoles secondaires publiques que privées. Il s'agit entre autres du Lycée de l'Amitié au sous-quartier 6, du Lycée Central Saint Gabriel au sous-quartier 7, des lycées Techniques des Grands Lacs et de la solidarité au sous-quartier 2 et bien d'autres.

Contrairement aux écoles primaires qui ont vu leurs effectifs sensiblement diminuer avec la crise comme nous venons de le voir, les écoles secondaires du quartier ont enregistré des effectifs très élevés depuis 1994. C'est notamment le cas des écoles comme le Lycée Central Saint Gabriel qui avait 543 élèves à la rentré scolaire 1992-1993 pour enregistrer 822 élèves au début de l'année scolaire 1994-1995, soit une augmentation de 33,9 % en deux ans seulement. Ceci est valable pour presque toutes les écoles de la Mairie de Bujumbura en général, particulièrement celles du quartier Ngagara. Toutefois, on remarque une exception : le Lycée de l'Amitié. De par son histoire, cette école accueillait en majorité des élèves rwandais réfugiés au Burundi. Aussi, avec la victoire du FPR en 1994 plusieurs familles rwandaises ont dû regagner leur pays certainement avec leurs enfants qui en grande majorité fréquentaient ce lycée. Donc, l'école connut une diminution sensible au niveau des effectifs passant de 824 élèves en 1992-1993 à 563 élèves en 1996-1997 pour ne compter que 452 élèves pour l'année 1999-2000.

En plus de l'augmentation normale chaque année des élèves dans les écoles, le nombre de plus en plus croissant observé dans les écoles du quartier NGAGARA, avec le début de la crise peut s'expliquer par l'état sécuritaire qu'offre ce dernier. En effet, avant la crise, beaucoup de parents de la ville préféraient envoyer leurs enfants étudier dans des écoles à système d'internat de l'intérieur du pays. Avec la crise, plusieurs de ces élèves ont été massacrés dans leurs écoles comme on l'a vu plus haut. Les rescapés ne sont plus retournés dans leurs anciennes écoles. Ils ont trouvé des places dans les écoles implantées dans les régions plus ou moins sécurisées dont le quartier Ngagara.
D'autres se sont fait inscrire dans de nouvelles écoles qui ont ouvert leurs portes après 1993. C'est notamment le cas du Collège Municipal et du Lycée Technique des Grands Lacs.

Les écoles secondaires comme les écoles primaires étaient également confrontées à différents problèmes comme la baisse du taux de réussite et ceux liés à l'encadrement, lesquels problèmes ont eu comme conséquence dans certains cas l'abandon de l'école. Ce que nous allons voir tout de suite.

c) Abandon de l'école

Les écoles du quartier Ngagara, primaires et secondaires ont enregistré d'abandons dans leurs rangs.
D'après nos enquêtes effectuées dans différents établissements primaires de la place, beaucoup d'écoliers ont dû abandonner suite au manque de moyens. En effet, la crise a occasionné de plus en plus l'appauvrissement des familles qui sont devenues incapables d'assurer la paiement des frais de scolarité de leurs enfants. Ces derniers se sont adonnés au commerce ambulant de cigarettes et cacahouètes, du moins pour ceux qui ont opté à gagner leur vie honnêtement, les autres ayant choisi le chemin du vagabondage et banditisme.

C'est dans la seconde catégorie que l'on trouve un grand nombre d'élèves qui n'ont pas regagné les bancs de l'école au secondaire après octobre 1993. En effet, le goût pour les études a sensiblement diminué chez les élèves qui avaient assisté ou entendu les massacres perpétrés ici et là dans le pays. Ces jeunes désœuvrés se retrouvaient tous les jours dans les endroits communément appelés « les ligalas », véritable « ateliers » de mauvais comportements. C'est là où certains jeunes ont commencé à fumer leurs premières cigarettes ou drogue et à s'organiser pour commettre différents crimes. Ceux qui avaient des armes soi disant pour l'autodéfense commencent à les utiliser à d'autres fins ignobles : les vols, pillages, viols et autres. Nous n'allons pas nous éterniser sur les différents crimes commis par ces jeunes puisqu'on a eu l'occasion de le dire plus haut. Rappelons tout de même que la majorité de ces jeunes incriminés sont ceux qui ont abandonné leurs études au lendemain de la crise, des abandons pour la plupart non motivés par des raisons pécuniaires. En effet, si nous en croyons nos différents informateurs, ces jeunes sont issus des familles si pas nanties, du moins capables de s'acquitter des frais de scolarité de leurs enfants.

5. La situation économique du quartier

Dans le quartier Ngagara comme d'ailleurs dans tout le pays en général, la crise a provoqué le tarissement des sources de finance. Les destructions, les pertes en vies humaines et les pillages de magasins et boutiques sont autant des causes de cette situation.

a) Les activités économiques dans le quartier

Bien que le quartier Ngagara soit un quartier résidentiel par essence, on y exerce des activités commerciales et génératrices de revenus. Ce sont ces dernières qui alimentent la caisse municipale, le quartier ne disposant d'aucune autonomie de gestion.

Parmi ces activités, il y a :

- un marché au sous-quartier 3
- 196 boutiques
- un atelier de soudure
- 5 ateliers de menuiserie
- 16 ateliers de couture
- 24 salons de coiffure
- 10 dépôts de bière
- 7 stations d'essence
- 19 savonneries artisanales.

Signalons que la plupart de ces activités ont débuté après 1993. Certaines de ces activités recrutaient les travailleurs parmi les déplacés qui cherchaient à gagner leurs vies honnêtement, au moment où certains d'entre eux attendaient les bras croisés un bienfaiteur éventuel pour leur donner de quoi se nourrir.

b) La paralysie des activités économiques

Avec tous les problèmes qu'à connu le pays entre autres les massacres, les destructions des maisons aussi bien d'habitation que de commerce, les activités économiques exercées dans le quartier ont été paralysées du moins dès le début de la crise. Ainsi, le marché Ngagara est alimenté entre autres par des produits venant des hauteurs surplombant la capitale. Avec la crise, les paysans qui apportaient des vivres au marché ont suspendu leurs activités par peur de rencontrer les rescapés parce que certains d'entre eux avaient participé dans les massacres mais aussi par l'action des bandes rebelles qui les empêchaient à approvisionner la ville. C'est donc cette situation intérieure qui a poussé la fermeture du marché de Ngagara pour quelques temps, d'après les autorités administratives de la place.

Même après sa réouverture, le marché a continué à connaître un mauvais fonctionnement caractérisé par la peur et l'incertitude des commerçants et vendeurs quant à la sécurité de leurs produits. Mais aussi le blocus économique imposé au Burundi en 1996 a contribué à ce disfonctionnement puisqu'il a privé du pays les produits en provenance de l'étranger indispensable à la population.

Les taxes et les impôts étaient évidemment mal ou pas du tout perçu. D'abord parce que ceux qui devaient s'en acquitter avaient purement et simplement suspendu leurs activités ou bien travaillaient tant bien que mal. Egalement, il est arrivé des fois où les agents chargés de la perception de ces recettes ne les acheminaient pas à destination, d'après les chargés du département de recettes en Mairie de Bujumbura. Cela provoquait bien évidemment la baisse des rentrées dans la caisse municipale comme on va le voir.

c) Les rentrées du quartier dans la caisse municipale

Nous avons voulu savoir le montant des différents taxes et impôts prélevés dans le quartier Ngagara depuis 1992 jusqu'en 2000 pour voir si la crise aurait affecté ce secteur. Nous avons approché le département de la Mairie chargé des recettes et avons reçu les données suivantes :

Tableau n°22 : les taxes et impôts prélevés au quartier Ngagara de 1992 à 2000

Année	Impôts	Taxes
1992	16.202.721	7.153.780
1993	10.199.200	5.838.555
1994	8.909.711	3.599.240
1995	12.191.197	5.233.012
1996	20.884.623	16.577.200
1997	13.214.673	13.565.013
1998	14.049.291	13.297.861
1999	15.025.173	12.658.518
2000	17.087.092	20.161.973

Source : Etabli à base des données recueillies auprès du département des recettes en Mairie de Bujumbura.

D'après le département des recettes en Mairie de Bujumbura, les impôts sont constitués d'impôts sur revenu locatif et d'impôts fonciers, alors que dans les taxes, on dénombre les taxes sur marché et les taxes municipales. Les impôts sur revenu locatif et les taxes sur marché fournissent le gros des recettes. Au regard du tableau ci-dessus, on remarque qui la crise a eu ses effets sur les recettes. Depuis 1993, les recettes ont sensiblement diminué. Ainsi, par exemple, les impôts ont baissé de plus en plus de 6 millions de FBU en une année seulement passant de 16.202.721 FBU en 1992 à 10.192.200 FBU en 1993.

Cette baisse est observable jusqu'en 1995, la situation ne commençant à se relever qu'en 1996 où on a enregistré 20.884.623 FBU pour les impôts soit une augmentation de plus de 7 millions alors que les taxes on connu une augmentation de plus de 11 millions.

Cette augmentation des recettes enregistrée de la fin des l'année 1996 peut s'expliquer par des raisons politiques : le changements de régime intervenu le 25 juillet 1996.

Alors que la période précédente était caractérisée par un désordre politique qui frôlait l'absence d'autorité, le nouveau régime se présenta en restauration d'autorité sur tous les points de vue de la vie nationale y compris l'économie. Les nouveaux dirigeants ont usé de rigueur notamment dans la perception des recettes à l'égard des contribuables. La situation n'a pas perduré puisque ces derniers ont été frappés par le blocus économique imposé contre le Burundi.

En fin de compte, les manifestations de la crise dans le quartier Ngagara n'auront pas été moins perceptibles pour un observateur avisé. Les déplacés débarquant dans le quartier totalement démunis ne pouvaient pas laisser les habitants du quartier indifférents. Certains en ont reçu quelques uns chez eux. Ce qui n'était pas facile pour des familles qui faisaient déjà face à certains des effets de la crise : le manque de certains produits de première nécessité mais aussi le pouvoir d'achat des beaucoup qui laissait à désirer.

L'installation des déplacés dans certaines infrastructures sociales a eu des effets non moins importants sur la vie des habitants du quartier en général.

CHAPITRE III : LES TENTATIVES DE RESOLUTION DES EFFETS DE LA CRISE DANS LE QUARTIER

Les effets de la crise dans le quartier Ngagara ont été de plusieurs ordres comme nous venons de le voir au chapitre précédent. C'est dans l'optique de les résoudre que plusieurs intervenants ont essayé d'apporter leur contribution pour la réussite de ce pari.

A. LE ROLE DE L'ADMINISTRATION

Les autorités administratives de la « zone » Ngagara, du chef de « zone » au chef de cellule passant pour tous les autres échelons intermédiaires ont été face à la crise, amenées à orienter leurs actions vers trois directions.

- L'encadrement de la population
- L'installation et le réinsertion des déplacés
- La reconstruction.

1. L'encadrement de la population

Dès le début de la crise, l'administration a mis sur pied un comité de sécurité piloté par le chef de « zone »[1]. Il était constitué en plus des chefs des « quartiers », d'autres personnalités choisies au sein de la population ainsi que des officiers militaires de la police. Cette structure s'est entre autre illustrée dans l'organisation de la défense civile du quartier comme nous l'avons vu plus haut.
Avec la crise, la population était déboussolée et ne savait quoi faire. Ainsi, l'administration organisait-elle des réunions d'encadrement dans les différents « quartiers ». Ces réunions étaient animées par les membres du comité de sécurité. D'après les rapports disponibles au bureau de la zone et dans la Mairie, plus de 50 réunions ont été organisées pour la seule année 1994, des réunions en rapport avec la sécurité et l'encadrement de la population. Egalement des réunions de sensibilisation pour une cohabitation pacifique ont été organisées à partir de 1998.

L'administration s'est particulièrement occupée de l'encadrement de la jeunesse du quartier. Toutefois, on ne pourra pas dire que le pari a été gagné étant donné qu'il a subsisté des éléments incontrôlés s'adonnant au vol, viol et consommation de la drogue et des stupéfiants, comme nous avons eu l'occasion de le voir au chapitre précédent.
Donc, comme on va le voir plus loin, l'administration du quartier élaborait un calendrier des rencontres sportive et culturelle, des rencontres entre les jeunes du quartier et surtout avec ceux des autres quartiers périphériques.

[1] Informations recueillies auprès du chef de zone Ngagara.

2. L'installation et la réinsertion des déplacés

Le quartier Ngagara a été depuis 1993 le refuge de plusieurs milliers de déplacés. En dehors de ceux qui ont été accueillis dans les différents ménages du quartier, le gros des « infortunés » a été reçu dans des sites. C'est donc l'administration qui s'en est chargé au début.

> *« Nous avons d'abord commencé à les mette dans certaines infrastructures qui pouvaient s'y prêtaient, les écoles notamment. Ensuite, nous avons lancé un appel aux bienfaiteurs ; aux ONGs et même à la population de venir en aide à ces démunis »*[1].

Les habitants du quartier Ngagara ont été très sensibles à la situation dans laquelle se trouvaient les déplacés. Ils ont donc apporté tantôt des habits, tantôt des vivres pour leur signifier leur sympathie.

Les aides collectées en faveur des déplacés étaient dans bien des cas gérées par l'administration. Les autorités administratives ont mis en place une administration dans les sites des déplacés. Cette organisation a malheureusement eu quelques failles. Ainsi, n'y a-t-il pas eu des cas où les déplacés dénonçaient le détournement de leur aide. Et certains même des responsables de telle infraction ont été appréhendés en train de vendre ce qu'ils avaient volé. D'après le chef de zone Ngagara, ce cas est arrivé dans le site du sous-quartier 4.

On comprend donc que, bien qu'elle a pu organisé l'accueil et l'installation des déplacés, l'administration n'a pas non plus manqué certaines faiblesses.
Actuellement les déplacés ont été réinsérés avec le concours de beaucoup d'intervenants sans oublier l'administration. Certains de ces déplacés ont trouvé un endroit où ils ont pu construire des maisons. C'est notamment le cas du site Carama qui a accueilli bon nombre de déplacés auparavant établis au quartier Ngagara.

3. La reconstruction

Le quartier Ngagara n'a pas enregistré beaucoup de destructions. Toutefois, quelques infrastructures ont subi quelques endommagements. Ces derniers concernent surtout les écoles qui avaient été des sites de déplacés.
L'administration a donc approché certains des bailleurs de fonds pour la reconstruction ou plutôt pour la réhabilitation des écoles qui a été principalement l'œuvre de l'ONG ADRA.

[1] Propos recueillis auprès du chef de zone Ngagara.

Pour ces écoles qui avaient été sites de déplacés, il fallait remplacer les portes détruites, les vitres cassées, les pupitres et rétablir les installations électriques endommagées.

Ainsi, bien que l'administration n'ait pas pu donner des fonds pour cette réhabilitation, elle a interpellé différents associations et organismes qui d'une façon générale ont répondu favorablement. Toutefois, l'administration a participé à la reconstruction des maisons qui ont été détruites. C'est le cas notamment de deux maisons se trouvant au sous-quartier 5 avec le concours du ministère à la Réinsertion et à la Réinstallation des réfugiés et des Déplacés qui a fourni des tôles.

La reconstruction sinon la réhabilitation à Ngagara ne peut nous retenir pour longtemps puisque comme nous l'avons précisé plus haut, le quartier Ngagara n'a pas connu beaucoup de destructions. A part quelques maisons aux sous-quartiers 5, 3 et 2, la réhabilitation a concerné les infrastructures primaires endommagées par l'action des déplacés qui y avaient trouvé refuge.

B. LE ROLE DES ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Bien que beaucoup de jeunes du quartier Ngagara aient été impliqués dans cette crise à tort ou à raison, d'autres ont essayé de limiter les dégâts et même les éviter. C'est le cas notamment des jeunes membres des mouvements d'action catholique qui se sont beaucoup illustrés au cours de la crise par les secours aux sinistrés et démunis. C'est également le cas d'autres associations sans but lucratif qui ont permis de lutter contre le laxisme chez les jeunes et même les adultes par l'organisation de plusieurs activités sportives, culturelles et autres.

1. Les mouvements d'action catholique

Nous avons beaucoup de mouvements d'action catholique mais nous allons seulement parler de deux qui ont été actifs pendant cette crise. Il s'agit des mouvements Scout et Xavéri.

a) Le mouvement Scout

Dans le quartier Ngagara, nous avons plusieurs groupes de scouts appelés « Unités Scoutes », les unes des jeunes et d'autres pour les adultes[1]. Toutes ces unités sont membres de l'Association des Scouts du Burundi (ASB). C'est donc cette dernière qui coordonne les activités du mouvement dans tout le pays.

[1] Informations recueillies auprès du Commissaire National du mouvement Scout.

Pendant les premiers jours de la crise, les Scouts ont participé à l'inhumation des victimes de la crise. Ils ont collecté des habits pour les sinistrés rescapés des massacres de 1993. Les Scouts ont contribué à des dons de sang ainsi qu'à la construction des maisons et/ou abri pour les sinistrés.
Depuis 1994, l'ASB a entamé une campagne d'éducation à la paix notamment par l'organisation des séminaires sur l'éducation à la paix dans presque toutes les régions du pays en général et dans la ville de Bujumbura en particulier. Elle a aussi contribué à l'éducation des meilleures conditions d'hygiène dans les camps des déplacés y compris ceux se trouvant dans le quartier Ngagara. Ici, les Scouts ont fourni un don de savons aux déplacés, participé à la construction des latrines pour ces derniers et dispensé quelques séances d'instruction sur l'hygiène.

En 1995, l'ASB a organisé des séances d'animation des enfants de 5 à 6 ans dans les camps de déplacés de la Mairie. Elle a disponibilisé un foyer d'accueil pour assister les enfants de la rue (environ 30 enfants dans ce foyer).
Les Scouts font aussi des actions d'assistance des malades dans les hôpitaux depuis le début de la crise jusqu'aujourd'hui. Cette assistance consiste notamment à donner à manger aux patients démunis mais également à leur chercher des « gardes-malades ». Ainsi, depuis 1995, l'ASB a déjà fourni des gardes-malades à plus d'une centaine de patients démunis [1]

En juin 1996, l'ASB a organisé un séminaire réunissant d'autres associations scoutes de la sous-région. Le séminaire avait comme thème : « Le rôle des associations scoutes dans les situations de crise ».
A l'issu de ce séminaire, ces associations du Burundi, du Rwanda et du nord et du Sud Kivu ont élaboré une charte de Paix. Très récemment l'ASB en collaboration avec l'Association des Scouts du Rwanda (ASR) a organisé un champ de travail sous-régional regroupant les scouts des deux associations. Pendant ce camp de travail, ils ont pu fabriquer plus de 10.000 briques pour construire des maisons aux déplacés et aux rapatriés.

b) Le mouvement Xavéri

Le groupe du mouvement Xavéri de la paroisse Saint Joseph de Ngagara compte à peu près 200 membres si nous en croyons le chef de ce groupe, Prosper BIGIRIMANA. Le mouvement a accompli plusieurs réalisations que ce soit dans la Mairie, que ce soit au niveau national. Des camps d'entraînement et d'éducation des jeunes ont été organisés dans certains diocèses comme Ngozi en 1994 et en 1995, Bujumbura en 1994[2].

[1] Idem
[2] Information recueillie auprès du chef national du mouvement Xavéri.

En 1995, précisément le 3 décembre, jour de la commémoration de la mort du Saint Patron du mouvement, François Xavier, cinq cents xavéris dont une centaine du quartier Ngagara ont donné une aide constituée d'habits, vivres et d'argent aux sinistrés de la Paroisse Saint Michel. Le même geste de collecte et de distribution d'aide a été effectué par les xavéris des autres provinces comme Bururi, Ngozi, Ruyigi, Gitega, etc.

Les xavéris du quartier Ngagara en vacances, en collaboration avec les autres xavéris des autres quartiers ont effectué une enquête sur les conditions de vie de certaines familles pauvres des quartiers Bwiza et Buyenzi du 24 au 26 janvier 1995.
Ils ont également contribué à la réhabilitation des maisons détruites pendant la crise par la fabrication des briques.

Le mouvement xavéri a participé dans plusieurs rencontres nationales et internationales ayant trait à l'éducation aux droits de l'homme, à la démocratie et à la lutte contre le SIDA. Egalement, des journées de réflexion sur l'acceptation mutuelle, la paix et la réconciliation ont été organisées à l'endroit des xavéris dans les diocèses de Bujumbura, Gitega et Ngozi.

2. Les autres associations sans but lucratif.

Plusieurs associations se rencontrent au quartier Ngagara. Nous avons des associations sportives : trois équipes de Basket-ball, deux associations de football, une équipe de Volley-ball, deux clubs de Karaté, trois équipes de Gym. Toutes ces associations ont joué un rôle important dans le rapprochement des populations. En effet, par l'organisation de rencontres amicales et/ou des championnats, les habitants du quartier Ngagara ont pu rencontrer ceux qu'il fût un temps, ils se sont regardés en chiens de faïence.

De telles rencontres ont permis aux uns et aux autres d'échanger. Et d'ailleurs, on trouve que les membres des ces clubs et/ou associations sportives ne sont pas nécessairement du quartier Ngagara mais plutôt ils viennent presque de tous les quartiers de la Mairie.
Ce qui permet de juguler le phénomène d'exclusion des composantes de la population des quartiers observés dès le début de la crise.
En effet, ces équipes, clubs et associations, ressemblent aussi bien des tutsi que des hutu. Ils sont donc ouverts à tous ceux qui voudraient y adhérer. Jeunes et adultes s'y rencontrent, devenant ainsi des cadres de détente, de rencontre et d'échange d'expérience, donc d'éducation pour les plus jeunes mais aussi de compréhension des jeunes par les adultes.

Ces cadres de rencontre que sont les rendez-vous sportifs ont permis de limiter les dégâts chez les jeunes qui commençaient de tremper dans l'alcoolisme et la drogue. Ainsi, d'après les sources proches de l'administration du quartier NGAGARA, ce dernier connaît 3 drogués très connus ainsi qu'une trentaine de fumeur de chanvre identifiés.

> *« Nous essayons de garder toujours à l'œil ces jeunes drogués et fumeurs de chanvre et tentons d'envisager leur réintégration qui n'est somme toute pas facile étant donné qu'ils sont déjà emportés totalement. Nous essayons tout de même d'empêcher que d'autres puissent emprunter ce chemin »*[1].

L'encadrement de ces jeunes est donc assuré au sein de leurs équipes respectives mais aussi par l'administration qui, quelquefois leur donne des moyens surtout des ballons pour jeux. Egalement, l'administration intervient dans l'élaboration du calendrier des championnats et/ou tournois. C'est elle aussi qui s'occupe de la recherche et la collecte des sponsors pour récompenser les meilleurs.

A part ces associations sportives, le quartier Ngagara dispose des associations culturelles des jeunes et adultes. On ne saurait négliger le rôle de la culture burundaise dans le retour à la paix ; ces associations ont le but d'enseigner la culture aux plus jeunes pour ainsi la pérenniser dans la société. Nous trouvons également au quartier Ngagara des associations de production : cinq associations agricoles, une coopérative et association dénommée « Tontine Ngagara» qui s'occupe surtout de l'encadrement des femmes et d'autres activités à caractère social comme l'assistance mutuelle lors des événements heureux et malheureux.

Quatre associations de lutte contre le SIDA oeuvrent également dans le quartier. Des séances de sensibilisation sont régulièrement organisées par ces dernières qui, par ailleurs s'occupent du soutien aux personnes déjà infectées, du moins en ce qu'elles sont capables.

[1] Propos recueillis auprès du « chef de zone » de Ngagara.

C. LES AUTRES INTERVENANTS

1. L'action des organismes internationaux et organisations non gouvernementales

a) organismes internationaux

Avec l'éclatement de la crise qui a produit beaucoup de personnes sinistrées, la situation humanitaire était plus dramatique. En fait, les aides humanitaires surtout alimentaires se raréfiaient au jour le jour. L'Etat du Burundi ne pouvait à lui seul y faire face sans recourir à la générosité des bienfaiteurs. C'est dans ce contexte que ce dernier a lancé un appel aux organismes internationaux pour qu'ils puissent intervenir.

Pour cela, en vue d'harmoniser le plus possible les intervenants des partenaires sur le terrain, des rencontres informelles étaient faites en vue d'éviter le chevauchement des actions identiques. Cependant, chaque partenaire pouvait user de ses possibilités pour assister les bénéficiaires dans la couverture minimale en non-vivres comme les vêtements, les sheetings, les savons, les houes, les médicaments, etc.

Dans ce cadre, des accords furent conclus entre le PAM, le CRS et le CED-CARITAS dans la distribution des vivres aux déplacés. La répartition des tâches s'établissaient comme suit : [1]

- le PAM se chargeait de l'envoi des vivres aux dépôts des bureaux régionaux de distribution du CED-CARITAS
- Le CRS s'occupait de l'assistance technique et financière du personnel des bureaux de distribution
- Le CED-CARITAS se chargeait du recrutement du personnel, de tout le programme d'aide d'urgence et d'organisation matérielle de la distribution.

1° Le Programme alimentaire Mondiale (PAM)

Compte tenu de la situation d'urgence et suite à l'absence d'autres agences sur le terrain humanitaire, le PAM a dès les premiers jours limités son intervention à l'aide humanitaire. Mais en vue d'améliorer la situation socio-économique des déplacés, il s'attellera plus tard à la promotion des déplacés. Concernant l'assistance humanitaire d'urgence, le PAM a choisi d'opérer petit à petit des différenciations au niveau des bénéficiaires.

[1] SYNERGIE AFRICA et LIGUE ITEKA, Rapport de la Consultation Régionale des pays des Grands Lacs sur la gestion des réfugiés, des rapatriés et de personnes déplacées, Bujumbura, 12-4 février 1995, p.25

En effet, même si beaucoup de sinistrés de Ngagara avaient quitté certains quartiers de la ville, et avaient perdu leurs biens, la plupart d'entre eux continuaient à exercer leurs activités habituelles. Ces derniers n'étaient pas dans la même situation que ceux provenant de l' « intérieur » du pays qui avaient tout perdu. C'est pourquoi, selon le PAM :

> *« Ces derniers doivent bénéficier de plus d'attention de la part des organisations humanitaires, tandis que l'autorité locale doit mener des actions visant à favoriser leur retour et réinstallation »* [1]

Ayant constaté que malgré tout, même de ceux qui provenaient de l'« intérieur », des disparités se remarquaient, d'autres formules devaient être prises. En effet, suite à des tricheries qu'on observait lors des distributions d'aides, il y avait même des personnes fortement sinistrés qu ne recevaient pas d'aide. Pourtant, même si le PAM s'est lui-même préoccupé de ces sinistrés, des lamentations de sa part ne cessaient pas d'apparaître.

> *« Le PAM ayant un mandat d'urgence compte tenu de la crise, il ne pourra pas continuer son assistance aux indigents. Il serait donc temps que les partenaires traditionnels d'assistance aux indigents ou autres catégories vulnérables, reprennent leurs activités pour éviter au PAM des interventions qui n'entrent pas dans son mandat »*[2]

Par ailleurs, pour pouvoir donner du temps aux déplacés de s'inscrire dans des formules d'auto-suffisance qu'il a mise sur pied, le PAM a arrêté son assistance aux déplacés au mois d'avril 1995. Ainsi, la catégorie de vulnérables restait la seule privilégiée par son assistance ; une mesure qui a suscité pas mal de lamentations au sein des déplacés.
Mais en vue de réduire les conséquences issues de cette formule prise par le PAM, un programme d'assistance aux personnes vulnérables a été adopté. Ces personnes sont des enfants de moins de 5 ans non accompagnés, les personnes de plus de 50 ans, les handicapés et les veuves ayant beaucoup d'enfants à charge.
Ces personnes étaient réparties comme suit :

Tableau n°23 : Les sinistrés vulnérables

Catégories	- de 5 ans	+ de 50 ans	Veuves	Handicapés	Total
Effectifs	22	35	51	13	121

W.F.P., op.cit. p.21

[1] W.F.P. (PAM), Rapport d'enquête sur les sinistrés se trouvant en Mairie de Bujumbura, Bujumbura, 1995, p.24

[2] Idem.

2° Le fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF)

En plus de sa collaboration avec le Ministère de l'Action Sociale et de la Protection féminine dans la création du projet AENA [1], l'UNICEF a joué un grand rôle dans les sites de déplacés. En effet, cet organisme onusien a été dès les premiers jours aux côtés des populations sinistrées pour leurs soins de santé.
Ainsi, le centre de santé de Ngagara qui avait une pénurie de médicaments a profité de l'apport de l'UNICEF pour reconstituer son stock.

> *« Etant donné que le centre de santé n'avait pas un stock suffisant, cette crise a ajouté le drame au drame. L'UNICEF a contribué en donnant quelques solutés, gestes que le titulaire de centre a beaucoup apprécié. Cependant, comme les déplacés sont soignés gratuitement, le stock s'épuise très vite »*[2]

L'objectif de l'UNICEF était donc de renforcer le réseau sanitaire existant et à intégrer les services préventifs et curatifs tant dans le domaine de la santé que de la nutrition. De plus, suite à la surexploitation des réseaux d'eau existants dans les sites, il a participé à la remise en état de ces sources. Egalement, des latrines ont été remises en bon état.

En plus, plusieurs enfants sinistrés ont pu accéder à l'école primaire grâce à l'appui de l'UNICEF. Ces enfants ont été éparpillés dans les écoles du quartier Ngagara et même celles de Cibitoke, voisin. Par ailleurs, les sinistrés ont bénéficié d'une assistance en habits, en vivres et même des cartes d'assurance-maladie pour les plus nécessiteux.

3° Le haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR)

Malgré son domaine orienté surtout vers les réfugiés, le HCR a été prié de secourir les sinistrés burundais. Après de nombreuses hésitations, prétextant que ce groupe de sinistrés ne rentrait pas de son domaine, cet organisme a quand-même posé un geste. Ainsi, des bâches, des couvertures, du matériel de cuisine et d'une façon rare, de l'aide alimentaire ont été distribués aux déplacés de Ngagara.

Mais au-delà de l'assistance humanitaire soit-elle peu suffisante, le HCR a participé à la reconstruction des infrastructures détruites. Ici, nous pouvons souligner la réhabilitation des écoles primaires des sous-quartiers 3 et 4 qui avaient dû accueillir les déplacés comme nous l'avons vu plus haut.

[1] AENA : Assistance aux Enfants Non-Accompagnés
[2] NTAVYOHANYUMA L., « Le centre de Santé de Ngagara préoccupé par les déplacés de guerre » in Le Renouveau n° 4268 du 1er au 2 Janvier 1994.

b) Les organisations non gouvernementales

1° Les organisations non gouvernementales étrangères

Malgré l'abondance d'ONGs oeuvrant au Burundi, toutes ne sont pas intervenues à Ngagara. Par ailleurs, certaines l'ont fait d'une façon très ponctuelle. D'autres ont assisté les déplacés et participé à la réhabilitation des infrastructures de façon remarquable. Les principales sont : ADRA, MSF, PSI et WVI. Quelques unes de leurs actions : [1]

- Adventist Development and relief Agency (ADRA) a ouvert un centre de santé pour soigner les réfugiés et déplacés à Bujumbura, un centre qui a également accueilli les déplacés de Ngagara qui s'y rendaient. Cette ONG a participé activement dans la réhabilitation des infrastructures sociales comme les écoles.
- Les activités de Médecins Sans Frontières Belgique (MSF/B) ont consisté en une série de services d'urgence chirurgicale ; elle a ainsi appuyé la petite chirurgie dans les sites des déplacés.
- Le Programme de Population Service International (PSI) consiste en l'encadrement de la jeunesse en matière de lutte contre le SIDA et les autres maladies sexuellement transmissibles. Il a également assisté les sinistrés. En effet, compte tenu de leur forte vulnérabilité, les déplacés et même la population environnante ont bénéficié des séances d'information sous le patronage de cette ONG.
- World Vision Internationale (WVI) qui œuvre au Burundi depuis janvier 1995 s'occupe des urgences en faveur des populations sinistrées. Ainsi, ses projets ont consisté à prodiguer des soins médicaux en priorité aux déplacés notamment en Mairie de Bujumbura.

2° Les Organisations Non Gouvernementales

Elles n'ont pas été régulièrement sur terrain étant donné que la plupart était de jeunes ne dépendant presque entièrement que des contributions des ONGs internationales. Nonobstant cette situation, elles se sont efforcées de secourir des personnes menacées par la maladie et la faim, et d'encadrer la population locale.
C'est le cas notamment de la Solidarité pour aider les Sinistrés Burundais (SASB) qui a choisi d'aider les enfants orphelins surtout en leur distribuant du matériel scolaire. Ainsi 20 enfants du site du sous-quartier 3 et 24 du sous-quartier 4 ont été régulièrement assistés[1].
On ne pourrait sans doute pas oublier l'apport de l'Association IGAA qui a pu distribuer du matériel scolaire aux élèves indigents. Ainsi, 184 élèves ont pu

[1] PNUD, Rapport mondial sur le développement humain. 1996, Paris, Economica, p. 112
[1] Informations recueillies auprès des responsables des sites des sous-quartiers 3 et 4.

bénéficier des essuie-mains, des savons de toilette et de lessive, de draps et uniformes scolaires[2].

Outre l'assistance des déplacés dans les sites, les organismes internationaux, les ONGs tant locales qu'étrangères ainsi que l'administration ont conjugué leurs efforts pour permettre la réinstallation et réinsertion des déplacés dans la vie socio-professionnelle. Et les actions ont été porteuses de fruit puisqu'elles ont permis d'installer les déplacés dans les lieux aménagés à cette fin et dans des conditions plus ou moins acceptables.

c) La promotion de la réinstallation et de la réinsertion socio-professionnelle

Pour pouvoir bien accomplir la mission de l'auto-prise en charge des déplacés, la réinstallation de ces derniers dans leurs anciennes propriétés ou sur de nouveaux sites a été indispensable. Néanmoins, cette dernière devait s'accompagner d'une réinsertion dans des activités socio-économiques car sans celle-ci, la réinstallation serait hypothétique.

Pour y arriver, les organismes onusiens dont le PAM ont initié le système du « food for Work ». Cependant, ce dernier n'est pas adapté à tout le monde. Il privilégie les personnes valides au détriment des personnes incapables de travailler, notamment les vieillards, les enfants et les handicapés.
De plus, compte tenu de la rareté des terres arables, ce système est plus adapté à l' « intérieur » du pays qu'en ville.

Pour parer à ces entraves, certaines associations ont essayé de regrouper les déplacés dans des secteurs d'activités multiples. Cela permettait à chacun d'entrer dans le secteur de son choix. Ainsi, la vannerie, couture, la broderie, etc., ont été initiés par ces initiatives fondamentalement locales.
A travers ces actions, on peut acquérir un capital qui est nécessaire à l'épanouissement de l'homme comme le confirme le PNUD :

> *« Le capital social est indispensable au développement humain. Les personnes qui se regroupent pour former une communauté forte et soudée que ce soit dans des associations ou au sein d'autres ONG ont une plus grande force d'actions que les individus isolés. Elles offrent en outre la possibilité de s'exprimer à ceux qui sont faibles et sans pouvoir »*[1].

[2] Rapport annuel de l'IGAA, 1998.
[1] PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 1996, Paris, Economica, p. 84

Pour multiplier les actions permettant la réinsertion des sinistrés, des associations comme la SASB et l'IGAA y ont beaucoup contribué. Ainsi, pour la première, après s'être rendu compte du danger des déplacés d'être des éternels assistés, elle a choisi de les orienter dans de petits projets comme ceux déjà cités ci-haut. La SASB s'est alors principalement adressée aux femmes, et à ces dernières, elle a initié des projets déjà mentionnés.

« *Après trois mois de travail, le groupe concerné reçoit 80 % du total, c'est à dire le capital et le bénéfice. Après un partage équitable, les bénéficiaires rentrent avec un revenu qui va permettre à chacun d'entre eux d'entreprendre une activité de son choix. Les 20 % restant permettaient à un nouveau groupe d'entreprendre les mêmes activités alors que l'SASB continue à assurer l'encadrement* »[2].

Quant à l'association IGAA, dans son objectif de participer au développement intégral de la femme et de l'enfant, elle a offert un crédit de 744.000 FBU aux déplacés de Ngagara. Ce crédit a été octroyé à un groupe de femmes pour entreprendre l'agriculture et l'élevage. L'encadrement revenait bien évidemment à l'IGAA.

Toutes ces initiatives tant locales qu'étrangères ont permis aux déplacés de la Mairie en général et ceux de Ngagara en particulier de recouvrer petit à petit avec leur dignité qui était mise à rude épreuve.
De plus, après leur installation sur de nouveaux sites, la vie s'améliore progressivement malgré la persistance de la pauvreté liée en général à la situation globale intérieure du pays.

2. Le centre jeunes Kamenge et l'espace culturel de Ngagara

Ces deux institutions ont beaucoup contribué à l'encadrement et à l'occupation des jeunes de la capitale en général et ceux de Ngagara en particulier. On se souviendra que durant ces dernières années de crise la jeunesse a été accusée, à tort ou à raison, d'avoir participé dans les différents crimes comme on l'a vu plus haut. Par leurs activités organisées en faveur des jeunes, le centre jeunes Kamenge et l'espace culturel de Ngagara ont amené beaucoup de jeunes à quitter la délinquance et retrouver le bercail.

[2] Propos recueillis auprès du Président de la SASB

a) Le centre Jeunes Kamenge

La création de ce centre aura été à l'œuvre du Diocèse de Bujumbura et des missionnaires Xavériens qui sont au Burundi depuis 1964[1]. Donc, la construction des bâtiments a commencé en septembre 1991. Une année plus tard, le centre démarre les activités par les inscriptions en même temps que les travaux de construction notamment des terrains continuaient. Fin 1992, le nombre des inscrits s'élevait à 2500 dont 450 du quartier Ngagara[2]. La crise d'octobre 1993 n'a sans doute pas épargné le centre jeunes Kamenge notamment par l'aggravation de la crise en 1994 par des combats dans la partie Nord de la capitale.
Situé aux confins des quartiers Ngagara et Cibitoke et construit sur le territoire de ce dernier, le centre jeunes Kamenge a dû fermer en 1994 suite à l'action des milices qui étaient basées dans le quartier Kamenge. Il n'a pas été non plus épargné par les pillage et autres dommages fréquents à cette époque.

Au départ, le centre Jeunes Kamenge était un projet d'encadrement culturel et sportif. Il avait comme principales activités la formation professionnelle, l'encadrement des jeunes, la formation humaine et chrétienne.
Comme nous avons eu l'occasion de le constater plus haut, les jeunes de Bujumbura sont confrontés à des comportements liés à l'alcoolisme, la drogue, le banditisme, la prostitution et le manque de travail. C'est dans ce cadre que le centre s'est proposé des buts et objectifs à atteindre notamment :

« 1. Créer une communauté humaine et chrétienne vivant au sein du centre et prête à accueillir des jeunes.
2. Créer et faire vivre un centre socio-culturel et sportif disponible chaque jour et à toute heure.
3. Former des animateurs responsables des divers groupes d'activités et formateurs des autres jeunes.
4. Proposer des formations techniques et concrètes de base des métiers de la ville.
5. Rayonner sur les quartiers environnants pour participer à la vie sociale et culturelle »[1]

[1] Information recueillie auprès du responsable Centre Jeunes Kamenge.
[2] Centre Jeunes Kamenge, Ensemble pour bâtir un monde de frères, Cahier n° 1, Bujumbura – Kamenge, inéd., 1998, p. 26

[1] Centre Jeunes Kamenge, Ensemble pour bâtir un monde de frères, Cahier n° 1, Bujumbura-Kamenge, inéd, 1998, p.6

Le centre Jeunes Kamenge organise donc une gamme d'activités et chaque jeune est appelé à choisir celle qu'il préfère. Parmi ces activités, nous avons :

- Les activités didactiques : il s'agit essentiellement des cours de langues (l'anglais, le français, l'italien et l'espagnol), la comptabilité, la physique, les mathématiques et la bio-chimie. Au cours de ces activités, le programme est élaboré par un animateur en tenant compte des inscrits et suivant leur niveau dans tel ou tel autre domaine.
- Les activités formatives : ici, nous avons l'informatique, la dactylographie, la coupe-couture, le code de la route, la coiffure, l'électricité, la batterie et bien d'autres ; en somme des métiers qui poussent les jeunes à être plus dynamiques.
- Les activités sportives : avec des terrains et des salles équipés en matériels modernes, les jeunes membres duc entre s'adonnent à une activité de leur choix. Ainsi, on y trouve des terrains de basket-ball, de volley-ball, de football, de tennis et des salles de musculation et gymnastique et bien évidemment une salle de jeux comprenant le tennis de table (ping-pong) et le baby-foot (kicker). L'organisation des activités englobe en même temps la pratique et l'apprentissage. C'est dans ce cadre que des cours d'arbitrage sont dispensés aux jeunes intéressés par l'une ou l'autre discipline.
- Les activités religieuses : l'animation morale tient une place prépondérante étant donné que le centre est sous le patronage du Diocèse de Bujumbura et géré par des Missionnaires Xavériens.
 Pour certaines occasions, il est organisé des veillées inter-religieuses car le centre accueille des jeunes de toutes les religions. Au cours de la semaine, une Eucharistie est prévue comme activité de clôture de la journée.
- Les activités culturelles concernent la guitare, les chants, les danses, l'art plastique, le piano, le cinéma, l'orchestre rythmique, etc.

Ces activités se déroulent pendant le temps libre et certaines peuvent s'étendre hors du centre au profit des quartiers voisins. C'est le cas notamment du groupe théâtral qui travaille avec les animateurs-SIDA dans les autres quartiers.

Ainsi, le Centre Jeunes Kamenge qui avait dû fermer en septembre 1994 comme nous venons de le voir, recommence les activités avec début 1995. Les bâtiments sont remis en état. Toutefois, le centre accueille dans un premier temps les jeunes de quartiers Kamenge et Kinama. Petit à petit les jeunes des autres quartiers arrivent timidement et à la fin de 1997, le nombre des inscrits s'élevait à 9000 jeunes dont 1/5 provenait du quartier Ngagara[1]. Jusque là le centre avait comme mission première l'animation des jeunes.

Mais en 1998, le centre met en place un projet « école ». 1.500 jeunes inscrits au centre bénéficient d'une aide en matériel scolaire comme le minerval et l'uniforme.

[1] Informations reçues auprès du responsable du centre.

Les jeunes du quartier Ngagara, membres du Centre Jeunes Kamenge que nous avons pu contacter nous ont confié les motifs qui les ont poussé à adhérer à ce centre. Pour la plupart, ils ont été attirés par les activités du centre, surtout les jeux. La bibliothèque attire également ces jeunes qui avouent également que le centre constitue le point de rencontre des autres jeunes, autres que ceux de leur quartier. Le centre devient donc un lieu de nouer de nouvelles connaissances. D'autres jeunes affirment que les avantages dont bénéficient les membres du centre les ont poussés à s'y inscrire. Ce sont notamment de petits cadeaux distribués aux membres surtout à la fin de l'année.
Soulignons enfin que sur les quelques 20.000 membres du centre aujourd'hui, 7.862 sont du quartier Ngagara si nous en croyons les propos du responsable du Centre Jeunes Kamenge.

b) L'espace culturel Ngagara

Comme le Centre Jeunes Kamenge, l'espace culturel Ngagara organise plusieurs activités de divertissement. Il reçoit en plus des jeunes mais aussi des adultes qui viennent surtout pour la lecture sur place ou le prêt à domicile pour les abonnés. En plus des salles de jeux, il y a des salles d'étude où nous avons trouvé des étudiants du quartier qui nous ont confié que l'espace culturel Ngagara constitue un endroit calme, par conséquent propice à l'étude. Les jeux pratiqués sont surtout des jeux en salle notamment le ping-pong (tennis de table) et le baby-foot (le kicker).

L'espace culturel Ngagara contribue à l'encadrement de la jeunesse du quartier mais il n'a pas été épargné par la crise. Financé par la coopération française au Burundi, l'espace culturel était bien équipé en matériel pour différentes activités malgré l'absence des terrains de jeux.
Avec la crise donc, plusieurs matériels ont été volés : les livres, les télévisions, magnétoscopes et radios[1]. Egalement, comme dit le proverbe français « le malheur ne vient jamais seul », la France suspend la Coopération avec le Burundi en 1996 et l'espace culturel laissé à lui-même. Mais petit à petit, l'espace s'est réorganisé et a continué à encadrer ses membres malgré les différents problèmes de moyens. Des jeunes continuent à bénéficier des jeux surtout de salle, du cinéma et d'autres activités culturelles alors que les adultes s'occupent surtout de la lecture.

Bref, nous aurons constaté tout au long de ce chapitre que plusieurs intervenants ont œuvré pour résoudre les différents effets de la crise dans le quartier Ngagara. Et des fois, leurs efforts n'ont pas été vains. Ici, nous citerons notamment la réinstallation et la réinsertion des déplacés mais aussi l'encadrement de la jeunesse du quartier.

[1] Information recueillie auprès de la responsable de l'Espace Culturel de Ngagara.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, nous espérons avoir montré les différents effets de la crise sur le quartier Ngagara.
Cependant, nous ne prétendons pas les avoir épuisés tous, tellement ils sont multiformes.

En effet, la population de Ngagara a été affectée par cette crise politico-sociale sur tous les points de vue, économique d'abord par la paupérisation croissante de la population, social ensuite par la situation dégradante des déplacés et l'escalade du banditisme et de la violence.
Le quartier Ngagara a été le lieu d'accueil des déplacés. Leur accueil et leur installation dans le quartier ont vu la participation de plusieurs intervenants. Le quartier Ngagara a été marqué par cette venue massive des gens qui s'ajoutaient à ceux qui étaient déjà établis alors que les infrastructures socio-économiques étaient restées les mêmes qu'avant. Celles qui en ont trop souffert sont les écoles primaires qui ont accueilli ces déplacés. Que sont devenus les enfants qui fréquentaient ces écoles ? Certains ont pu trouver une place où se caser dans les autres écoles qui n'avaient pas connu des déplacés, les autres ont dû se rabattre sur les places disponibles dans les autres quartiers périphériques, d'autres enfin ont tout simplement arrêté leurs études. Nous avons constaté que c'est parmi ces derniers où se recrutaient les miliciens et membres des groupes de bandits.
Suite à la paupérisation des contribuables, les rentrées dans les caisses du quartier et partant de la Mairie ont été très affectées. Nous avons remarqué que quelques années n'ont presque pas connu des rentrées provenant des taxes et/ou impôts.

Enfin, nous aurons constaté tout au long de ce travail que Ngagara, vieux quartier construit dans les années 1950 n'aura pas non plus échappé à la crise qui a frappé le pays depuis octobre 1993.

Nous espérons donc que ce travail constitue une contribution somme toute minime dans la connaissance des effets et impacts de la crise sur la population en général et celle de la Mairie en particulier. Ce travail pourra également constituer un guide pour un quelconque intervenant qui voudrait apporter sa part dans la résolution des effets de la crise sur le quartier Ngagara, les secteurs qui ont beaucoup souffert étant bien ciblés.

BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES GENERAUX

1. BAECK, L., *Etude socio-économique de centres extra-coutumiers d'Usumbura,* Bruxelles, ARSC, 1957, 156 p.

2. BIDOU, J.E. et alii, *Géographie du Burundi*, Paris, Hatier, 1991, 288 p.

3. CHRETIEN, J.P., GUICHAOUA, A., et LE JEUNE, *La crise d'août 1988 au BURUNDI*, Paris, Karthala, 1989, 209 p.

4. CHRETIEN J.P., *Le défi de l'ethnisme au Rwanda et au Burundi : 1990 – 1996*, Paris, Karthala, 1997, 400 p.

5. CHRETIEN J.P., *Burundi, l'histoire retrouvée : 25 ans de métier d'historien en Afrique*, Paris, CNRS, Karthala, 1993, 209 p.

6. DERRAUA, M., *Nouveau précis de géographie humaine*, 2ème édition, Paris, Armand Colin, 1971, 574 p.

7. GUICHAOUA, A., (sous la dir), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994),* Paris, Karthala, 1995, 794 p.

8. MEYER, H., *Les Barundi : une étude ethnologique en Afrique Orientale,* Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, 1984, 274 p.

9. MWOROHA, E., (sous la dir), *Histoire du Burundi. Dès origines aux XIXe S,* Paris, Hatier 1987, 272 p.

10. RYCKMANS, P., *Dominer pour servir*, Bruxelles, Librairie Albert Devit, 1931, 274 p.

11. RYCKMANS, P., *Une page d'histoire coloniale. Occupation allemande dans l'Urundi,* Bruxelles, Institut Royal Colonial Belge, 1953, 46 p.

12. SEBUDANDI, G. et RICHARD, P.O., *Le drame burundais. Hantise du pouvoir ou tentation suicidaire,* Paris, Karthala, 1996, 208 p.

13. SIRVEN, P., *Le sous-urbanisation des villes du Rwanda-Urundi,* Bordeaux, Université Bordeaux III, 1984, 786 p.

B. MEMOIRES

1. AKIMANA, D., *Les effets de la crise socio-politique de 1993 sur le quartier Bwiza,* Bujumbura, U.B. FLSH, 1999, 104 p.

2. KARABAYONGA, A., et NIBIZI, I., *Restructuration et rénovation de Ngagara*, Bujumbura, ISTAU, 1988, 60 p.

3. KAMUDENDE, A., *Etude comparative des partis politiques de 1959 et ceux de 1992,* Bujumbura, U.B. FLSH, 1998, 157 p.

4. KAVUMBAGU, J.C., *Evolution démographique d'une zone urbaine d'après les registres paroissiaux (1956-1990)*, Bujumbura, U.B., FLSH, 1993, 171 p.

5. MANIRAKIZA, J., *La crise d'octobre 1993 au Burundi et le rôle des organisations internationale OUA et ONU,* Bujumbura, U.B. FLSH, 1999, 127 p.

6. MURARA, J., *La population étrangère au Burundi : un fait social et économique*, Bujumbura, U.B. FLSH, 1982, 85 p.

7. NDAGIJIMANA, S., *Essai d'étude sur les partis politiques au Burundi (1993-1995)*, Bujumbura, U.B., FLSH, 120 p.

8. NIYONDIKO, D., *Nyakabiga : Etude géographique d'un quartier populaire récent de Bujumbura,* Bujumbura, U.B. FLSH, 1983, 164 p.

9. NIYONGABO, D., *Comportement et rôle de la jeunesse burundaise dans la crise d'octobre 1993,* Bujumbura, U.B., FLSH, 1988, 145 p.

10. NTAWE, R., *Impact de la crise d'octobre 1993 sur l'enseignement de base en Mairie de Bujumbura,* Bujumbura, U.B., FLSH, 2000, 102 p.

D. RAPPORTS, JOURNAUX ET REVUES

1. Direction nationale des archives, *Rapport de l'administration belge sur le RWANDA-URUNDI de 1949-1958.*

2. FNUAP, *Population burundaise de 1993 à 2003 : estimation projet Bdi/99/04. Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de la population*

3. L'Etoile n° 004 du 7 au 14 mars 1994.

4. Le Renouveau du Burundi n° 4247 du 11 janvier 1994

5. Le Renouveau du Burundi n° 4268 du 1er-2 janvier 1994

6. Le Renouveau du Burundi n° 4353 du 23-24 avril 1994

7. Le Renouveau du Burundi n° 4731 du 1er-2 décembre 1995

8. Le Renouveau du Burundi n° 4810 du 19-20 avril 1996

9. NTABONA, A., « Au cœur du drame burundais : le totalitarisme ethno-centriste, ses soubassements et ses conséquences » in *ACA n° 3-4,* Bujumbura, Les Presses Lavigerie, juillet-décembre 1994, pp 333-368

10. OCA, *Rapport du conseil d'administration concernant l'exercice 1955,* 81 p.

11. PAM, *Rapport d'enquête sur les sinistrés se trouvant en Mairie de Bujumbura,* Bujumbura, 1995, 134 p.

12. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain,* Paris, Econmica, 1996, 146 p.

13. République du Burundi, M.R.R.D.R., *Evaluation du plan d'action, année 1988,* Bujumbura, Fév. 1999, 20 p.

14. République du Burundi, M.R.R.D.R., *Evaluation de la problématique des sinistrés burundais,* Bujumbura, 1998, 38 p.

15. République du Burundi, Ministère de l'Intérieur et du Développement des Collectivités Locales, *Recensement de la population, 1979,* GITEGA.

16. République du Burundi, Ministère de l'Intérieur, *Recensement Général de la population et de l'habitat, résultats définitifs,* GITEGA, Avril 1992, Tome II, P. 261

17. RUBERINTWARI, P. « Difficile modernisation politique du Tiers-Monde : le cas de l'échec de la démocratisation du BURUNDI » in *ACA n° 3-4,* Bujumbura, Les presses Lavigerie, 1994, pp 397-415.

18. RUTEMBESA, F., « Le recours au Moyen-Age ou les infortunes d'une lecture naïve de l'Histoire du BURUNDI in *ACA n° 2-3,* Bujumbura, Les Presses Lavigerie, 1994, pp 327-33.

19. SYNERGIES AFRICA et LIGUE ITEKA, *Rapport de la consultation régionale des pays des Grands Lacs sur la question des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacés,* Bujumbura, 12-14 Fév. 1995, 16 p.

20. THIBON, C., « Les origines historiques de la violence politique au BURUNDI » in GUICHAOUA, A. (sous la dir), *Les crises politiques au BURUNDI et au RWANDA (1993-1994),* Paris, Karthala, 1995, 794 p.

E. AUTRES DOCUMENTS

1. Centre Jeunes KAMENGE, *Ensemble pour bâtir un monde de frères,* cahier n° 1, BUJUMBURA, KAMENGE, inéd, 1998.

2. Commission d'enquête internationale des Nations-Unies pour le BURUNDI, *Rapport final,* New-York, juillet 1996.

3. Nations-Unies, *Effets de l'évolution de la mortalité et des différentiels de mortalité,* New-York, United Nations Publications, 1986, 526 p.

LISTE DE INFORMATEURS

1. MUKAYISIRE Espérance, 31 ans, directrice du Lycée de l'Amitié, Ngagara, le 15 mars 2002

2. BUKURU Jacques, 52 ans, directeur de l'école primaire Q 7, Ngagara, le 12 mars 2002
3. KANYANGE Anastasie, 47 ans, directrice de l'école primaire Q 4, Ngagara, le 12 mars2002

4. SINADAYIGAYA Isaac, 44 ans, directeur de l'école primaire Q 3, Ngagara, le 12 mars 2002

5. BARANZITSA Générose, +/- 40 ans, directrice de l'école primaire Q 2.2, Ngagara, le 12 mars 2002

6. NTAKUWUNDI Engels, 30 ans, chef de quartier 5, Ngagara, le 20 avril2002

7. BIYAKA Pontien, 34 ans, chef de quartier 4, Ngagara, le 20 avril 2002

8. NSABIMANA Christian, 36 ans, chef du quartier 2, Ngagara, le 20 avril 2002

9. RUDARAGI André, 34 ans, Inspecteur des Finances, Bujumbura, le 16 juin 2002

10. RUFUNENTE Jean, 55 ans, Agent de l'U.B., Campus Rohero, le 16 juin 2002

11. BIKIRE Philbert, 42 ans, Secrétaire à la FLSH/U.B., Campus Rohero, le 16 juin 2002

12. MPAHIJE Hermès, 32 ans, Comptable/Urbanisme, Bujumbura, le 16 juin 2002

13. NIKUZE Angèle, 35 ans, Enseignante, Ngagara, le 12 mars 2002

14. RUDARAGI Désiré, 36 ans, Cadre au Bureau Burundais de Normalisation, Bujumbura, le 17 juin 2002

15. MISIGARO Pascal, 50 ans, Chef de Zone NGAGARA, Ngagara, le 19 avril 2002

16. NITUNGA Angélus, 32 ans, Enseignant, Ngagara, le 15 mars 2002

17. SINDAYIKENGERA Pierre, 38 ans, Chef de zone Ngagara, Ngagara, le 16 mai 2003

18. HICUBURUNDI Célestin, 36 ans, Journaliste, Kabondo, le 17 mai 2003

19. MANIRAKIZA Jérémie, 32 ans, Journaliste, Kabondo, le 17 mai 2003

20. SENDAZIRASA François, 65 ans, Journaliste, Ngagara, le 18 mai 2003

21. NDAYISABA Pierrot, 20 ans, Elève, Ngagara, le 19 juin2002

22. ARAKAZA Nicole, 22 ans, Etudiante, Elève, Ngagara, le 19 juin2002

23. MUTONI Nadine, 25 ans, Etudiante, Elève, Ngagara, le 19 juin2002

24. MBONABUCA Térence, 40 ans, Chef national du mouvement Xavéri, Bujumbura, le 18 mai 2002

TABLE DES MATIERES

PAGE

Dédicace.....i
Avant-propos.....ii
Sigles et abréviations.....iii

INTRODUCTION GENERALE1
1. PROBLEMATIQUE.....1
2. MOTIVATION DU SUJET.....2
3. DELIMITATION DU SUJET.....2
4. METHODOLOGIE ET ARTICULATION DU SUJET.....2

CHAP.I : PRESENTATION GENERALE DU QUARTIER NGAGARA.....4
A. CADRE PHYSIQUE.....4

1. Localisation.....4
2. Site.....4

B. CROISSANCE DU QUARTIER.....5

1. Origines.....5

a) Création de l'OCA.....8
b) Mission de l'OCA.....8
c) Ressources de l'OCA.....9

2. Les étapes de la croissance.....9

a) Le quartier de 1952 à 1958.....9
b) Le quartier de 1958 à 1979.....10
c) Le quartier de 1980 à 2000.....11

3. Le plan du quartier.....12

a) L'ancien quartier.....12
b) Les nouveaux quartier.....14

C. LA POPULATION.....16

1. Effectif.....16
2. Structure de la population.....18

a) Structure par âge et par sexe.....18
b) Structure par nationalité.....20
c) Population active et non active.....21

3. Les densités de la population.....23

a) Densité par l'OCA.....23
b) Densité par sous-quartier en 1990.....24

4. Les mouvements de la population.....28

a) Les mouvements géographiques.....28

1° De l'intérieur du pays.....28
2° De l'extérieur du pays.....30

b) Les mouvements démographiques.....31

1° La natalité.....31
2° La mortalité.....35
3° Le croît naturel.....37

CHAP.II : CRISE D'OCTOBRE 1993, UNE CRISE4 MULTIFORME.....39

A. ANALYSE GLOBALE DE LA CRISE.....39

1. Les causes de la crise.....39

a) Une littérature coloniale outrée sur le Burundi.....39
b) Les causes socio-politiques.....39

1° Les périodes de la monarchie et de la première République.....41
2° La période de la deuxième République.....44
3° La troisième République.....45

c) Les causes immédiates.....48

2. La crise d'octobre 1993.....49

a) Déclenchement de la crise.....49
b) Les massacres des populations innocentes.....49

B. LES MANIFESTATIONS DE LA CRISE DANS LE QUARTIER.....51

1. Ngagara, zone d'accueil des déplacés.....51

a) Les déplacés provenant de l'intérieur du pays.....51
b) Les déplacés des quartiers périphériques.....52
c) Evolution des effectifs des déplacés.....53

2. Organisation des structures de sécurité.....55

a) Le rôle de l'armée.....55
b) L'organisation de la défense civile.....56

3. L'implication et la place de la jeunesse dans la crise.....60

a) Les mobiles liés à cette implication.....60

1° Les signes précurseurs.....60
2° L'impact des vacances de Noël 1993.....61

b) La jeunesse du quartier face aux visées politiques de l'opposition.....62

1° La réaction à l'avènement de la MIOB.....62
2° Les jeunes dans les opérations « ville-morte ».....63

c) L'escalade des crimes commis par les jeunes.....64

4. La perturbation du réseau scolaire.....66

a) Dans les écoles primaires.....66
b) Dans les écoles secondaires.....70
c) Abandon de l'école.....71

5. La situation économique du quartier.....71

a) Les activités économiques dans le quartier.....72
b) La paralysie des activités économiques.....72
c) Les rentrées du quartier dans la caisse municipale.....73

CHAP.III : TENTATIVES DE RESOLUTION DES EFFETS DE LA CRISE DANS LE QUARTIER.....75

A. LE ROLE DE L'ADMINISTRATION.....75

1. L'encadrement de la population.....75
2. L'installation et la réinsertion des déplacés.....76
3. La reconstruction.....76

B. LE ROLE DES ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE.....77

1. Les mouvements d'action catholique.....77

a) Le mouvement Scout.....77
b) Le mouvement Xavéri.....78

2. Les autres associations sans but lucratif.....79

C. LES AUTRES INTERVENANTS.....81

1. L'action des organismes internationaux et organisations non gouvernementales.....81

a) Les organismes internationaux.....81
b) Les organisations non gouvernementales.....84
c) La promotion de la réinstallation et la réinsertion socio-professionnelle des déplacés.....85

2. Le Centre des Jeunes Kamenge et l'Espace Culturel de Ngagara...86

a) Le Centre Jeunes Kamenge.....87
b) L'Espace Culturel de Ngagara.....89

CONCLUSION GENERALE.....90
BLIOGRAPHIE.....91
LISTE DES INFORMATEURS.....95
TABLE DES MATIERES.....97
ANNEXES

ANNEXES

QUESTIONNAIRES D'ENQUETE

I. AU CHEF DE ZONE ET AGENTS DU BUREAU DE LA ZONE

Identification du sujet

- Nom et Prénom :
-Fonction :
- Nationalité :
- Age :

1. a) Quel est le nombre de ménages avant la crise ?

 b) Quel est le nombre de ménages après la crise ?

1. a) Quel est le nombre des pertes en vies humaines ?

 b) Quel est l'âge le plus touché ?

 c) Quel est le sexe le plus touché ?

2. a) Existe-t-il des déplacements de la population pendant la crise ?

 b) Quel est l'effectif ?

 c) Avez-vous contribué au retour des émigrants dans le quartier?
 Si oui, comment ?

 Si non, pourquoi ?

3. a) Quel est le nombre de rapatriés dans le quartier ?

 b) Quel est le nombre de ceux qui sont restés dans les lieux de refuge ?

 c) Les rapatriés ont-ils occupé le mêmes maisons d'avant la crise ?

 d) Quel est l'état général de leurs maisons ?

 Si c'est lamentable, la reconstruction est-elle envisagée ?

Si oui, quand ?

.....

Elle est faite par qui ?

.....

Comment est-elle organisée ?

.....

4. Quel est le nombre de maisons détruites pendant la crise ?

.....

5. Aussitôt que les effets de la crise se sont manifestés dans le quartier, qu'avez-vous fait ?

.....

6. Quelles relations entretenez-vous avec les quartiers limitrophes ?

.....

7. Le transport (centre-ville-quartier) est-il régulier pendant la crise ?

.....

8. a) Quel le nombre de commerçants avant la crise ?

.....

b) Quel le nombre de commerçants après la crise ?

.....

10. Quel est le nombre de maisons de commerçants dans le quartier ?

.....

11. Y aurait-il des commerçants qui ont subi les pillages ou vols pendant la crise ?

.....

Si oui, combien ?

.....

Y aurait des indemnités prévues ?

.....

12. Avez-vous continué à percevoir les taxes pour ceux qui ont continué à travailler pendant la crise ?

.....

Si oui, y aurait-il des contraintes pour les percevoir ?

.....

Si oui, lesquelles sont-elles ?

.....

13. Quelle est d'après vous l'allure des prix des produits avant et après la crise ?

.....

a) Ont-ils augmenté ?

.....

b) Si oui, pourquoi d'après vous ?

.....

14. Quel est l'impact de la crise sur les activités commerciales du quartier ?

II. AUX DIRECTEURS DES ECOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Identification du sujet

- Nom et Prénom :
- *Fonction* :
- Nationalité :
- Age :

1. Depuis quand votre école est-elle fonctionnelle ?

2. Votre école a-t-elle continué à fonctionner pendant la crise ?

 Si oui, explication

 Si non, pourquoi ?

3. Quel est le nombre d'enseignants avant la crise ?

 a) Le nombre est-il suffisant ?

 b) Si non, y a-t-il eu des morts et/ou des départs ?

4. a) Quel est le nombre d'élèves/écoliers avant la crise ?

 b) Et après la crise ?

5. Quelles sont les perturbations éventuelles dues à la crise (pour les enseignants ou élèves/écoliers) ?

 Retard :
 Absence :
 Abandon partiel :
 Abandon définitif : ...

6. Les enseignants ou les élèves/écoliers sont-ils à majorité du quartier ?
 Si oui, combien d'enseignants ?

 Combien d'élèves/écoliers ?

7. Quelles sont les destructions évaluées ?

8. Y a-t-il du matériel volé, pillé ou brûlé ?

 a) Si oui, lesquels ?

 b) La reconstruction est-elle déjà faite ?

 Si oui, par qui ?

9. Votre école garde-t-elle des séquelles de la crise ?

 Si oui, lesquelles ?

10. Votre école a-t-elle connu des indigents ?

 a) Si oui, combien durant les années scolaires suivantes :

 1994-1995 :
 1995-1996 :
 1996-1997 :
 1997-1998 :
 1998-1999 :

 b) Combien en avez-vous aujourd'hui ? (1999-2000)

III. A L'INSPECTEUR DU CANTON SCOLAIRE

Identification du sujet

- Nom et Prénom :
-Fonction :
- Nationalité :
- Age :

1. Le quartier Ngagara, compte combien d'écoles primaires ?

2. Avez-vous connu des tueries des écoliers ou éducateurs ?

3. Quelles sont les écoles qui ont fermé suite à la crise ?

 Quelles sont les raisons directes d'interruption ?

 Suite à l'insécurité (peur d'attaque) ?
 Suite à une attaque qui a eu lieu ?
 Suite à l'occupation des locaux par des déplacés ?

4. Quelles sont les écoles qui ont servi de refuge ?

5. Sont-elles encore réhabilitées ?

 Si oui, depuis quand,

 Et par qui ?

6. Avez-vous une idée sur la situation des indigents dans les écoles primaires du quartier Ngagara ?

 Si oui, combien dans chaque école ?

IV. AUX HABITANTS DU QUARTIER

Identification du sujet

- Nom et Prénom :
- Fonction :
- Nationalité :
- Age :

1. A quand placez-vous le début de la crise dans votre quartier ?

2. Quelle est votre impression en voyant les déplacés dans votre quartier

3. Quelle est votre relation avec les déplacés dans les camps,

4. Le comportement des déplacés était-il bien ou mauvais ?

5. Quelles sont les conséquences occasionnées par la présence des sinistrés ?

6. Comment les appréciez-vous (les conséquences)?

7. L'encadrement des jeunes était-il facile pendant la crise ?

 Si oui, Pourquoi,

8. Vous était-il facile de trouver des travailleurs domestiques ?

9. Le marché du quartier a-t-il continué de fonctionner pendant la crise ?

 Si non, combien de temps a-t-il fermé ?

10. Comment trouvez-les prix des produits pendant la crise ; ont-ils augmenté '

 Si oui, pourquoi d'après vous ?

11. Prétendez-vous, comme on a l'habitude le dire, que la jeunesse a eu une grande responsabilité dans cette crise ?

12. La jeunesse de voter quartier a-t-il été impliqué dans des tueries ?

13. Quel a été, d'après vous, l'impact du comportement des politiciens sur la jeunesse en général et celle de Ngagara en particulier ?

14. Quel a été en général l'impact de la crise sur la vie du quartier ?
